

Les professions de santé en Normandie et les besoins en renouvellement à l'horizon 2035

Insee Dossier Normandie

n° 25

Juin 2026



Insee Normandie

5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 Caen Cedex

Directeur de publication

François-Pierre Gitton

Rédacteur en chef

Sylvain Comte

Composition

Tania Bchini-Valle
Claire Godin

Auteurs

Bruno Mura
Alexis Lancel
Anne-Sarah Horvais
Victor Vignolles

Contributeurs

Valérie Desquesne (Agence régionale de santé Normandie)
Jean-Luc Fossard (Agence régionale de santé Normandie)

Mise en page

Luminess

Crédits photo

AdobeStock

Contact presse

Jérémy Simon
Tél 06 60 55 37 70
communication-normandie@insee.fr

www.insee.fr

 [insee-normandie](https://www.linkedin.com/company/insee-normandie)

 [InseeNormandie](https://twitter.com/InseeNormandie)

ISSN : 2496-5227 (version imprimée)

ISSN : 2493-7452 (version en ligne)

© Insee 2026

Avant-propos

La Normandie est particulièrement touchée par une démographie défavorable des professionnels de santé. Dans certaines parties de la région, le nombre de médecins est en forte diminution, leur âge moyen augmente tandis que les délais d'attente s'allongent. Le phénomène de vieillissement de la population, qui concerne l'ensemble des régions mais particulièrement la Normandie, tend à aggraver la situation.

Face à ce constat, l'Agence régionale de santé (ARS) Normandie se mobilise depuis plusieurs années afin d'apporter des solutions adaptées et un accompagnement de qualité, au plus près des besoins des habitants : zonage, soutien à l'exercice coordonné, mise en place d'actions d'aller-vers (en particulier les medicobus), etc. L'ARS Normandie fait également de l'attractivité des métiers de la santé et du soin l'une de ses priorités, avec des mesures concrètes en faveur de la qualité de vie au travail, de compétences et de formation. L'ARS Normandie coordonne son action avec l'ensemble des acteurs : collectivités locales, établissements sanitaires et médico-sociaux, professionnels de ville, associations.

Pour adapter son action au plus près des besoins des territoires, l'ARS Normandie doit disposer d'une connaissance précise des dynamiques démographiques des professions de santé et d'informations permettant d'anticiper leurs évolutions. La présente étude s'inscrit dans cette perspective. Elle apporte un éclairage sur une dizaine de professions médicales ou paramédicales, notamment celles dites de premiers recours (médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes et pharmaciens).

Au-delà de l'analyse comparative de leur démographie par rapport au niveau national, il s'agit d'anticiper les besoins de renouvellement en professionnels de santé liés aux départs à la retraite prévisibles à l'horizon 2035, et d'évaluer l'impact du vieillissement de la population sur la demande de soins. Cet impact peut être modélisé en faisant évoluer la pyramide des âges de la population régionale sur la base de taux de recours différenciés en fonction de la tranche d'âge. Cette étude permet ainsi d'estimer le nombre de recrutements nécessaires pour maintenir l'accès aux soins de chacune des professions de santé étudiées.

Cette analyse a vocation à accompagner les acteurs publics de l'État et des collectivités dans la définition de leurs politiques territoriales visant à équilibrer l'offre médicale et à renforcer l'attractivité des métiers de la santé.

**Le directeur général de l'ARS
Normandie**
Mathias OTT

**Le directeur régional de l'Insee
Normandie**
François-Pierre GITTON

Un important besoin en professionnels de santé d'ici 2035 en Normandie

En Normandie, le nombre de professionnels rapporté à la population est inférieur à la moyenne métropolitaine pour la plupart des métiers de santé. La région se situe notamment au dernier rang des régions métropolitaines pour sa densité en chirurgiens-dentistes libéraux, à l'avant-dernier rang pour celle en masseurs-kinésithérapeutes libéraux et au 10^e rang pour les infirmiers et les médecins généralistes libéraux. Les difficultés d'accès à certaines professions peuvent même être accentuées dans certains territoires. Ainsi, trois quarts des bassins de vie normands sont dépourvus de sage-femme libérale.

De nombreux professionnels actuellement en exercice pourraient cesser leur activité en Normandie d'ici 2035 pour partir en retraite, réaliser une mobilité géographique ou changer de statut (de libéral à salarié par exemple). Parmi les 22 professions médicales ou paramédicales appartenant au domaine de la santé, les besoins de remplacements liés aux départs sur la période 2023-2035 ont été estimés pour huit professions exercées en tant que libéral et six exercées en tant que salarié.

De plus, si la population régionale pourrait quasiment stagner (-1 %) voire diminuer (-4 %) à l'horizon 2035 selon le scénario de projection retenu, celle des personnes âgées de 75 ans ou plus augmenterait fortement (entre +42 % et +49 %), soit 150 000 en plus à l'horizon 2035. Les besoins en praticiens pourraient donc être accentués dans les professions pour lesquelles le recours s'intensifie avec l'âge. C'est en particulier le cas pour les infirmiers et les masseurs-kinésithérapeutes. Les besoins en professionnels libéraux induits par les évolutions démographiques sur cette période ont ainsi fait l'objet d'une estimation.

Dans ce contexte, le maintien de l'offre actuelle nécessiterait l'installation de 3 100 infirmiers libéraux, de 1 400 médecins généralistes libéraux et de 1 200 masseurs-kinésithérapeutes libéraux. Les autres professions libérales sont également concernées. Dans le cas des pédicures-podologues libéraux et des sages-femmes libérales, les besoins sont estimés à respectivement 300 et 150 praticiens, soit l'équivalent de la moitié des professionnels en exercice en 2023. Les 300 orthophonistes nécessaires à l'horizon 2035 représentent le tiers des effectifs actuels.

Parmi les professionnels exerçant en tant que salarié, plus de 8 200 infirmiers, 7 700 aides-soignants et 2 800 médecins pourraient ne plus exercer en Normandie d'ici 2035. Plus

de quatre sages-femmes salariées sur dix et une proportion équivalente de masseurs-kinésithérapeutes salariés seraient concernés, soit respectivement 400 et 370 praticiens.

Des enjeux importants de renouvellement des professionnels de santé

Les perspectives de cessation d'activité mettent ainsi en évidence d'importants enjeux de renouvellement des professionnels de santé dans la région. Dans cette étude, les flux de renouvellement ont été estimés sur la base de l'offre actuelle et de son maintien au même niveau, uniquement pour les professionnels de santé exerçant une activité libérale, à partir de deux hypothèses fortes. La première repose sur une prolongation des dynamiques d'installation observées entre 2019 et 2024. La seconde suppose que ces installations soient pérennes, c'est-à-dire que les professionnels nouvellement installés ne cesseraient pas leur activité ou ne quitteraient pas la région d'ici 2035.

Dans ce cadre, la prolongation des tendances sur le nombre d'installations dans les professions étudiées permettrait de compenser les cessations d'activité et de répondre à la demande de soins induite par l'évolution démographique dans les départements du Calvados, de la Manche et de la Seine-Maritime. En revanche, ces arrivées pourraient à peine compenser les besoins en médecins généralistes dans les départements de l'Eure et de l'Orne où la densité en généralistes est déjà nettement plus faible que dans le reste de la région. Dans l'Orne, les installations d'infirmiers ne seraient que très légèrement supérieures aux besoins estimés (300 arrivées contre un besoin d'environ 265 personnes), tandis que celles d'orthophonistes demeuraient insuffisantes pour couvrir les besoins.

Des besoins importants en infirmiers à l'horizon 2035 dans le Calvados

Dans le Calvados, la densité en professionnels de santé libéraux est supérieure à celle des autres départements normands pour presque toutes les activités étudiées. C'est particulièrement le cas pour les pharmaciens, orthophonistes et médecins généralistes, qui sont davantage présents qu'au niveau national. À l'inverse des autres départements normands, les densités en chirurgiens-dentistes, sages-femmes ou masseurs-kinésithérapeutes

sont un peu supérieures à la moyenne métropolitaine.

À l'horizon 2035, la population du département devrait rester quasi stable, avec une variation comprise entre -2 % et +1 % par rapport à 2023 selon les scénarios. Cependant, le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus devrait fortement augmenter, de 46 % à 53 % selon le scénario, soit plus de 35 000 individus supplémentaires. Cette évolution démographique se traduira par des besoins importants en professionnels de santé, à la fois pour remplacer les cessations d'activité et pour répondre à l'accroissement de la demande de soins. De ce fait, les besoins en infirmiers libéraux à l'horizon 2035 sont estimés à 660 professionnels, l'équivalent de 80 % des effectifs en 2023. Parmi les infirmiers salariés, près d'un tiers, soit 1 850 praticiens, pourraient également cesser leur activité sur la même période.

Les besoins en médecins généralistes libéraux atteindraient près de 350 praticiens, soit plus de la moitié de leur effectif en 2023, tandis que 660 médecins salariés pourraient ne plus exercer. Les besoins en masseurs-kinésithérapeutes libéraux représenteraient environ 300 professionnels, soit près de 45 % de l'effectif en 2023. Par ailleurs, 80 masseurs-kinésithérapeutes salariés pourraient cesser leur activité à cet horizon. Pour les autres professions libérales, les besoins correspondraient à la moitié des effectifs de 2023 pour les pédicures-podologues (soit 70 praticiens), un peu moins de la moitié pour les pharmaciens (155) et les chirurgiens-dentistes (125) et un peu plus d'un tiers des orthophonistes (90). Parmi les salariés, les cessations concerneraient particulièrement les pharmaciens (72 % d'entre eux, soit près de 400 professionnels), et dans une moindre mesure, les sages-femmes (44 % d'entre elles, soit 90 praticiennes). Les besoins en aides-soignants seraient également importants et dépasseraient 1 700 salariés, soit 30 % des effectifs actuels.

Dans l'Eure, un déficit de professionnels de santé susceptible de s'accroître avec le vieillissement de la population

Dans l'Eure, le nombre de praticiens rapporté à la population est, pour la grande majorité des professions de santé observées, inférieur à celui des autres départements normands. Cette situation concerne notamment les huit professions libérales étudiées, en particulier les masseurs-kinésithérapeutes, moitié moins

présents qu'au niveau national, les infirmiers et les médecins généralistes. Comme au niveau régional, la présence de chirurgiens-dentistes et de sages-femmes y est faible. C'est de plus le seul département de la région où la densité de pharmaciens libéraux est inférieure au niveau national. En l'absence de grands établissements hospitaliers sur son territoire, les densités sont faibles pour les salariés, avec des écarts parfois marqués par rapport à la moyenne nationale, particulièrement pour les internes (quatre fois moins présents), les médecins (deux fois moins), les infirmiers et les aides-soignants. Seule la densité en aides médico-psychologiques dépasse la moyenne métropolitaine.

À l'horizon 2035, la population de l'Eure pourrait diminuer de 4 à 7 % selon les scénarios. Cependant, c'est dans ce département que le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus pourrait le plus augmenter en Normandie, de 49 % à 57 % selon le scénario, soit environ 30 000 personnes supplémentaires.

Afin de maintenir le niveau d'offre de soins observé en 2023, lequel est déjà relativement faible, les besoins en infirmiers libéraux sont estimés à plus de 450 praticiens à horizon 2035, soit l'équivalent de 80 % des effectifs actuels. Parmi les infirmiers salariés, un tiers pourrait avoir cessé d'exercer à ce même horizon, soit plus de 900 professionnels, mais aussi plus de la moitié des médecins, salariés ou généralistes libéraux. Pour compenser les départs et faire face à l'évolution des besoins de la population, l'installation de près de 200 généralistes libéraux et de 370 médecins salariés pourrait être nécessaire. La moitié des pharmaciens libéraux et des pédicures-podologues libéraux pourraient également ne plus exercer à cet horizon. Concernant les masseurs-kinésithérapeutes, près de 170 professionnels libéraux pourraient être nécessaires ainsi qu'une cinquantaine exerçant comme salariés. Toujours à l'horizon 2035, les besoins en chirurgiens-dentistes libéraux sont estimés à 80 professionnels, juste pour maintenir la faible densité observée en 2023. Enfin, 950 aides-soignants salariés ainsi que près de la moitié des sages-femmes salariées pourraient ne plus exercer en 2035.

Dans la Manche, de nombreux départs attendus parmi les médecins généralistes libéraux

Dans la Manche, le nombre de professionnels de santé libéraux, rapporté à la population, est inférieur à la moyenne métropolitaine pour la grande majorité des professions, même si les écarts à la moyenne régionale sont modérés. La présence d'orthophonistes est plus particulièrement faible. Le département partage la faible densité régionale de chirurgiens-dentistes, de masseurs-kinésithérapeutes et, à un degré moindre, de sages-femmes. Seule la densité en infirmiers libéraux est nettement supérieure.

Pour les professions salariées, la densité est globalement proche du niveau régional. Elle est toutefois plus élevée pour les aides-soignants et particulièrement faible pour les auxiliaires de puériculture.

À l'horizon 2035, la population du département diminuerait de 2 % à 4 % selon le scénario. En parallèle, la part des personnes âgées de 75 ans ou plus, déjà importante au sein de la population manchoise (13 % contre 10 % au niveau métropolitain), pourrait atteindre 19 %, soit 5 points de plus qu'au niveau métropolitain. Leur nombre augmenterait ainsi de près de 30 000 individus.

Dans ce contexte, près de 3 médecins généralistes libéraux sur 5 pourraient cesser leur activité d'ici 2035. Ce serait aussi le cas de la moitié des infirmiers, chirurgiens-dentistes et pharmaciens libéraux ainsi que de 2 masseurs-kinésithérapeutes sur 5. Le simple maintien du niveau d'offre de soins actuel nécessiterait l'installation de près de 600 infirmiers libéraux, 200 médecins généralistes, 180 masseurs-kinésithérapeutes, 100 pharmaciens libéraux et 80 chirurgiens-dentistes. Concernant les salariés, les arrêts d'activité seraient nombreux pour les infirmiers et les aides-soignants, avec environ 1 300 départs dans chacune de ces professions. Près de la moitié des médecins salariés pourraient cesser d'exercer d'ici 2035, soit plus de 400 praticiens, ainsi que 3 pharmaciens salariés sur 4 (200 professionnels).

Dans l'Orne, une faible densité de professionnels libéraux et des besoins importants à l'horizon 2035

Dans l'Orne, la densité en professionnels de santé libéraux est particulièrement faible. Elle est trois fois moins élevée que la moyenne métropolitaine pour les sages-femmes. Elle est moitié moindre pour les orthophonistes, les masseurs-kinésithérapeutes et les chirurgiens-dentistes. Le département est également moins bien doté en médecins généralistes. En revanche, les densités d'infirmiers sont proches de la moyenne métropolitaine, voire supérieures pour les pédicures-podologues et pharmaciens. Le département figure parmi ceux ayant les plus fortes densités d'aides-soignants, d'aides médico-psychologiques et d'ambulanciers salariés, mais il reste moins bien pourvu en auxiliaires de puériculture, assistants dentaires, pharmaciens et chirurgiens-dentistes salariés.

À l'horizon 2035, la population du département pourrait diminuer de 4 à 7 % par rapport à 2023 selon les scénarios. Le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus devrait quant à lui augmenter de 34 % à 40 %, soit un peu moins de 15 000 individus supplémentaires. Les besoins en professionnels de santé pourraient donc encore s'accroître dans les prochaines années.

Plus de 60 % des médecins généralistes libéraux en exercice dans l'Orne pourraient cesser leur activité d'ici 2035 (soit 100 praticiens) ainsi que la moitié des médecins salariés (320). Concernant les infirmiers, les besoins à l'horizon 2035 sont estimés à 265 professionnels libéraux, soit 70 % des infirmiers libéraux en exercice en 2023, et à 800 infirmiers salariés, soit un tiers des effectifs en 2023. Les besoins en masseurs-kinésithérapeutes libéraux s'élèveraient à environ 70 professionnels (40 % de l'effectif en 2023), tandis qu'une cinquantaine de masseurs-kinésithérapeutes salariés pourraient également cesser d'exercer. Les besoins en pédicures-podologues représenteraient plus de la moitié des effectifs actuels (soit une trentaine). Parmi les autres professions salariées, les besoins seraient particulièrement élevés pour les pharmaciens : 77 % d'entre eux, soit 120 pharmaciens, pourraient cesser d'exercer d'ici 2035. En volume, les besoins en aides-soignants salariés seraient importants, avec plus de 900 départs.

La moitié des médecins généralistes et des infirmiers pourrait ne plus exercer d'ici 2035 en Seine-Maritime

En Seine-Maritime, le nombre de professionnels de santé libéraux rapporté à la population est globalement supérieur à la moyenne régionale. Bien que légèrement inférieures aux moyennes métropolitaines, les densités en sont généralement proches, à l'exception des masseurs-kinésithérapeutes et chirurgiens-dentistes, nettement en retrait, comme au niveau régional. À l'inverse, avec la présence de grands établissements hospitaliers sur son territoire, la densité des professionnels salariés est souvent supérieure à la moyenne métropolitaine, en particulier celle des infirmiers (94 pour 10 000 habitants contre 81) et des aides-soignants (78 contre 68).

À l'horizon 2035, la population du département devrait rester stable par rapport à 2023, avec une variation comprise entre -2 % et +1 % selon les scénarios. En revanche, le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus devrait fortement augmenter : de 39 % à 46 % selon le scénario (soit plus de 50 000 individus supplémentaires). Elles représenteraient alors un habitant du département sur sept, contre un sur dix en 2023. Ces évolutions démographiques pourraient se traduire par des besoins importants en professionnels de santé.

À l'horizon 2035, la moitié des médecins généralistes et des infirmiers pourraient cesser leur activité en tant que libéral dans le département. Le maintien du niveau de l'offre de soins actuel nécessiterait l'installation de plus de 1 100 infirmiers, 600 médecins généralistes, 460 masseurs-kinésithérapeutes, 200 chirurgiens-dentistes et une centaine d'orthophonistes et de pédicures-podologues. Concernant les professionnels salariés, plus de 3 300 infirmiers, 2 800 aides-soignants et plus d'un millier de médecins pourraient aussi ne plus exercer à cet horizon. ●

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse et focus départementaux	4
Panorama : Les professions de santé en Normandie et les besoins en renouvellement à l'horizon 2035	8
Fiches par profession	15
Médecins généralistes libéraux : plus de la moitié pourraient ne plus exercer en 2035	16
Médecins salariés : la moitié des professionnels de l'Eure et de l'Orne pourrait avoir cessé d'exercer en 2035	18
Aides-soignantes salariées : près de trois professionnelles sur dix pourraient partir en retraite d'ici 2035	20
Infirmières libérales : une professionnelle sur deux pourrait cesser son activité d'ici 2035	22
Infirmières salariées : trois sur dix, soit plus de 8 000 praticiennes, pourraient ne plus exercer en 2035	24
Masseurs-kinésithérapeutes libéraux : un millier de ces praticiens serait nécessaire pour compenser les arrêts d'activité d'ici 2035	26
Masseurs-kinésithérapeutes salariés : plus de quatre professionnels sur dix pourraient cesser d'exercer d'ici 2035	28
Chirurgiens-dentistes libéraux : deux sur cinq n'exerceront plus d'ici 2035	30
Sages-femmes libérales : la moitié de ces professionnelles pourrait ne plus exercer en 2035	32
Sages-femmes salariées : plus de quatre sur dix pourraient cesser d'exercer d'ici 2035	34
Orthophonistes libérales : des besoins modérés à l'horizon 2035	36
Pédicures-podologues libéraux : le vieillissement de la population pourrait engendrer des besoins importants	38
Pharmaciens libéraux : la moitié d'entre eux pourraient cesser leur activité d'ici 2035	40
Pharmaciens salariés : près de trois quarts des professionnels pourraient avoir cessé leur activité d'ici 2035	41
Sources, méthode, définitions, pour en savoir plus	44

Panorama : Les professions de santé en Normandie et les besoins en renouvellement à l'horizon 2035

En Normandie, 104 000 personnes occupent un emploi salarié dans l'une des 22 professions médicales ou paramédicales du domaine de la santé définies par le Code de la santé publique ► [méthode](#) ► [figure 1](#). Certains salariés exercent également à titre libéral¹. Le présent dossier met en avant 8 professions libérales (médecin généraliste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, chirurgien-dentiste, orthophoniste, pédicure-podologue, sage-femme et pharmacien) qui regroupent 13 800 personnes. Un même professionnel de santé peut exercer selon différents modes (libéral, salarié, ou mixte) et intervenir dans des lieux géographiques et structures différentes (cabinets individuels, hôpitaux, maisons de santé, etc.).

Le domaine de la santé, un secteur majeur de l'emploi salarié en Normandie

Le domaine de la santé occupe une place importante dans l'emploi salarié normand : il représente 8,2 % des

emplois salariés en 2023, contre 7,2 % en France métropolitaine. Parmi les régions métropolitaines, le poids des métiers de la santé dans l'emploi salarié total varie de 5,3 % en Île-de-France à 8,6 % en Bourgogne-Franche-Comté. En Normandie, il dépasse un emploi salarié sur dix dans l'Orne et se situe à un niveau proche de la moyenne régionale dans les autres départements normands, à l'exception de l'Eure où il est plus faible (6,8 %).

Les salariés de la santé peuvent être regroupés en quatre grandes familles de métiers ► [figure 2](#). La famille des « médecins et assimilés » regroupe les médecins (dont les internes), les pharmaciens, les chirurgiens-dentistes et les sages-femmes. Avec 14 500 salariés dans la région, cette famille compte un salarié de la santé sur sept. Les trois autres familles relèvent des professions paramédicales.

La famille des « aides-soignants et assimilés » est la plus nombreuse avec 43 400 salariés, soit trois salariés de

la santé sur sept. Les aides-soignants, dont les effectifs dépassent les 26 000 personnes, représentent à eux seuls le quart des salariés de la santé dans la région. Cette famille comprend également des auxiliaires de puériculture, des aides médico-psychologiques et des métiers d'assistants médicaux.

La famille des « infirmiers et assimilés » (infirmiers en soins généraux ou spécialistes, cadres infirmiers, puéricultrices) est forte de 28 000 salariés, soit près de deux salariés de la santé sur sept (27 %).

Enfin, les « autres professions paramédicales » englobent l'ensemble des métiers du soutien aux soins médicaux (préparateurs en pharmacie, techniciens médicaux), les métiers de la rééducation (masseurs-kinésithérapeutes, diététiciens, orthophonistes, etc.) et les métiers de l'appareillage médical (opticiens, orthopédistes, etc.). En Normandie, 17 700 salariés exercent l'un de ces métiers, soit plus d'un salarié de la santé sur sept.

► 1. Dénombrement des professionnels de santé

Profession	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie	France métropolitaine
Professions de santé exercées en tant que salarié							
Infirmiers	6 460	2 935	4 250	2 425	11 910	27 980	535 370
Aides-soignants	5 850	3 235	4 375	2 985	9 835	26 280	446 040
Aides médico-psychologiques	2 740	2 160	1 790	1 375	4 250	12 320	212 925
Médecins	1 700	680	880	630	2 680	6 570	136 290
Internes en médecine, odontologie et pharmacie	1 805	195	295	190	2 450	4 935	94 275
Préparateurs en pharmacie	980	720	715	400	1 920	4 735	88 185
Ambulanciers	805	540	895	515	1 445	4 200	64 080
Techniciens médicaux	1 120	350	480	265	1 590	3 805	77 075
Auxiliaires de puériculture	470	520	310	225	1 355	2 885	103 755
Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)	480	280	295	190	855	2 100	40 250
Autres spécialistes de la rééducation	525	255	325	185	755	2 045	42 665
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux	485	245	265	135	800	1 930	50 545
Pharmaciens*	545	480	260	155	915	2 355	44 015
Sages-femmes	205	75	135	70	440	935	18 920
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	170	95	130	85	360	845	18 175
Chirurgiens dentistes	110	45	25	5	155	335	9 630
Ensemble des salariés*	24 450	12 810	15 425	9 840	41 720	104 240	1 982 200
Professions de santé exercées en tant que libéral							
Infirmiers	835	560	815	380	1 595	4 185	94 340
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	665	350	365	165	1 050	2 595	79 920
Médecins généralistes	640	340	335	160	1 030	2 505	54 950
Pharmaciens*	345	220	220	135	565	1 485	24 605
Chirurgiens dentistes	300	195	175	80	505	1 255	33 440
Orthophonistes	255	110	100	35	335	835	20 165
Pédicures-podologues	150	95	110	60	225	640	13 375
Sages-femmes	75	45	45	10	135	310	5 870

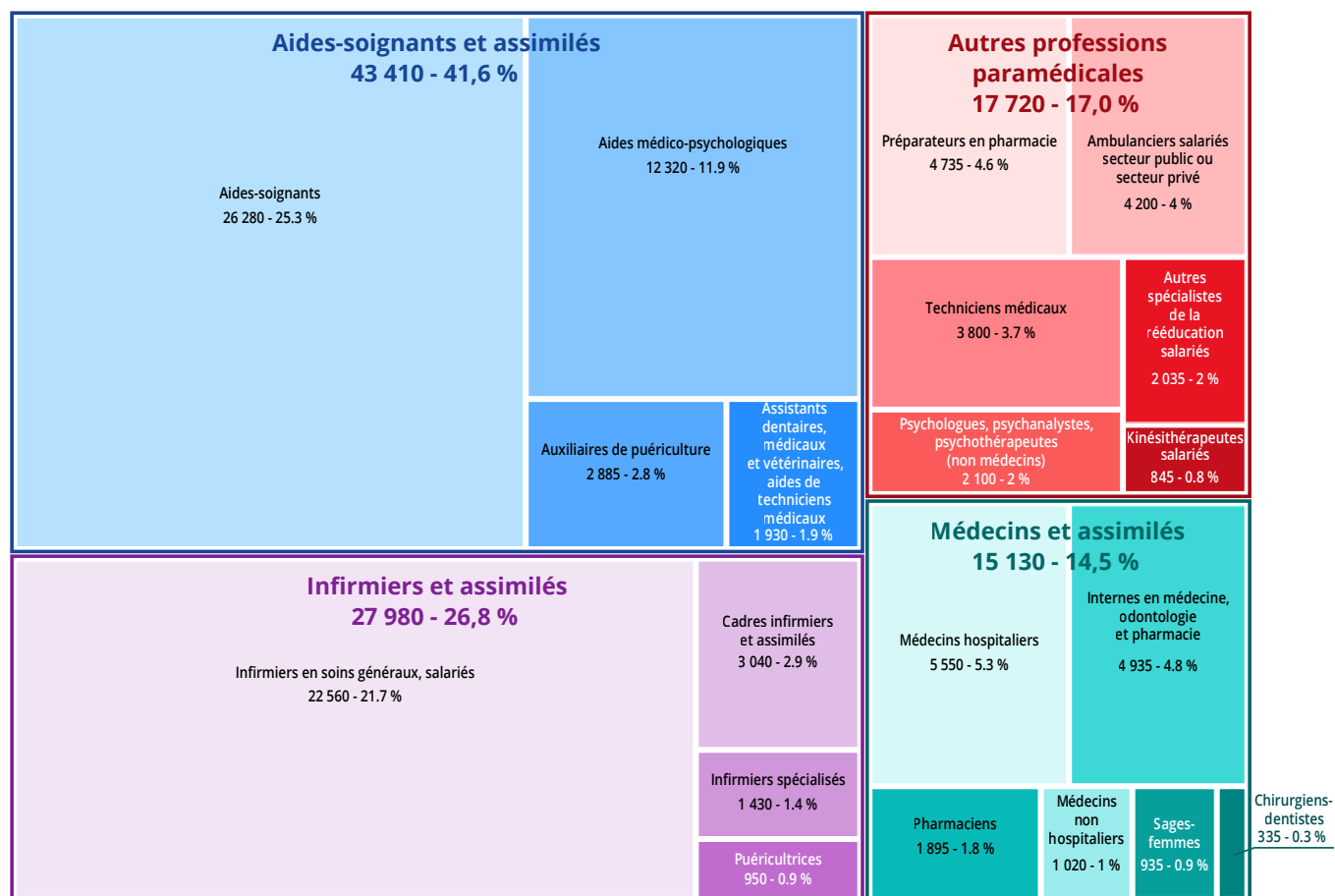
Notes : Données arrondies. * > Les données concernant les pharmaciens sont issues du RPPS.

Champ des professions salariées : Postes principaux.

Sources : SNDS et RPPS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie ; Insee, Base Tous salariés.

¹ Les personnes exerçant une activité mixte (libérale et salariée), nombreuses dans certaines professions, sont ici comptabilisées à la fois dans les effectifs libéraux et dans les effectifs salariés.

► 2. Répartition des emplois salariés du domaine de la santé par grande famille et profession



Note : En raison des arrondis, la somme des parts des professions pour une famille peut légèrement différer de la part de la famille.

Champ : Salariés exerçant leur poste principal dans la santé en Normandie.

Source : Insee, Base Tous salariés.

► 3. Densité en professionnels de santé

Profession							pour 10 000 habitants	
	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie	France métropolitaine	
Professions de santé exercée en tant que salarié								
Infirmiers	91,7	48,8	85,5	87,9	94,5	83,8	81,3	
Aides-soignants	83,0	53,8	88,1	108,0	78,1	78,7	67,7	
Aides médico-psychologiques	38,9	35,9	36,1	49,8	33,7	36,9	32,3	
Médecins	24,1	11,3	17,7	22,7	21,3	19,7	20,7	
Internes en médecine, odontologie et pharmacie	25,6	3,2	5,9	7,0	19,4	14,8	14,3	
Préparateurs en pharmacie	13,9	12,0	14,4	14,5	15,2	14,2	13,4	
Ambulanciers	11,5	9,0	18,0	18,6	11,5	12,6	9,7	
Techniciens médicaux	15,9	5,8	9,7	9,7	12,6	11,4	11,7	
Auxiliaires de puériculture	6,7	8,7	6,3	8,2	10,8	8,6	15,8	
Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)	6,8	4,7	6,0	6,8	6,8	6,3	6,1	
Autres spécialistes de la rééducation	7,4	4,2	6,6	6,7	6,0	6,1	6,5	
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux	6,9	4,1	5,3	4,9	6,4	5,8	7,7	
Pharmaciens*	7,7	8,0	5,2	5,6	7,3	7,1	6,7	
Sages-femmes**	2,9	1,3	2,8	2,6	3,5	2,8	2,9	
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	2,4	1,6	2,6	3,1	2,9	2,5	2,8	
Chirurgiens dentistes	1,6	0,7	0,5	0,2	1,2	1,0	1,5	
Professions de santé exercée en tant que libéral								
Infirmiers	11,8	9,3	16,4	13,8	12,7	12,5	14,3	
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	9,4	5,8	7,4	6,0	8,3	7,8	12,1	
Médecins généralistes	9,1	5,7	6,7	5,8	8,2	7,5	8,3	
Pharmaciens*	4,9	3,7	4,4	4,9	4,5	4,4	4,2	
Chirurgiens dentistes	4,3	3,2	3,6	2,9	4,0	3,8	5,1	
Orthophonistes	3,6	1,9	2,0	1,3	2,7	2,5	3,1	
Pédicures-podologues	2,1	1,6	2,2	2,2	1,8	1,9	2,0	
Sages-femmes**	5,1	3,7	5,0	2,1	5,2	4,6	5,9	

Notes : * > Les données concernant les pharmaciens sont issues du répertoire RPPS. ** > Sages-femmes : densité pour 10 000 femmes de 15-49 ans.

Champ des professions salariées : Postes principaux.

Sources : SNDS et RPPS, Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie ; Insee, Base Tous salariés et estimations de population.

La Normandie moins bien dotée en professionnels de santé libéraux

Rapporté à la population, le nombre de professionnels de santé libéraux dans la région est plus faible qu'en moyenne métropolitaine pour six des huit professions libérales étudiées ► **figure 3**. La Normandie figure au 10^e rang des 13 régions métropolitaines pour la densité de médecins généralistes, au 11^e rang pour celle des orthophonistes, au 12^e rang pour celle des masseurs-kinésithérapeutes et au dernier rang pour la densité de chirurgiens-dentistes. Seuls les pharmaciens et les pédicures-podologues apparaissent autant implantés sur le territoire normand qu'en moyenne au niveau métropolitain.

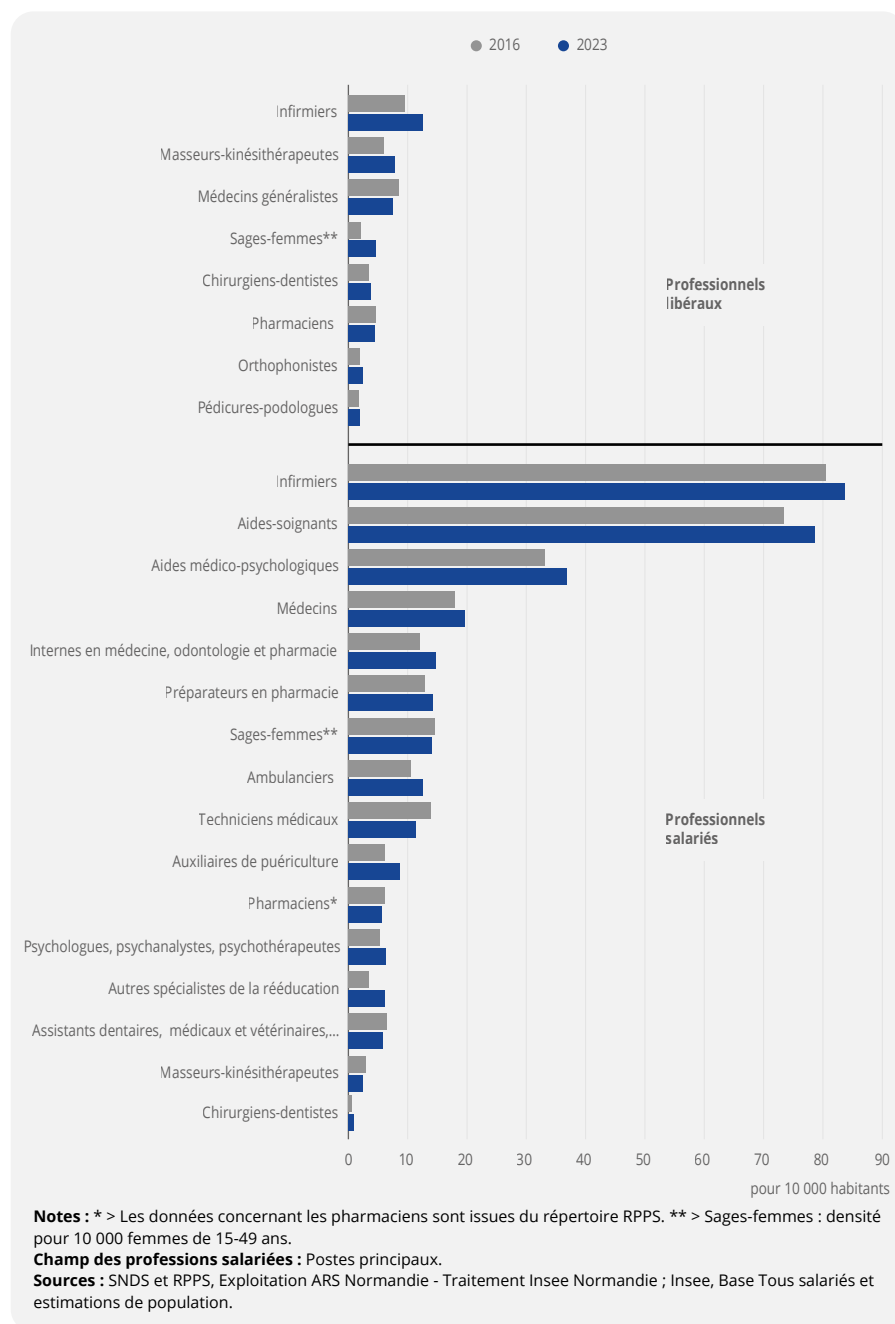
La situation est plus favorable pour les professionnels de santé salariés. Pour une majorité de métiers, le nombre de professionnels pour 10 000 habitants est équivalent voire supérieur à celui observé en France métropolitaine. La Normandie fait partie des régions métropolitaines les plus denses en aides-soignants (2^e rang), en ambulanciers (2^e rang) et en aides médico-psychologiques (4^e rang). En revanche, elle est la région la moins dotée en auxiliaires de puériculture avec seulement 6,7 pour 10 000 habitants, soit une offre inférieure de plus de 50 % à la moyenne métropolitaine (15,7). Pour autant la part d'enfants et de jeunes enfants en Normandie est la même qu'au niveau métropolitain.

Une offre de soins très variable selon les départements

Rapporté à la population, le nombre de professionnels de santé est nettement plus faible dans le département de l'Eure, tant pour les libéraux que pour les salariés. La densité y est inférieure à celle du niveau métropolitain pour presque toutes les professions, à l'exception des aides médico-psychologiques. L'Eure se situe au dernier rang des départements métropolitains pour la densité de sages-femmes salariées et figure également en bas du classement pour celles des médecins et des infirmiers salariés.

Dans l'Orne et la Manche, à l'exception des infirmiers, la densité en professionnels libéraux est peu élevée, notamment chez les masseurs-kinésithérapeutes, les médecins généralistes et les chirurgiens-dentistes. En revanche, ces deux départements font partie des départements français les mieux pourvus en aides-soignants, ambulanciers et aides médico-psychologiques. Cette surreprésentation va de pair avec celle de la population

► 4. Densité en professionnels de santé en 2016 et en 2023 en Normandie



âgée qui a priori a le plus recours aux services de ces professionnels et est très présente dans ces départements : plus d'un habitant sur trois y est âgé de 60 ans ou plus.

En lien avec la présence des trois plus grands hôpitaux de la région, dans le Calvados et en Seine-Maritime, la densité de professionnels de santé salariés est supérieure, dans la majorité des professions, à celles des autres départements normands, voire à celle du niveau métropolitain. Les centres hospitaliers universitaires de Rouen et de Caen et le groupe hospitalier du Havre concentrent en effet 30 % des effectifs salariés régionaux de médecins, un quart des sages-femmes et un quart des infirmiers.

Entre 2016 et 2023, le nombre de professionnels de santé est en hausse

Entre 2016 et 2023, le nombre de professionnels de santé a augmenté plus rapidement que la population dans une majorité des métiers étudiés. La densité de personnels soignants est donc en progression, en particulier pour les aides-soignants dont la densité augmente de 73 pour 10 000 habitants à près de 79 sur la période ► **figure 4**, pour les aides médico-psychologiques (de 33 à 37 pour 10 000 habitants) et pour les infirmiers salariés (de 81 à 84). Les densités d'infirmiers et d'aides-soignants augmentent dans tous les départements normands. Celle des aides médico-psychologiques progresse particulièrement

dans l'Orne (avec 12 professionnels en plus pour 10 000 habitants) et la Manche (+8), mais recule dans l'Eure (-4).

En revanche, le nombre de techniciens médicaux (techniciens de biologie médicale, manipulateurs en radiologie, etc.) diminue, avec une densité passant de 14 à 11 pour 10 000 habitants. Les densités de sages-femmes et de masseurs-kinésithérapeutes salariés restent stables sur cette période. Celles de leurs homologues libéraux progressent sensiblement, avec un peu plus de deux sages-femmes supplémentaires pour 10 000 habitants et près de deux masseurs-kinésithérapeutes en plus pour 10 000 habitantes ayant entre 15 et 49 ans. La densité de professionnels libéraux augmente dans tous les métiers, à l'exception des pharmaciens pour lesquels elle reste stable et des médecins généralistes, en recul. Entre 2016 et 2023, la région perd 340 médecins généralistes libéraux, soit l'équivalent d'un médecin pour 10 000 habitants en moins. La baisse est un peu plus marquée dans la Manche (-1,4) et dans l'Eure (-1,3).

Une majorité de femmes dans les professions de santé

Les femmes sont majoritaires dans la quasi-totalité des professions de la santé, qu'il s'agisse des professions libérales ou salariées ► **figure 5**.

Certaines professions sont presque exclusivement féminines, comme les sages-femmes, les orthophonistes, les auxiliaires de puériculture ou les assistants dentaires, médicaux et vétérinaires. Dans d'autres professions où les hommes restent majoritaires, comme les médecins ou les chirurgiens-dentistes, les femmes sont toutefois plus nombreuses parmi les moins de 40 ans. Dans les huit professions libérales étudiées, la part des femmes a progressé entre 2016 et 2023 ou est restée stable. Elle a progressé de 10 points en sept ans chez les médecins généralistes, passant ainsi de 37 % à 47 %, et de 8 points chez les chirurgiens-dentistes (39 % en 2016 et 47 % en 2023). La progression est plus modérée pour les masseurs-kinésithérapeutes (+4 points), les pharmaciens (+3 points) et les orthophonistes (+2 points), cette dernière profession étant presque exclusivement exercée par des femmes. La part des femmes est restée stable chez les sages-femmes, les infirmiers et les pédicures-podologues libéraux. Dans les professions de santé exercées en tant que salarié, la part des femmes ne varie pas ou augmente modérément (+3 points pour les chirurgiens-dentistes, les médecins et les internes en médecine, odontologie et pharmacie). Elle baisse légèrement dans quelques professions comme les pharmaciens et techniciens médicaux (-2 points).

Dans les professions libérales, les moins de 40 ans représentent un professionnel sur deux parmi les orthophonistes, les pédicures-podologues et les masseurs-kinésithérapeutes. Cette classe d'âge est également très présente dans plusieurs professions salariées, notamment parmi les masseurs-kinésithérapeutes et les chirurgiens-dentistes. La part des plus de 55 ans est nettement plus élevée parmi les médecins salariés (35 %) et les médecins généralistes libéraux (42 %) en raison d'un parcours d'études plus long et de départs en retraite plus tardifs.

Le temps partiel est plus fréquent dans les métiers de la santé que dans l'ensemble des métiers salariés de la région : 22 % des salariés de la santé travaillent à temps partiel contre 14 % tous secteurs confondus. Le temps partiel est un peu plus répandu dans les professions de la santé classées parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures. Il concerne ainsi un tiers des médecins, environ quatre pharmaciens et chirurgiens-dentistes sur dix et un peu moins de la moitié des psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (46 %). Parmi les professions intermédiaires, ce sont les spécialistes de la rééducation hors masseurs-kinésithérapeutes, les sages-femmes et les auxiliaires de puériculture qui y ont le plus recours (respectivement 43 %, 33 % et 31 %). C'est aussi le cas d'un quart des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs.

► 5. Caractéristiques des professionnels de santé

Profession	Normandie				France métropolitaine				en %
	Part de moins de 40 ans	Part de 55 ans ou plus	Part de femmes	Part de temps partiel	Part de moins de 40 ans	Part de 55 ans ou plus	Part de femmes	Part de temps partiel	
Professions de santé exercée en tant que salarié									
Infirmiers	51,1	13,7	88,4	21	50,9	15,1	87,6	18,4	
Aides-soignants	45,2	16,3	91,9	19,3	42,3	19,4	90,0	16,5	
Aides médico-psychologiques	39,4	18,9	91,5	30,6	35,1	21,3	90,7	27,1	
Médecins	34,9	34,9	51,6	33,1	34,5	35,4	54,6	35,7	
Internes en médecine, odontologie et pharmacie	97,2	0,4	59,1	0,2	97,3	0,7	61,5	1,9	
Préparateurs en pharmacie	54,5	11,6	92,4	21,3	54,0	11,5	91,2	22,8	
Ambulanciers	48,1	16,2	38,8	4,0	49,2	16,3	32,2	4,4	
Techniciens médicaux	55,3	14,9	79,2	19,4	52,7	16,7	77,6	17,5	
Auxiliaires de puériculture	60,1	9,8	98,4	19,7	57,9	12,2	98,9	16,8	
Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)	50,6	11,7	88,8	45,8	51,5	11,7	87,9	51,7	
Autres spécialistes de la rééducation	61,0	11,1	90,0	43,0	63,3	11,0	90,6	42,9	
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux	46,9	17,5	95,4	20,4	49,6	16,4	94,4	20,0	
Pharmaciens*	60,9	17,8	74,4	37,7	54,4	22,3	75,5	39,5	
Sages-femmes	50,7	13,5	96,4	33,1	54,0	14,1	96,7	31,9	
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	65,6	14,8	66,4	24,9	59,6	16,6	67,9	24,3	
Chirurgiens dentistes	63,9	22,4	48,1	41,2	66,9	18,4	56,3	61,8	
Ensemble des salariés de la santé	50,3	15,7	83,7	22,1	49,4	17,3	83,3	21,0	
Ensemble des salariés	48,3	17,2	49,0	13,7	48,6	17,3	48,4	13,2	
Professions de santé exercée en tant que libéral									
Infirmiers	35,7	18,6	85,9	0	31,3	21,5	82,5	sans objet	
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs	52,9	17,3	48,0	0	54,6	16,5	44,6	sans objet	
Médecins généralistes	28,6	41,8	45,7	0	28,5	42,7	49,1	sans objet	
Pharmaciens*	26,1	31,0	55,8	0	21,8	35,9	56,0	sans objet	
Chirurgiens dentistes	39,8	30,1	47,8	0	37,1	33,1	46,7	sans objet	
Orthophonistes	49,8	14,4	96,9	0	52,4	13,0	97,3	sans objet	
Pédicures-podologues	50,9	12,3	66,9	0	50,6	15,2	66,5	sans objet	
Sages-femmes	44,0	18,0	99,0	0	53,3	15,0	97,0	sans objet	

Note : * > Les données concernant les pharmaciens sont issues du RPPS.

Champ des professions salariées : Postes principaux.

Sources : SNDS et RPPS, Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie ; Insee, Base Tous salariés et estimations de population.

Dans les autres professions de santé, cela concerne un salarié sur cinq et les ambulanciers qui n'y ont quasiment pas recours. Cette forte part du temps partiel dans les métiers de la santé découle à la fois de la forte féminisation de ces professions, le temps partiel étant généralement plus répandu parmi les femmes, et de l'exercice plus fréquent d'une activité non salariée en parallèle.

D'ici 2035, plus de la moitié des médecins généralistes pourraient cesser leur activité en Normandie

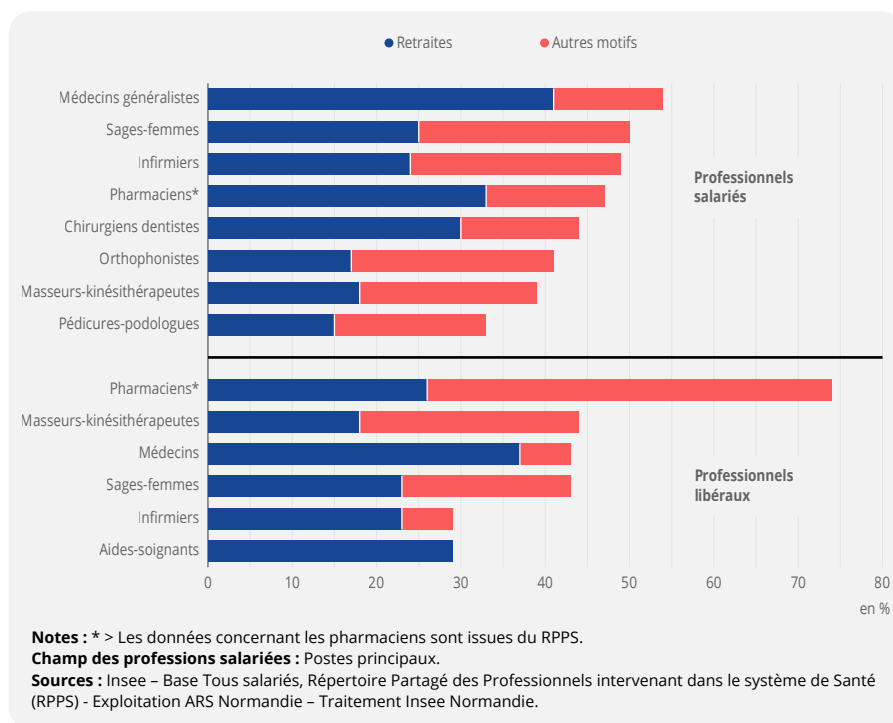
Les perspectives de cessations d'activité des professionnels de santé dépendent, pour chaque profession, de la structure par âge et des taux de départ selon l'âge. Selon une hypothèse de comportements et de législation constants, 1 360 médecins généralistes libéraux sur les 2 500 exerçant dans la région en 2023 pourraient cesser leur activité d'ici 2035 ▶ [méthode](#)

▶ **figure 6.** Compte tenu de la moyenne d'âge élevée dans cette profession, la majorité des cessations d'activité (environ 1 000) correspondrait à des départs à la retraite. Le taux de cessation d'activité serait plus élevé dans l'Orne (62 %), où plus d'un généraliste sur deux est âgé de 55 ans ou plus.

Près de la moitié des sages-femmes et des infirmiers libéraux pourraient également cesser leur activité, mais seulement un départ sur quatre serait lié à la retraite. La moitié des cessations proviendrait de déménagements ou de changements d'activité. Pour leurs homologues salariés, les taux de cessation seraient plus faibles (30 % pour les infirmiers et 43 % pour les sages-femmes), mais principalement dus aux départs en retraite.

Près de quatre praticiens sur dix exerçant en tant que libéral parmi les masseurs-kinésithérapeutes, les chirurgiens-dentistes et les orthophonistes pourraient

► 6. Taux de cessations d'activité en tant que libéral ou salarié parmi les professionnels de santé sur la période 2023-2035 par profession



cesser leur activité d'ici 2035, alors que leur densité est déjà faible dans la région. Ces arrêts d'activité libérale ne sont majoritairement pas liés à des départs en retraite, la part des moins de 40 ans étant élevée pour ces professions. Ils peuvent être dus à des mobilités géographiques, des reconversions ou des changements de mode d'exercice, de libéral à salarié. Dans ce dernier cas, quand ils demeurent dans la région, ils continuent donc de répondre à la demande de soins de la population résidente.

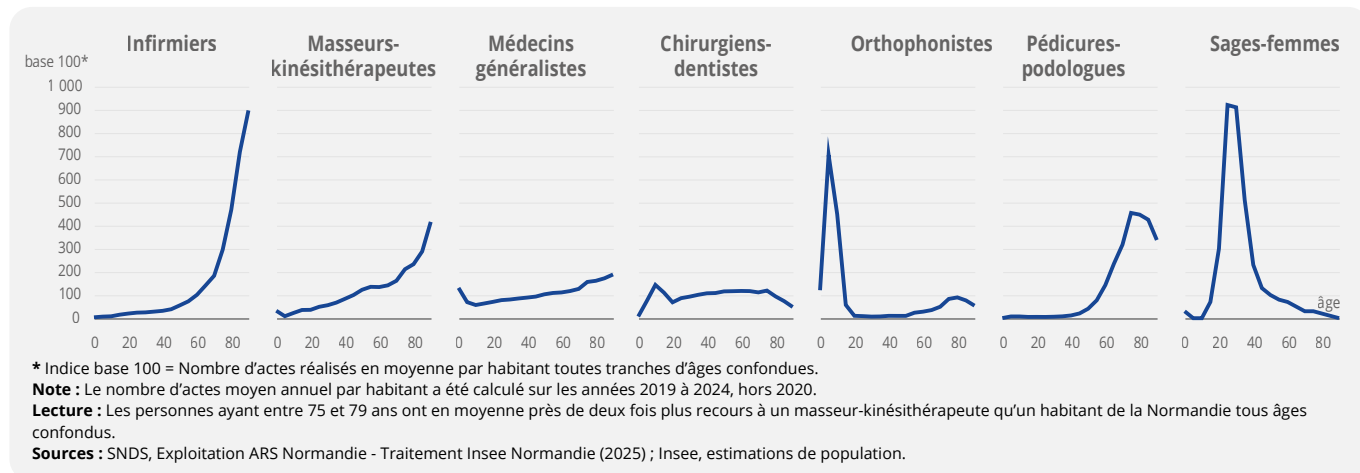
Les taux de cessation d'activité pourraient être également élevés pour les pharmaciens. D'ici 2035, les trois quarts des pharmaciens salariés et près de la moitié de leurs homologues libéraux pourraient arrêter leur activité. Les départs

en retraite représenteraient un quart des effectifs salariés et un tiers des libéraux en activité en 2023. Dans un contexte de concurrence accrue entre les officines et de coûts d'installation de plus en plus élevés (capacité d'emprunt, prix du foncier), les pharmaciens sont nombreux à se réorienter vers d'autres secteurs d'activité comme l'industrie pharmaceutique.

L'augmentation du nombre de personnes âgées pourrait accroître les besoins dans certaines professions

Le vieillissement de la population devrait accentuer les besoins en matière de santé et de prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées.

► 7. Recours relatif par âge aux professionnels de santé libéraux



Dans l'hypothèse d'une reconduction des tendances passées en termes de fécondité, de mortalité et de migrations, la population normande pourrait diminuer de 4 % à l'horizon 2035 selon le scénario de projection central ► **méthode**.

La baisse de la population serait plus importante dans les départements de l'Eure et de l'Orne (-7 %) et plus modérée dans le Calvados et la Seine-Maritime (-2 %). Dans le même temps, le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus augmenterait de 42 %, soit 149 000 personnes supplémentaires, tandis que celui des enfants de moins de 15 ans diminuerait de 16 % (-90 000 enfants). Dans ce scénario, un Normand sur six aurait plus de 75 ans en 2035, contre un sur dix en 2023. La part des plus de 75 ans augmenterait davantage dans la Manche (+6,1 points), l'Orne (+5,9 points) et l'Eure (+5,6 points).

La demande de soins augmente avec l'âge, en particulier auprès de certaines professions. Elle est ainsi particulièrement élevée après 60 ans s'agissant des soins délivrés par les masseurs-kinésithérapeutes ou les infirmiers ► **figure 7**. Les consultations chez le médecin généraliste sont plus fréquentes chez les personnes les plus âgées, mais aussi chez les jeunes enfants. Si les soins d'orthophonie concernent essentiellement les enfants de moins de 15 ans, ils s'adressent également à des personnes âgées pour des troubles consécutifs à des accidents vasculaires

► 8. Estimation des besoins en professionnels de santé libéraux à l'horizon 2035 en Normandie

Profession	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Infirmiers	660	455	585	265	1 125	3 090
Médecins généralistes	345	195	205	100	605	1 435
Masseurs-kinésithérapeutes	305	170	175	70	460	1 180
Pharmaciens*	155	110	105	60	275	705
Chirurgiens-dentistes	120	80	85	25	210	520
Pédicures-podologues	70	50	55	30	100	305
Orthophonistes	90	35	30	10	115	280
Sages-femmes	s	s	s	s	s	145

Notes : s > Secret statistique, * > Les données concernant les pharmaciens sont issues du RPPS.

Sources : SNDS et RPPS, Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie.

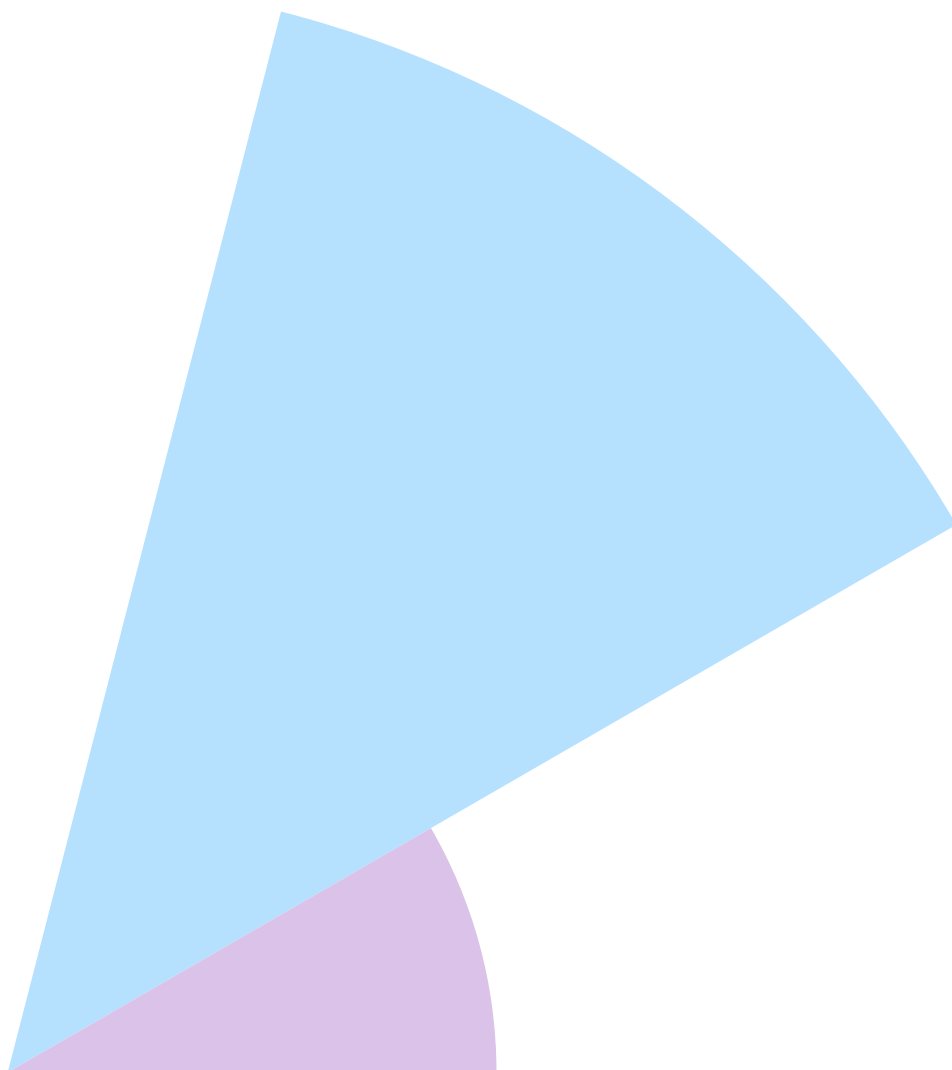
cérébraux (AVC), des traumatismes crâniens, ou des maladies neurologiques (maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer et apparentées).

Des besoins importants en professionnels infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et médecins généralistes

Les tendances récentes d'évolution de la population, ajoutées aux nombreux arrêts d'activité à l'horizon 2035 dans certaines professions de santé, mettent en évidence d'importants enjeux de renouvellement des professionnels de santé. Selon ces hypothèses, il faudrait environ 1 400 médecins généralistes libéraux supplémentaires dans la région d'ici 2035 (120 par an) pour compenser les arrêts d'activité et les besoins liés à l'évolution de la demande de soins

► **figure 8**, sans tenir compte du déficit actuellement observé. À titre de comparaison, sur la période 2019-2024, 150 médecins généralistes se sont installés en moyenne tous les ans en Normandie. Si les installations se poursuivaient sur le même rythme dans les années à venir, et que ces installations soient pérennes, elles pourraient compenser les arrêts d'activité.

Les besoins en professionnels infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes libéraux seraient également importants. D'ici 2035, plus de 3 000 infirmiers (soit 260 par an) et près de 1 200 masseurs-kinésithérapeutes (85 par an) seraient nécessaires, sans tenir compte des déficits régionaux actuels. Ces besoins minimaux pour maintenir les niveaux d'offre de soins observés en 2023 sont à comparer aux 355 installations annuelles d'infirmiers et 255 installations annuelles de masseurs-kinésithérapeutes en moyenne sur la période 2019-2024. ●



Médecins généralistes libéraux : plus de la moitié pourraient ne plus exercer en 2035

Une densité de médecins en Normandie qui diminue comme au niveau métropolitain

En 2023, parmi les 2 500 médecins généralistes libéraux exerçant en Normandie, deux sur cinq sont implantés en Seine-Maritime et le quart dans le Calvados ► **figure 1**. La densité régionale en médecins généralistes libéraux (7,5 médecins pour 10 000 habitants) est plus faible qu'au niveau métropolitain

(8,3 pour 10 000 habitants). Elle recouvre des situations différentes selon les départements et est notamment faible dans l'Eure et l'Orne avec 5 médecins généralistes pour 10 000 habitants. En outre, le nombre de médecins généralistes libéraux a baissé de près de 10 % en Normandie en seulement sept ans, et plus fortement dans la région qu'au niveau métropolitain (-7 % entre 2016 et 2023 ► **figure 2**). Le recul est très marqué dans l'Orne, l'Eure et la Manche (-18 %), il est proche du niveau national

en Seine-Maritime (-8 %). Seul le Calvados se distingue par un nombre de praticiens stable (+2 %). La densité médicale a ainsi baissé d'environ un point entre 2016 et 2023 dans tous les départements normands à l'exception du Calvados. Au regard de la structure par âge de la population et des besoins liés, la densité dite standardisée ► **méthode** en médecins généralistes est particulièrement basse dans une grande partie de l'Orne et de l'Eure, notamment dans sa moitié est ► **figure 3**.

► 1. Nombre et densité de médecins généralistes libéraux ayant exercé en 2023

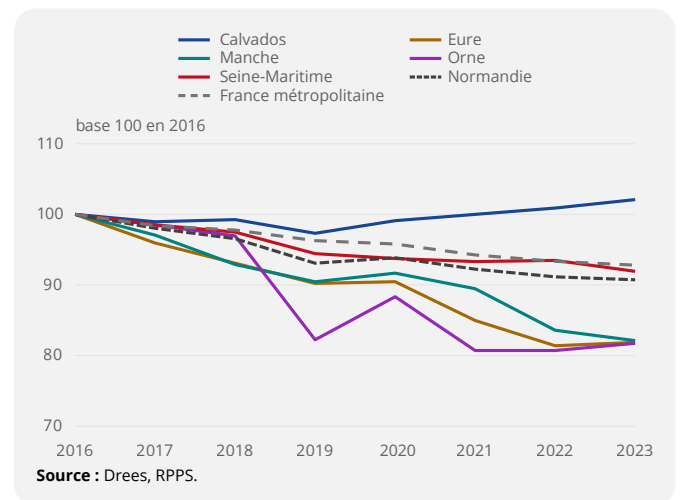
Territoire	Effectifs	Densité brute pour 10 000 habitants	Densité standardisée*
Calvados	640	9,1	7,4
Eure	340	5,7	5,0
Manche	335	6,7	5,7
Orne	160	5,8	4,7
Seine-Maritime	1 030	8,2	6,6
Normandie	2 505	7,5	6,2

Note : * > Densité standardisée : nombre de médecins généralistes en équivalent temps plein / population standardisée (**méthode**). La population de référence est la population 2022 pour la densité standardisée pour être en cohérence avec la densité standardisée des bassins de vie.

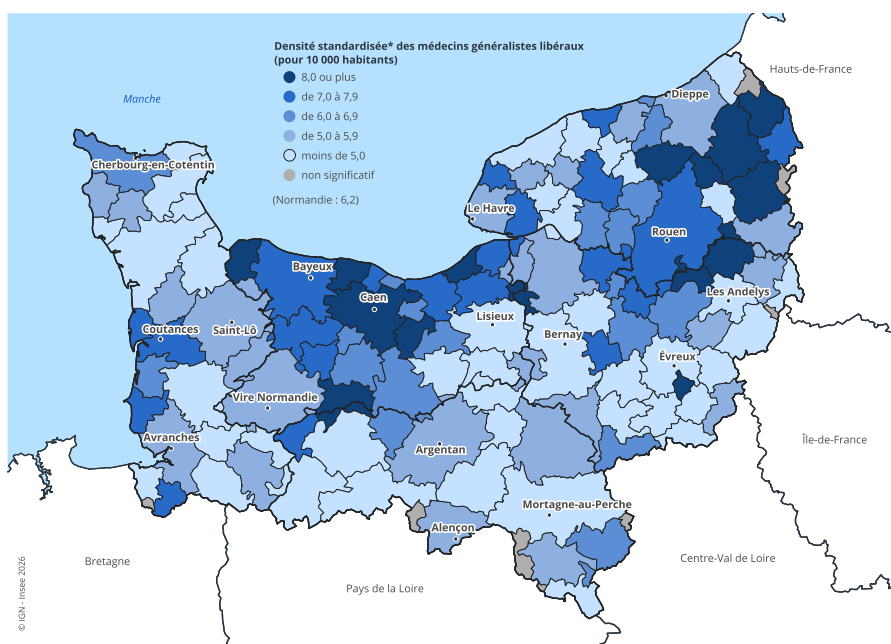
Lecture : il y a en Normandie 7,5 médecins généralistes libéraux pour 10 000 habitants (8,3 en France métropolitaine)

Sources : SNDS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS ; Insee, Recensements de la population 2022 et 2023.

► 2. Évolution des effectifs de médecins généralistes libéraux au 1^{er} janvier au cours de la période 2016-2023



► 3. Densité standardisée* de médecins généralistes libéraux par bassin de vie en 2022



Note : * > **méthode**.

Sources : SNDS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, Recensement de la population 2022.

Un besoin estimé à 1 400 médecins généralistes d'ici 2035 pour compenser les cessations d'activité et les besoins liés à l'évolution de la population

D'ici 2035, l'installation de 1 400 médecins en Normandie serait nécessaire pour pallier les départs de praticiens et les besoins liés à l'évolution de la population ► **figure 8**. La Seine-Maritime et le Calvados concentreraient les deux tiers des besoins (respectivement 600 et 350 médecins), plus que le poids de ces départements dans la population régionale. Plus de la moitié des médecins généralistes

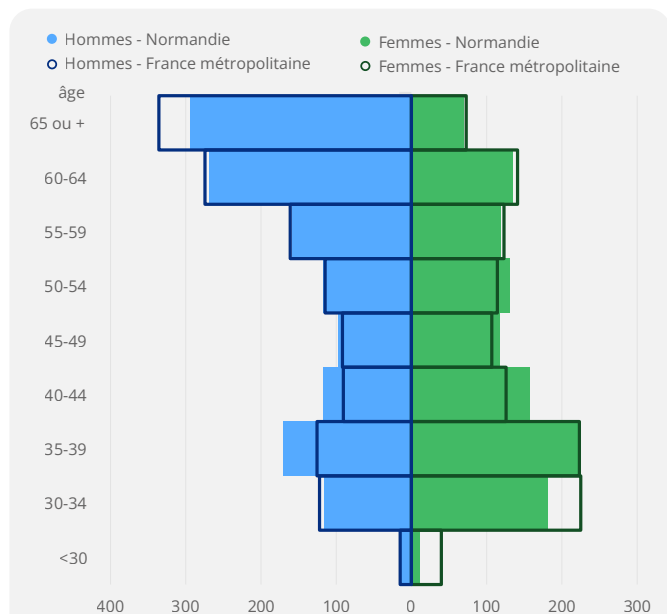
en exercice en 2023 (54 %) ne devraient plus exercer à l'horizon 2035. Trois quarts des départs sont liés aux départs en retraite : en 2023, 42 % des médecins en exercice dans la région étant âgés de plus de 55 ans ► **figure 5**. Dans l'Orne, les départs devraient être encore plus nombreux (63 %) en raison d'une part plus importante de médecins âgés (54 %).

Malgré le vieillissement de la population normande à l'horizon 2035, les besoins en médecins supplémentaires liés à l'évolution de la consommation de soins seraient relativement faibles. Selon le scénario de

projection et toutes choses égales par ailleurs, entre 35 et 125 médecins seraient nécessaires pour maintenir le niveau d'offre de soins actuel, en raison de la quasi-stabilité de la population à cet horizon.

Si les installations de médecins se poursuivaient au même rythme que celui observé sur la période récente (150 par an en Normandie entre 2019 et 2024 ► **figure 9**), et sans départ parmi ces nouveaux médecins, elles permettraient de compenser les besoins estimés sur la période 2023-2035 dans tous les départements de la région, hormis l'Eure. ●

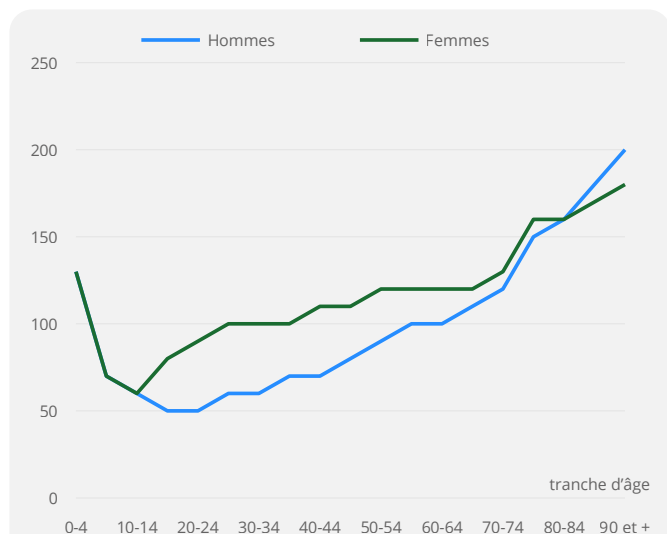
► 4. Répartition des médecins généralistes libéraux par âge et sexe en Normandie en 2023



Note : Les effectifs, par sexe et tranche d'âge, au niveau métropolitain ont été affectés au prorata du poids de la Normandie dans le total métropolitain (4,56 %). Le nombre de femmes de moins de 30 ans au niveau métropolitain est ainsi de 40 (donnée affichée)*1/0,0456 soit environ 870.

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS.

► 7. Coefficients de recours* aux médecins généralistes libéraux selon l'âge et le sexe des patients



Note : * > Coefficient de recours (méthode) en moyenne annuelle (en base 100) sur la période sur la période 2019-2024, hors année 2020.

Lecture : entre 15 et 24 ans, les hommes consultent deux fois moins les médecins généralistes qu'en moyenne un habitant de la Normandie.

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, recensement de la population 2023.

► 5. Caractéristiques des médecins généralistes libéraux dans les départements normands en 2023

Territoire	Part (en %)			Âge moyen (en années)
	Femmes	Moins de 40 ans	55 ans ou plus	
Calvados	44,0	31,7	35,3	49
Eure	44,4	26,9	42,7	51
Manche	43,9	27,9	45,7	51
Orne	46,2	20,3	53,8	53
Seine-Maritime	47,7	28,9	42,4	50
Normandie	45,7	28,6	41,8	50
France métropolitaine	49,1	28,5	42,7	50

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS.

► 6. L'activité et le recours aux médecins généralistes libéraux en 2023

Territoire	Patients			Professionnels de santé	
	Nombre de consultations moyen par habitant selon le sexe du patient		Part de la population ayant consulté au moins une fois dans l'année (en %)		
	Hommes	Femmes			Ensemble
Calvados	3,6	4,6	4,0	85	4 210
Eure	2,8	3,6	3,2	79	4 900
Manche	3,2	3,9	3,6	82	4 490
Orne	2,8	3,5	3,2	74	4 300
Seine-Maritime	3,4	4,5	4,0	83	4 310
Normandie	3,2	4,2	3,7	81	4 380

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, Recensement de la population 2023.

► 8. Les besoins en médecins généralistes libéraux à l'horizon 2035 liés aux remplacements des départs et à l'évolution de la population

Territoire	Nombre de départs		Taux de départs (en %)	Besoins supplémentaires liés à l'évolution de la population**		Besoins globaux*
	Tous motifs	dont retraite		Scénario central	Scénario haut	
	Calvados	315		215	49,2	
Eure	190	145	55,9	-5	10	195
Manche	190	145	56,7	5	20	205
Orne	100	80	62,5	-5	0	100
Seine-Maritime	565	430	54,9	20	55	605
Normandie	1 355	1 015	54,1	35	125	1 435

Notes : * > Somme des départs et de la moyenne des 2 scénarios de projection de la population.

** > Sous hypothèse que le nombre d'actes moyen par habitant selon l'âge et le sexe ne varie pas par rapport à la période d'observation 2019-2024 (hors 2020) et sous l'hypothèse d'une activité moyenne équivalente à celle de 2023 en Normandie (4 380 actes par an).

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025).

► 9. Nombre d'installations annuel moyen de médecins généralistes libéraux sur la période 2019-2024

Territoire	Nombre annuel moyen	Nombre total* sur une période de 12 ans
Calvados	45	540
Eure	15	180
Manche	25	300
Orne	10	120
Seine-Maritime	55	660
Normandie	150	1 800

Note : * > Ce nombre correspond au nombre total d'installations sur la période 2024-2035, si celles-ci se poursuivaient sur le même rythme que sur la période 2019-2024.

Sources : Insee, Omphale 2022 (scénarios central et haut) ; SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025).

Médecins salariés : la moitié des professionnels de l'Eure et de l'Orne pourrait avoir cessé d'exercer en 2035

Une hausse marquée du nombre de médecins salariés depuis 2016

En 2023, près de 6 600 médecins salariés, hospitaliers ou non hospitaliers et hors internes, exercent en Normandie
 ► **figure 1**. Les deux tiers d'entre eux exercent en Seine-Maritime et dans le Calvados où sont localisés les deux centres hospitaliers universitaires, lesquels emploient à eux seuls près du quart de ces médecins (23 %). Depuis 2016, le nombre de médecins salariés a progressé plus rapidement en Normandie qu'au niveau métropolitain (+10 % contre +7 % ► **figure 2**). Cette hausse bénéficie à tous les départements, à l'exception de l'Eure où les effectifs sont restés stables. En tenant compte de l'évolution de la population sur la même période, la densité en médecins salariés s'est ainsi accrue en Normandie, passant de 18 à 20 pour 10 000 habitants entre 2016 et 2023. Cette densité reste cependant inférieure d'un point à la moyenne métropolitaine. L'Eure compte quasiment deux fois moins de médecins salariés par habitant (11 pour 10 000 habitants) qu'au niveau métropolitain. La densité est en revanche plus élevée dans le Calvados et l'Orne (respectivement 24 et 23 pour 10 000 habitants).

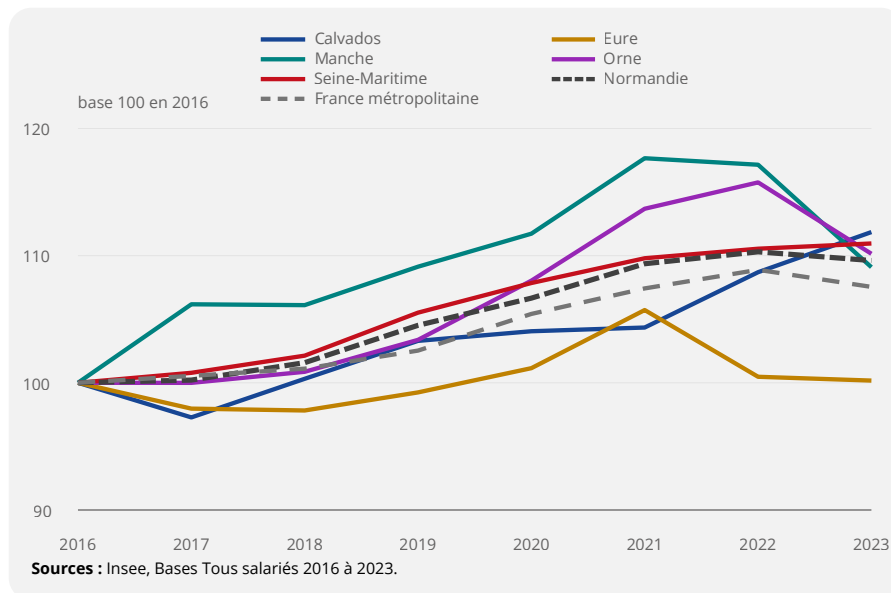
► 1. Nombre et densité de médecins salariés en 2023

Territoire	Effectifs	Densité brute pour 10 000 habitants
Calvados	1 700	24
Eure	680	11
Manche	880	18
Orne	630	23
Seine-Maritime	2 680	21
Normandie	6 570	20
France métropolitaine	136 290	21

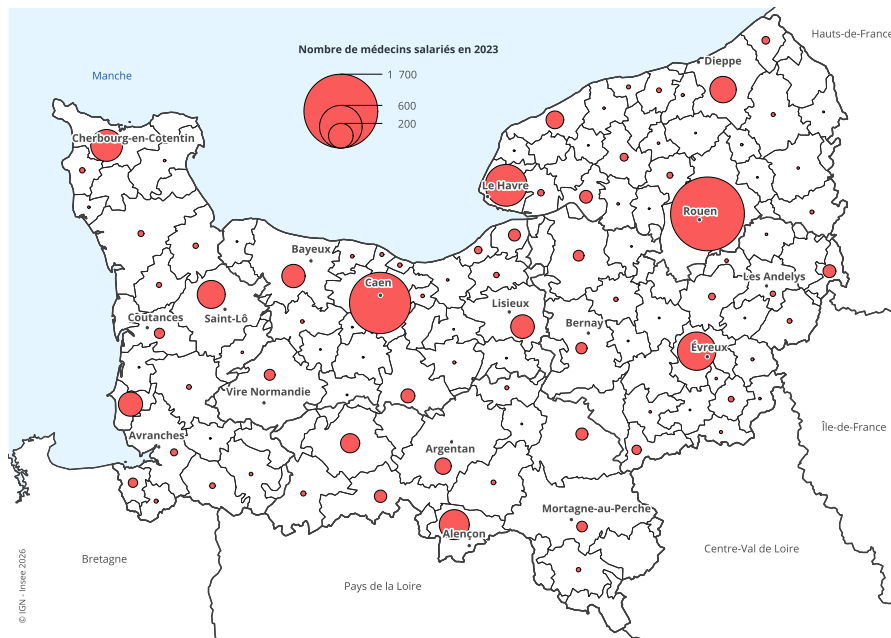
Champ : PCS correspondant aux médecins hospitaliers sans activité libérale (PCS 344A) et aux médecins salariés non hospitaliers (PCS 344B).

Sources : Insee, Base Tous salariés 2023 et estimations de population 2023.

► 2. Évolution des effectifs de médecins salariés au cours de la période 2016-2023



► 3. Nombre de médecins salariés par bassin de vie en 2023

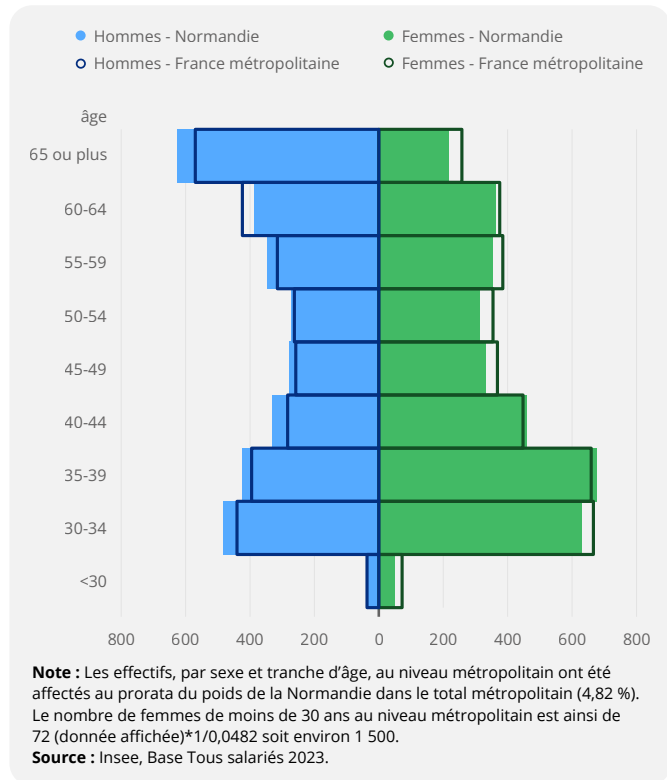


Les femmes sont un peu plus nombreuses parmi les médecins salariés que parmi les médecins généralistes libéraux (52 % contre 46 %). Les médecins salariés sont aussi en moyenne moins âgés : seuls 35 % ont plus de 55 ans ► **figure 5** contre 42 % pour les médecins généralistes libéraux. À l'horizon

2035, 43 % des médecins salariés en 2023, soit 2 800, pourraient avoir cessé d'exercer ► **figure 6**, neuf fois sur dix en raison d'un départ en retraite. Ces cessations d'activité pourraient concerner plus de la moitié des médecins en poste dans l'Eure et l'Orne. Si les médecins salariés sont en effet âgés de

48 ans en moyenne dans la région, cette moyenne atteint 52 ans dans ces deux départements. La part de praticiens de plus de 55 ans atteint 45 % dans l'Eure et 43 % dans l'Orne alors qu'elle est inférieure à 40 % dans les autres départements normands. ●

► 4. Répartition des médecins salariés par âge et sexe en Normandie en 2023



► 5. Caractéristiques des médecins salariés dans les départements normands en 2023

Territoire	Part (en %)			Temps partiel	Âge moyen (en années)
	Femmes	Moins de 40 ans	55 ans ou plus		
Calvados	54,9	36,8	30,6	38,7	47
Eure	46,9	24,8	45,5	32,6	52
Manche	50,7	32,0	39,2	34,8	49
Orne	38,1	22,9	42,8	35,7	52
Seine-Maritime	54,1	40,1	31,6	28,5	47
Normandie	51,6	34,9	34,9	33,1	48
France métropolitaine	54,6	34,5	35,4	35,7	48

Source : Insee, Base Tous salariés 2023.

► 6. Estimation des départs de médecins salariés en activité en 2023 sur la période 2023-2035

Territoire	Nombre de départs		Taux de départs (en %) **	
	Tous motifs	dont retraite*	Tous motifs	dont retraite*
Calvados	660	560	39	33
Eure	370	330	55	48
Manche	410	360	46	41
Orne	320	290	51	46
Seine-Maritime	1 060	910	39	34
Normandie	2 820	2 450	43	37

Notes : * > Ces départs sont supposés en retraite en raison de l'âge des personnes concernées.

** > Taux de départs par rapport à l'effectif 2023.

Source : Insee, Base Tous salariés 2023.

Aides-soignantes salariées¹ : près de trois professionnelles sur dix pourraient partir en retraite d'ici 2035

Les départements normands globalement mieux dotés qu'au niveau métropolitain

En 2023, un peu plus de 26 000 aides-soignantes salariées exercent en Normandie ▶ **figure 1**. Près de 9 sur 10 sont des femmes ▶ **figure 5**. Rapporté à la population, leur nombre est plus élevé dans la région (80 aides-soignantes pour 10 000 habitants) qu'en France métropolitaine (70). La densité en aides-soignantes est particulièrement élevée dans l'Orne avec près de 110 professionnelles pour 10 000 habitants, elle est en revanche nettement plus faible dans l'Eure avec deux fois moins de praticiennes. Entre 2016 et 2023, les effectifs d'aides-soignantes salariées ont progressé de plus de 7 % en Normandie comme en France métropolitaine ▶ **figure 2**. L'ampleur de la hausse est comparable dans tous les départements normands (un peu plus de 7 %), à l'exception de l'Orne (+5 %), déjà bien dotée. La densité d'aides-soignantes a ainsi progressé de 74 à 79 pour 10 000 habitants entre 2016 et 2023.

La profession est présente sur l'ensemble du territoire normand ▶ **figure 3**. Toutefois, plus de quatre aides-soignantes de la région sur dix travaillent dans seulement quatre bassins de vie : ceux de Rouen (19 % des aides-soignantes salariées), de Caen (11 %), du Havre (8 %) et d'Évreux (5 %). La densité en aides-soignantes peut cependant être élevée dans certains bassins de vie plus ruraux tels que ceux de La Ferté Macé ou de Vimoutiers (plus de 130 aides-soignantes pour 10 000 habitants) et de Mortain-Bocage (150 pour 10 000 habitants).

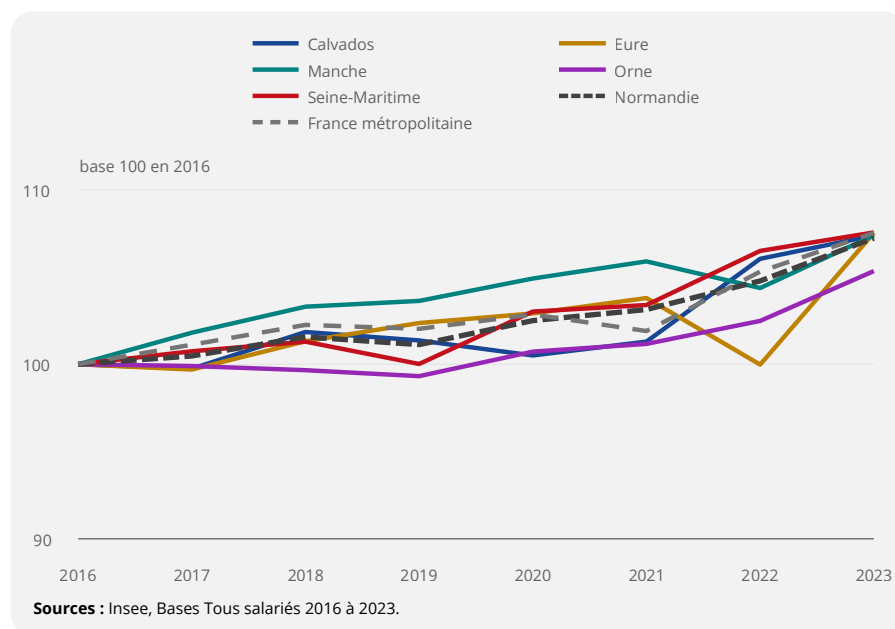
▶ 1. Nombre et densité d'aides-soignantes salariées en 2023

Territoire	Effectifs	Densité brute pour 10 000 habitants
Calvados	5 850	83
Eure	3 235	54
Manche	4 375	88
Orne	2 985	109
Seine-Maritime	9 835	78
Normandie	26 280	79
France métropolitaine	446 040	68

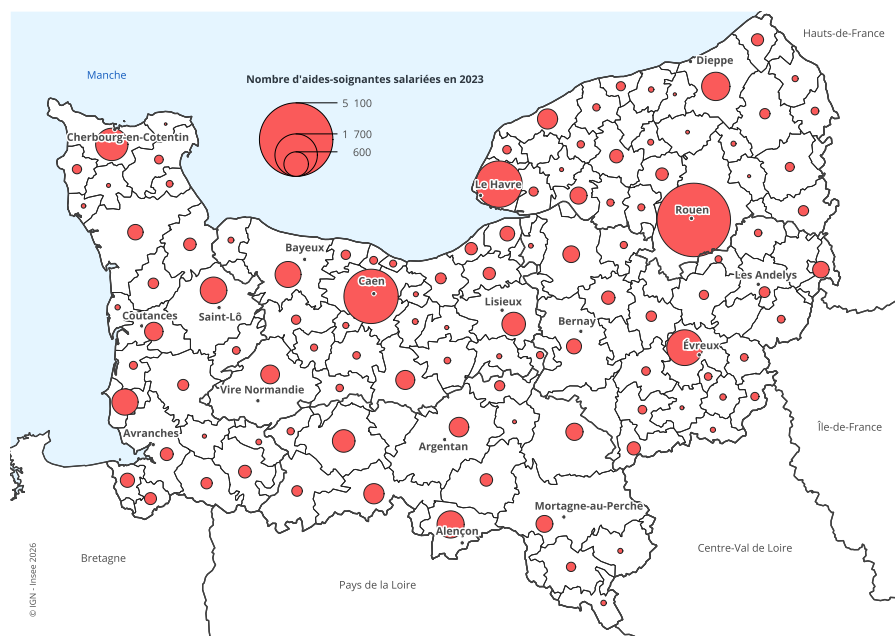
Champ : PCS correspondant aux aides-soignantes de la fonction publique ou du secteur privé (PCS 526A).

Sources : Insee, Base Tous salariés 2023 et estimations de population.

▶ 2. Évolution des aides-soignantes salariées au cours de la période 2016-2023



▶ 3. Nombre d'aides-soignantes salariées par bassin de vie en 2023



¹ Compte tenu du taux de féminisation de la profession, le terme d'aides-soignantes est ici utilisé pour parler de l'ensemble des professionnels hommes et femmes confondus.

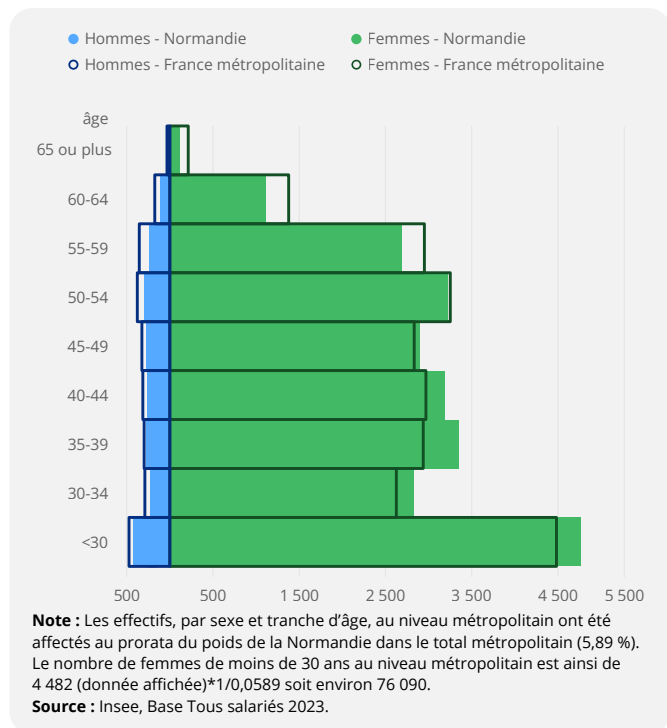
Dans cette profession très majoritairement féminine, le temps partiel est fréquent avec près de 20 % des aides-soignantes concernées. Un quart des aides-soignantes sont à temps partiel dans la Manche et deux fois moins dans

l'Eure (12 %), possiblement en lien avec la faible densité d'aides-soignantes dans ce département.

À l'horizon 2035, plus de 7 700 aides-soignantes normandes en activité en

2023 pourraient avoir cessé d'exercer, en très grande majorité pour partir en retraite ► **figure 6**. Cela représenterait près de trois aides-soignantes sur dix, au niveau régional comme dans chaque département normand. ●

► 4. Répartition par sexe et âge des aides-soignantes salariées en 2023



► 5. Caractéristiques des aides-soignantes salariées dans les départements normands en 2023

Territoire	Part (en %)				Âge moyen (en années)
	Femmes	Moins de 40 ans	55 ans ou plus	Temps partiel	
Calvados	90,8	46,5	16,9	18,7	41
Eure	92,1	43,3	15,1	11,6	42
Manche	91,4	44,9	15,9	25,4	41
Orne	92,3	44,0	18,0	21,0	42
Seine-Maritime	92,7	45,4	15,9	19,0	41
Normandie	91,9	45,2	16,3	19,3	41
France métropolitaine	89,8	42,2	19,5	16,5	42

Source : Insee, Base Tous salariés 2023.

► 6. Estimation des départs d'aides-soignantes salariées en activité en 2023 sur la période 2023-2035

Territoire	Nombre de départs		Taux de départs (en %)**	
	Tous motifs	dont retraite*	Tous motifs	dont retraite*
Calvados	1 730	1 700	30	29
Eure	955	940	30	29
Manche	1 280	1 260	29	29
Orne	925	910	31	30
Seine-Maritime	2 850	2 800	29	28
Normandie	7 740	7 610	29	29

Notes : * > Ces départs sont supposés en retraite en raison de l'âge des personnes concernées.

** > Taux de départs par rapport à l'effectif 2023.

Source : Insee, Base Tous salariés 2023.

Un besoin estimé à plus de 3 000 infirmières libérales d'ici 2035 pour compenser les départs et les effets liés à l'évolution de la population

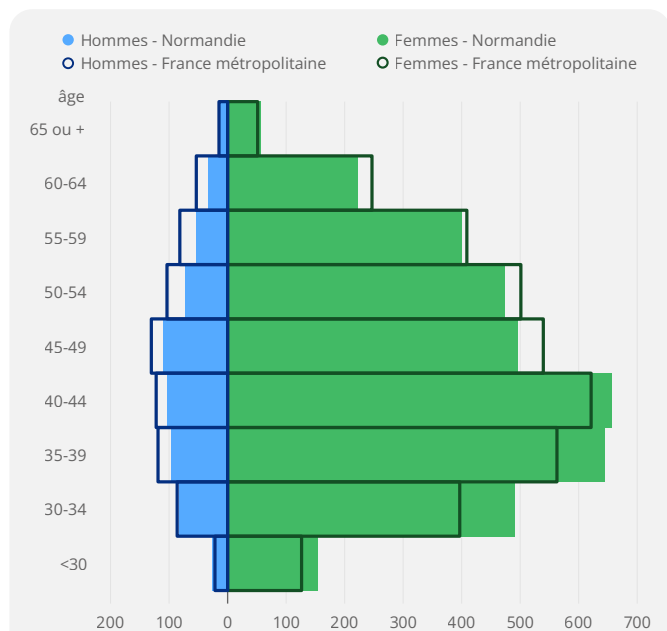
D'ici 2035, environ 3 100 infirmières supplémentaires seraient nécessaires en Normandie pour compenser les cessations d'activité (y compris les passages à un statut salarié) et répondre aux besoins liés à l'évolution de la population sur la période 2023-2035 ► **figure 8**. La Seine-Maritime concentrerait à elle seule plus du tiers des besoins.

À cet horizon, la moitié des infirmières libérales en exercice en 2023 pourraient cesser leur activité. Les départs à la retraite représenteraient moins d'un départ sur deux, seules 18 % des infirmières ayant 55 ans ou plus en 2023 ► **figure 5**. La majorité des départs résulterait ainsi de déménagements ou de changements d'activité.

Le recours aux soins infirmiers concerne essentiellement les personnes âgées de plus de 60 ans ► **figure 7**. Avec le vieillissement de la population,

les besoins en infirmières supplémentaires pourraient être importants à l'horizon 2035 : de l'ordre d'un millier selon le scénario de projection, toutes choses égales par ailleurs ► **figure 8**. Entre 2019 et 2024, plus de 1 750 infirmières libérales se sont installées dans la région. Si ces installations se poursuivaient au même rythme jusqu'en 2035, et sans départ parmi ces infirmières nouvellement installées, la région compterait 4 000 « nouvelles » infirmières libérales à cet horizon ► **figure 9**.

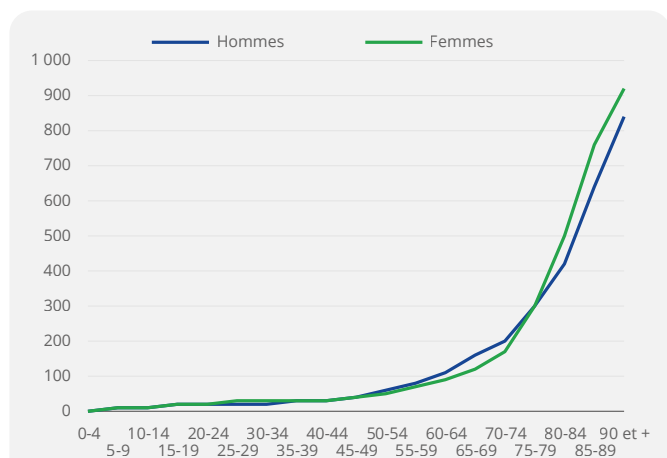
► 4. Répartition des infirmières libérales par âge et sexe en Normandie en 2023



Note : Les effectifs, par sexe et tranche d'âge, au niveau métropolitain ont été affectés au prorata du poids de la Normandie dans le total métropolitain (4,44 %). Le nombre de femmes de moins de 30 ans au niveau métropolitain est ainsi de 126 (donnée affichée)*1/0,0444 soit environ 2 840.

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025); Drees, RPPS.

► 7. Coefficients de recours* aux infirmières libérales selon l'âge et le sexe des patients



Note : * > Coefficient de recours (méthode) en moyenne annuelle (en base 100) sur la période sur la période 2019-2024, hors année 2020.

Lecture : entre 70 et 74 ans, les hommes consultent deux fois plus les infirmières que l'ensemble des habitants de Normandie en moyenne.

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025); Insee, Estimations de population 2023.

► 5. Caractéristiques des infirmières libérales dans les départements normands en 2023

Territoire	Part (en %)			Âge moyen (en années)
	Femmes	Moins de 40 ans	55 ans ou plus	
Calvados	83,9	36,5	18,6	45
Eure	88,8	39,0	18,0	43
Manche	85,4	34,9	14,9	45
Orne	85,8	27,6	22,7	45
Seine-Maritime	86,1	36,5	20,0	44
Normandie	85,9	35,7	17,8	44
France métropolitaine	82,5	31,3	20,5	46

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025); Drees, RPPS.

► 6. L'activité et le recours aux infirmières libérales en 2023

Territoire	Patients			Professionnelles de santé	
	Nombre d'actes* moyen par habitant selon le sexe du patient				Part de la population ayant consulté au moins une fois dans l'année (en %)
	Hommes	Femmes	Ensemble		
Calvados	16,8	20,7	18,8	41	13 700
Eure	12,9	16,1	14,6	43	13 750
Manche	22,6	30,6	26,7	48	12 410
Orne	18,3	22,8	20,6	39	12 500
Seine-Maritime	19,7	26,9	23,4	39	16 110
Normandie	18,2	23,9	21,1	41	14 300

Note : * > au cours d'une même consultation, plusieurs actes peuvent être effectués et comptabilisés.

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025); Insee, Estimations de population 2023.

► 8. Les besoins en infirmières libérales à l'horizon 2035 liés aux remplacements des départs et à l'évolution de la population

Territoire	Nombre de départs		Taux de départs (en %)	Besoins supplémentaires liés à l'évolution de la population**		Besoins globaux*
	Tous motifs	dont retraite		Scénario central	Scénario haut	
Calvados	415	205	49,7	225	270	660
Eure	265	110	46,8	170	210	455
Manche	415	210	50,7	155	190	585
Orne	190	95	50,4	65	85	265
Seine-Maritime	775	370	48,7	310	390	1 125
Normandie	2 060	990	49,2	925	1 145	3 090

Notes : * > Somme des départs et de la moyenne des 2 scénarios de projection de la population.** > Sous hypothèse que le nombre d'actes moyen par habitant selon l'âge et le sexe ne varie pas par rapport à la période d'observation 2019-2024 (hors 2020) et sous l'hypothèse d'une activité moyenne équivalente à celle de 2023 en Normandie (14 300 actes par an).

Sources : Insee, Omphale 2022 (scénarios central et haut); SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025).

► 9. Nombre d'installations annuel moyen d'infirmières libérales sur la période 2019-2024

Territoire	Nombre annuel moyen	Nombre total* sur une période de 12 ans
Calvados	85	1 020
Eure	45	540
Manche	75	900
Orne	25	300
Seine-Maritime	125	1 500
Normandie	355	4 260

Note : * > Ce nombre correspond au nombre total d'installations sur la période 2024-2035, si celles-ci se poursuivaient sur le même rythme que sur la période 2019-2024.
Source : RPPS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025).

Infirmières salariées¹ : trois sur dix, soit plus de 8 000 praticiennes, pourraient ne plus exercer en 2035

Une forte concentration des infirmières salariées dans les territoires dotés de grands établissements hospitaliers

En 2023, 28 000 infirmières salariées exercent en Normandie. Neuf sur dix sont des femmes ▶ **figure 4**. Quatre sur dix travaillent en Seine-Maritime et deux sur dix dans le Calvados ▶ **figure 1**. La densité d'infirmières salariées est supérieure au niveau métropolitain (84 pour 10 000 habitants contre 81) dans tous les départements normands, sauf dans l'Eure où elle est très faible (49). La moitié des effectifs d'infirmières salariées de la région se concentre dans les bassins de vie de Rouen (24 %), de Caen (15 %) et du Havre (10 %) où sont implantés de grands établissements hospitaliers ▶ **figure 3**.

Entre 2016 et 2023, le nombre d'infirmières salariées a augmenté de 4 % en Normandie, comme en France métropolitaine ▶ **figure 2**. Les effectifs progressent dans le Calvados (+8 %), la Manche (+6 %) et la Seine-Maritime (+3 %), ils stagnent dans l'Eure et dans l'Orne. En prenant en compte les évolutions de population, la densité d'infirmières salariées augmente dans tous les départements normands excepté dans l'Eure au cours de cette période.

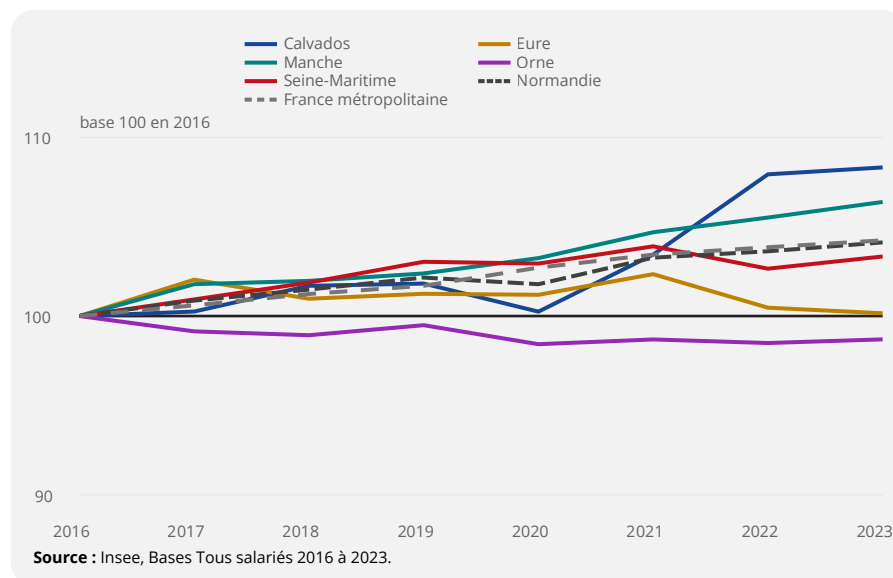
► 1. Nombre et densité d'infirmières salariées en 2023

Territoire	Effectifs	Densité brute pour 10 000 habitants
Calvados	6 460	92
Eure	2 935	49
Manche	4 250	86
Orne	2 425	88
Seine-Maritime	11 910	95
Normandie	27 980	84
France métropolitaine	535 370	81

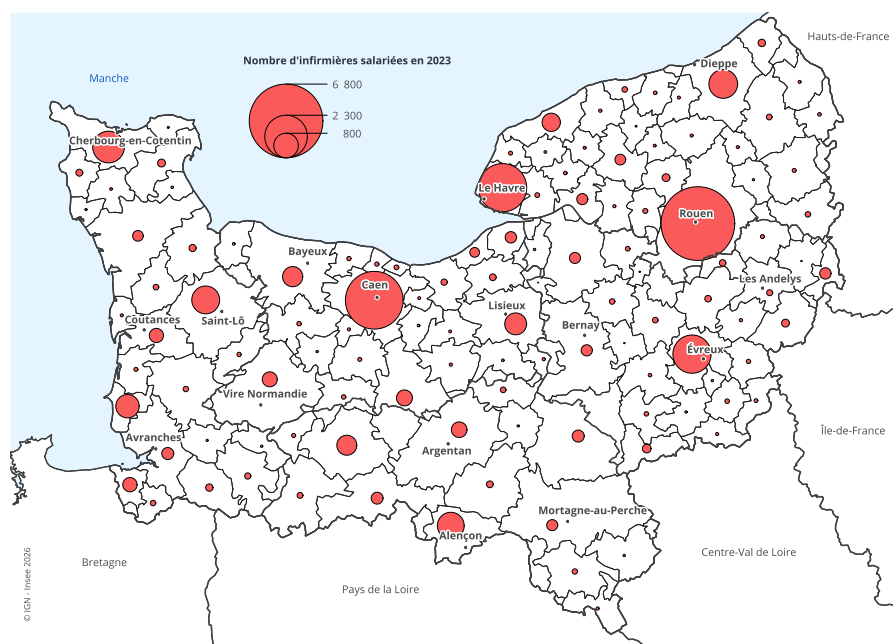
Champ : PCS correspondant aux cadres infirmiers (431A), infirmiers psychiatriques (431B), puéricultrices (431C), infirmiers spécialisés (431D) et infirmiers en soins généraux (431F).

Sources : Insee, Base Tous salariés 2023 et estimations de population.

► 2. Évolution des effectifs d'infirmières salariées au cours de la période 2016-2023



► 3. Nombre d'infirmières salariées par bassin de vie en 2023



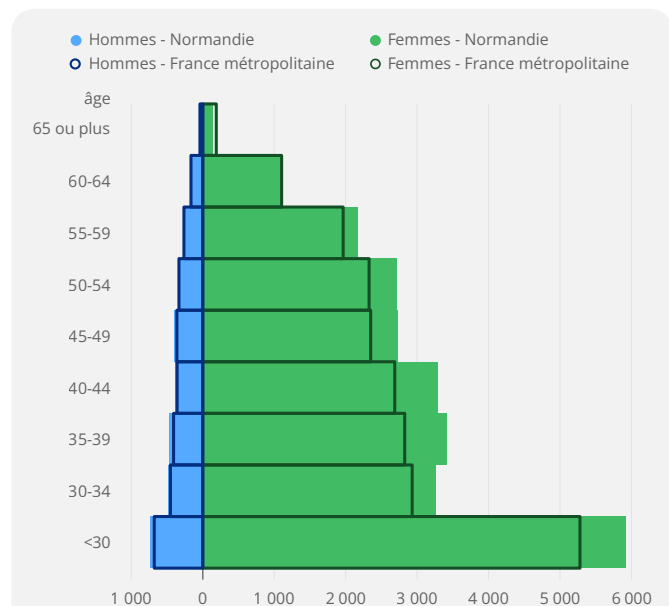
¹ Compte tenu du taux de féminisation de la profession, le terme d'infirmières salariées est ici utilisé pour parler de l'ensemble des professionnels femmes et hommes confondus.

Les infirmières salariées sont aussi relativement jeunes. Une infirmière sur deux est âgée de moins de 40 ans, et seule une sur sept a 55 ans ou plus. D'ici 2035, plus de 8 200 infirmières

en Normandie pourraient avoir cessé leur activité, soit près de 30 % des effectifs en poste en 2023 ► **figure 6**. La majorité des cessations d'activité serait liée à des départs en retraite.

La Seine-Maritime et le Calvados concentreraient respectivement 40 % et 22 % de ces besoins de remplacement, soit respectivement 3 300 et 1 800 infirmières. ●

► 4. Répartition par sexe et âge des infirmières salariées en 2023



Note : Les effectifs, par sexe et tranche d'âge, au niveau métropolitain ont été affectés au prorata du poids de la Normandie dans le total métropolitain (4,62 %). Le nombre de femmes de moins de 30 ans au niveau métropolitain est ainsi de 5 280 (donnée affichée)*1/0,0462 soit environ 114 300.
Source : Insee, Base Tous salariés 2023.

► 5. Caractéristiques des infirmières salariées dans les départements normands en 2023

Territoire	Part (en %)				Âge moyen (en années)
	Femmes	Moins de 40 ans	55 ans ou plus	Temps partiel	
Calvados	86,8	51,7	13,1	21,7	40
Eure	90,2	48,2	16,0	13,5	41
Manche	88,4	48,2	14,6	20,5	40
Orne	88,7	44,5	16,6	23,8	42
Seine-Maritime	88,6	53,8	12,4	21,7	39
Normandie	88,4	51,1	13,7	20,8	40
France métropolitaine	87,5	50,1	15,0	18,4	40

Source : Insee, Base Tous salariés 2023.

► 6. Estimation des départs d'infirmières salariées en activité en 2023 sur la période 2023-2035

Territoire	Nombre de départs		Taux de départs (en %) **	
	Tous motifs	dont retraite*	Tous motifs	dont retraite*
Calvados	1 850	1 435	29	22
Eure	925	750	32	26
Manche	1 330	1 065	31	25
Orne	800	660	33	27
Seine-Maritime	3 345	2 550	28	21
Normandie	8 245	6 460	29	23

Notes : * > Ces départs sont supposés en retraite en raison de l'âge des personnes concernées.

** > Taux de départs par rapport à l'effectif 2023.

Source : Insee, Base Tous salariés 2023.

Masseurs-kinésithérapeutes libéraux : un millier de ces praticiens serait nécessaire pour compenser les arrêts d'activité d'ici 2035

Une faible densité de masseurs-kinésithérapeutes en Normandie

En 2023, 2 600 masseurs-kinésithérapeutes libéraux exercent en Normandie ▶ **figure 1**. La densité de cette profession est, en Normandie, nettement inférieure au niveau métropolitain (7,8 professionnels pour 10 000 habitants contre 12,1). Cette densité apparaît faible dans tous les départements de la région, notamment dans l'Eure et l'Orne. Le nombre de masseurs-kinésithérapeutes libéraux a augmenté de près d'un tiers entre 2016 et 2023 dans la région (+35 %), une évolution comparable au niveau métropolitain (+32 % ▶ **figure 2**) et sensible dans tous les départements normands. La densité a ainsi augmenté de plus d'un point dans tous les départements normands sur cette période. Compte tenu de la structure par âge de la population et des besoins liés, la densité standardisée ▶ **méthode** en masseurs-kinésithérapeutes est plus élevée dans les bassins de vie urbains de Caen, Rouen, Le Havre, Cherbourg-en-Cotentin et ceux qui en sont proches, ainsi que dans les bassins de vie de Granville, de Vimoutiers et de Gacé ▶ **figure 3**.

▶ 1. Nombre et densité de masseurs-kinésithérapeutes libéraux ayant exercé en 2023

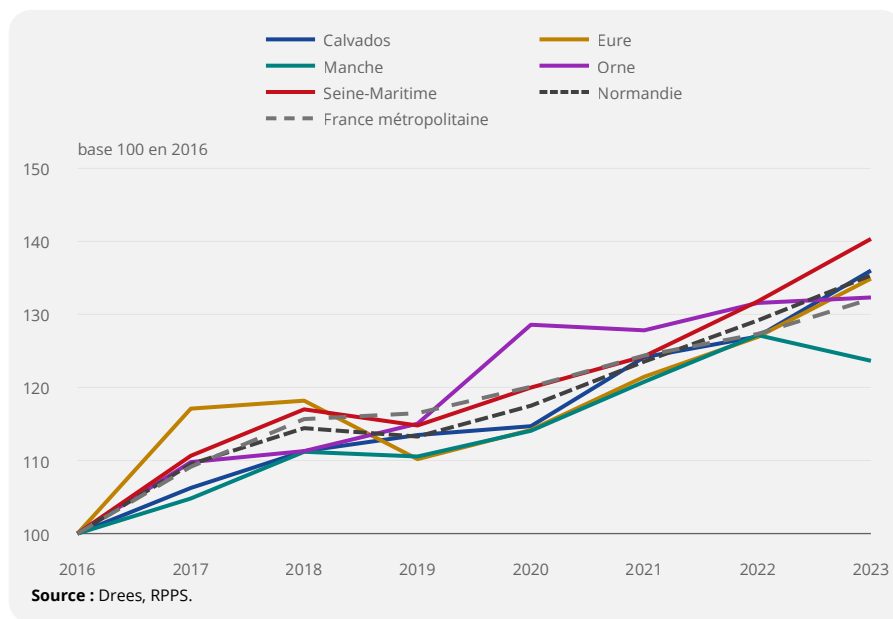
Territoire	Effectifs	Densité brute pour 10 000 habitants	Densité standardisée*
Calvados	665	9,4	7,1
Eure	350	5,8	5,1
Manche	365	7,4	5,7
Orne	165	6,0	4,5
Seine-Maritime	1 050	8,3	6,7
Normandie	2 595	7,8	6,2

Note : * > Densité standardisée : nombre de masseurs-kinésithérapeutes en équivalent temps plein / population standardisée (**méthode**). La population de référence est la population 2022 pour la densité standardisée pour être en cohérence avec la densité standardisée des bassins de vie.

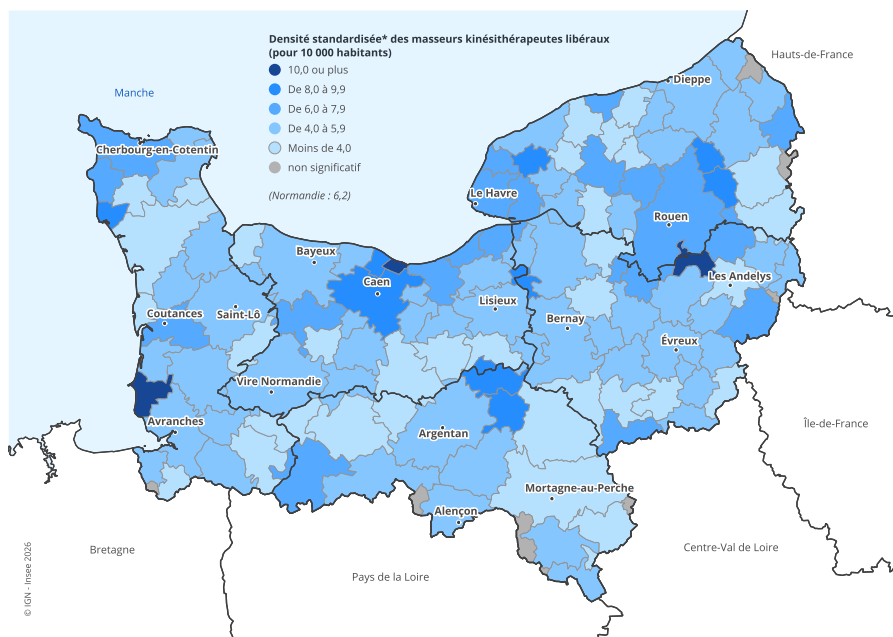
Lecture : Il y a en Normandie 7,8 masseurs-kinésithérapeutes libéraux pour 10 000 habitants (12,1 en France métropolitaine)

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS ; Insee, Recensement de la population 2022 et Estimations de population 2023.

▶ 2. Évolution des effectifs de masseurs-kinésithérapeutes libéraux et mixtes au 1^{er} janvier au cours de la période 2016-2023



▶ 3. Densité standardisée* de masseurs-kinésithérapeutes libéraux par bassin de vie en 2022



Note : * > **Méthode.**

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, Recensement de la population 2022.

Un besoin estimé à 1 200 masseurs-kinésithérapeutes d'ici 2035 pour compenser les cessations d'activité et les besoins liés à l'évolution de la population

D'ici 2035, l'installation de près de 1 200 masseurs-kinésithérapeutes en Normandie serait nécessaire pour compenser les départs (y compris les passages à un statut salarié) et pallier les besoins liés à l'évolution de la population ► **figure 8**. La Seine-Maritime et le Calvados concentreraient deux tiers de ces besoins, soit respectivement 460 et 305 praticiens. À cet horizon 2035, 40 % de ceux en exercice en 2023 pourraient avoir

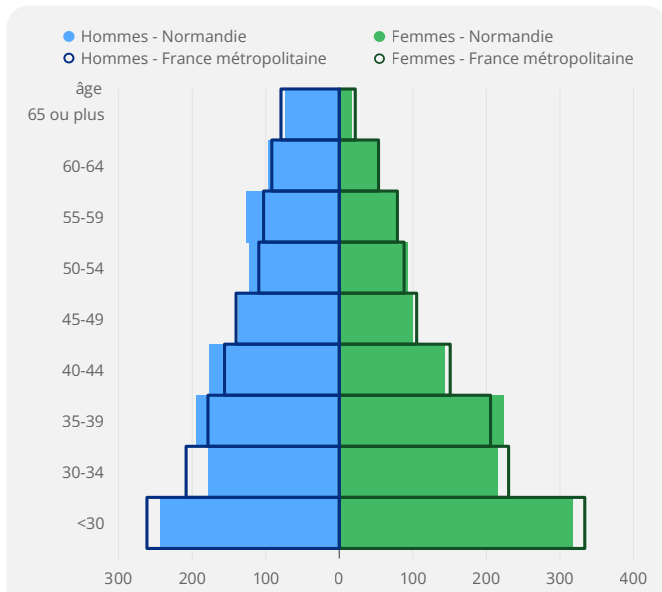
cessé leur activité. Les départs à la retraite représenteraient moins d'un départ sur deux, la part de masseurs-kinésithérapeutes âgés étant relativement faible ► **figure 5**. La majorité des départs serait ainsi liée à des déménagements ou à des changements d'activité.

Malgré le vieillissement de la population et le recours, croissant avec l'âge, aux soins exercés par cette profession ► **figure 7**, les besoins en masseurs-kinésithérapeutes supplémentaires liés à l'évolution de la demande de soins seraient modérés à l'horizon 2035. Dans l'optique du maintien de l'offre au niveau actuel (inférieure de plus du tiers à la moyenne métropolitaine),

ils sont estimés entre 140 et 210 praticiens selon le scénario de projection et toutes choses égales par ailleurs ► **figure 8**, en raison de la quasi-stabilité de la population normande à cet horizon.

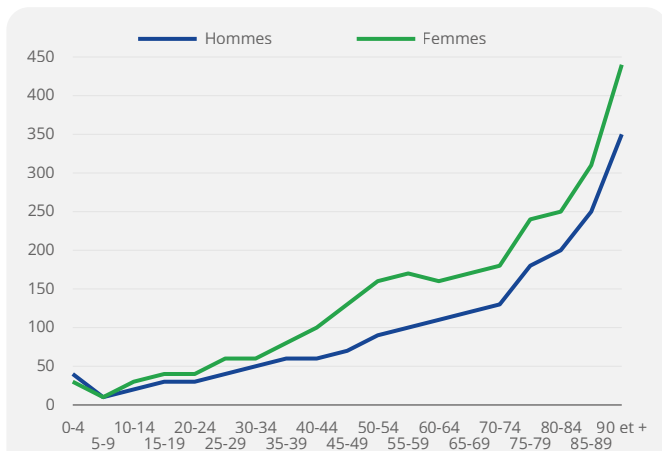
Si les installations de masseurs-kinésithérapeutes se poursuivaient sur la période 2023-2035 au même rythme que celui observé sur la période récente (255 en moyenne par an en Normandie entre 2019 et 2024), et sans départ parmi ceux nouvellement installés, elles permettraient de compenser les besoins estimés pour la région et dans tous les départements normands et d'améliorer l'offre existante. ●

► 4. Répartition des masseurs-kinésithérapeutes libéraux par âge et sexe en Normandie en 2023



Note : Les effectifs, par sexe et tranche d'âge, au niveau métropolitain ont été affectés au prorata du poids de la Normandie dans le total métropolitain (3,35 %). Le nombre de femmes de moins de 30 ans au niveau métropolitain est ainsi de 334 (donnée affichée)*1/0,0335 soit environ 9 970.
Sources : SNDS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS.

► 7. Coefficients de recours* aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux selon l'âge et le sexe des patients



Note : * > Coefficient de recours (méthode) en moyenne annuelle (en base 100) sur la période sur la période 2019-2024, hors année 2020.
Lecture : Entre 80 et 84 ans, les hommes consultent deux fois plus les masseurs-kinésithérapeutes qu'en moyenne un habitant de la Normandie.
Source : SNDS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, Estimations de population 2023.

► 5. Caractéristiques des masseurs-kinésithérapeutes libéraux dans les départements normands en 2023

Territoire	Part (en %)			Âge moyen (en années)
	Femmes	Moins de 40 ans	55 ans ou plus	
Calvados	44,6	52,3	16,3	40
Eure	50,6	48,0	20,5	42
Manche	49,3	42,7	20,8	43
Orne	45,7	47,6	17,1	43
Seine-Maritime	49,1	59,2	15,6	39
Normandie	48,0	52,9	17,3	41
France métropolitaine	44,6	54,6	16,5	40

Sources : SNDS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS.

► 6. L'activité et le recours aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2023

Territoire	Patients			Part de la population ayant consulté au moins une fois dans l'année (en %)	Professionnels de santé Nombre d'actes* moyen
	Nombre d'actes* moyen par habitant selon le sexe du patient		Ensemble		
	Hommes	Femmes			
Calvados	2,9	4,7	3,9	15	32 840
Eure	2,2	3,5	2,9	12	36 780
Manche	2,6	4,1	3,3	13	33 660
Orne	2,0	3,0	2,5	11	32 930
Seine-Maritime	2,7	4,4	3,6	14	34 400
Normandie	2,6	4,2	3,4	14	34 120

Note : * > Au cours d'une même consultation, plusieurs actes peuvent être effectués et comptabilisés.
Sources : SNDS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, Estimations de population 2023.

► 8. Les besoins en masseurs-kinésithérapeutes libéraux à l'horizon 2035 liés aux remplacements des départs et à l'évolution de la population

Territoire	Nombre de départs		Taux de départs (en %)	Besoins supplémentaires liés à l'évolution de la population**		Besoins globaux*
	Tous motifs	dont retraite		Scénario central	Scénario haut	
Calvados	255	115	38,3	40	55	305
Eure	145	70	41,4	20	35	170
Manche	145	80	39,7	25	35	175
Orne	65	35	39,4	5	10	70
Seine-Maritime	395	165	37,6	50	75	460
Normandie	1 005	465	38,7	140	210	1 180

Notes : * > Somme des départs et de la moyenne des 2 scénarios de projection de la population.** > Sous hypothèse que le nombre d'actes moyen par habitant selon l'âge et le sexe ne varie pas par rapport à la période d'observation 2019-2024 (hors 2020) et sous l'hypothèse d'une activité moyenne équivalente à celle de 2023 en Normandie (34 120 actes par an).
Sources : Insee, Omphale 2022 (scénarios central et haut) ; SNDS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025).

► 9. Nombre d'installations annuel moyen de masseurs-kinésithérapeutes libéraux sur la période 2019-2024

Territoire	Nombre annuel moyen	Nombre total* sur une période de 12 ans
Calvados	75	900
Eure	35	420
Manche	40	480
Orne	20	240
Seine-Maritime	85	1 020
Normandie	255	3 060

Note : * > Ce nombre correspond au nombre total d'installations sur la période 2024-2035, si celles-ci se poursuivaient sur le même rythme que sur la période 2019-2024.
Source : RPPS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025).

Masseurs-kinésithérapeutes salariés : plus de quatre professionnels sur dix pourraient cesser d'exercer d'ici 2035

Une forte concentration dans les bassins de vie de Rouen et de Caen

En 2023, environ 850 masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs salariés exercent en Normandie ► **figure 1**. Si la densité de ces professionnels est, en Normandie, assez proche du niveau métropolitain, elle varie fortement selon les territoires et du simple au double selon les départements normands : de 1,6 pour 10 000 habitants dans l'Eure à 3,1 dans l'Orne. Par ailleurs, la moitié des bassins de vie normands en est quasiment dépourvue ► **figure 3**. Ces salariés sont en effet fortement concentrés sur quelques bassins de vie où sont localisés les centres hospitaliers universitaires. Ainsi, quatre masseurs-kinésithérapeutes normands sur dix travaillent soit dans le bassin de vie de Rouen (3 sur 10), soit dans celui de Caen (1 sur 10).

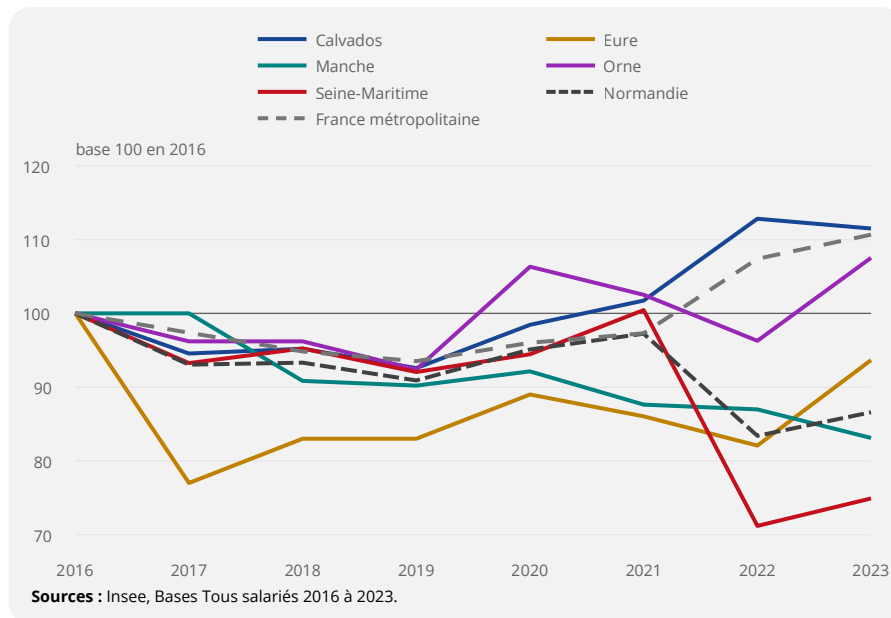
De 2016 à 2023, le nombre de masseurs-kinésithérapeutes salariés a diminué de 13 % en Normandie ► **figure 2** alors qu'il augmentait de 11 % en France métropolitaine. Cette baisse touche particulièrement la Manche, l'Eure et surtout la Seine-Maritime (-25 %), tandis que leur nombre progressait de près de 10 % dans le Calvados et l'Orne. Compte tenu de l'évolution de la population sur la même période, la densité en masseurs-kinésithérapeutes a ainsi baissé dans la région, en particulier en Seine-Maritime (3,8 en 2016 contre 2,9 en 2023). Elle est restée stable dans l'Eure et a augmenté dans le Calvados et dans l'Orne.

► 1. Nombre et densité de masseurs-kinésithérapeutes salariés en 2023

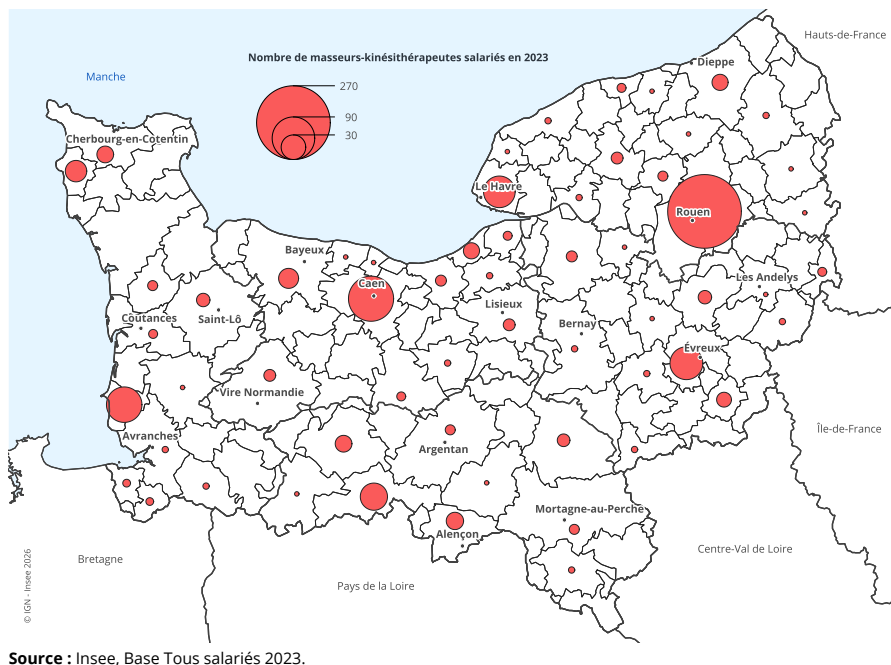
Territoire	Effectifs	Densité brute pour 10 000 habitants
Calvados	170	2,4
Eure	100	1,6
Manche	130	2,6
Orne	85	3,1
Seine-Maritime	360	2,9
Normandie	845	2,5
France métropolitaine	18 175	2,8

Champ : PCS correspondant aux masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs salariés (PCS 432B).
Sources : Insee, Base Tous salariés 2023 et estimations de population.

► 2. Évolution des effectifs de masseurs-kinésithérapeutes salariés au cours de la période 2016-2023



► 3. Nombre de masseurs-kinésithérapeutes salariés par bassin de vie en 2023

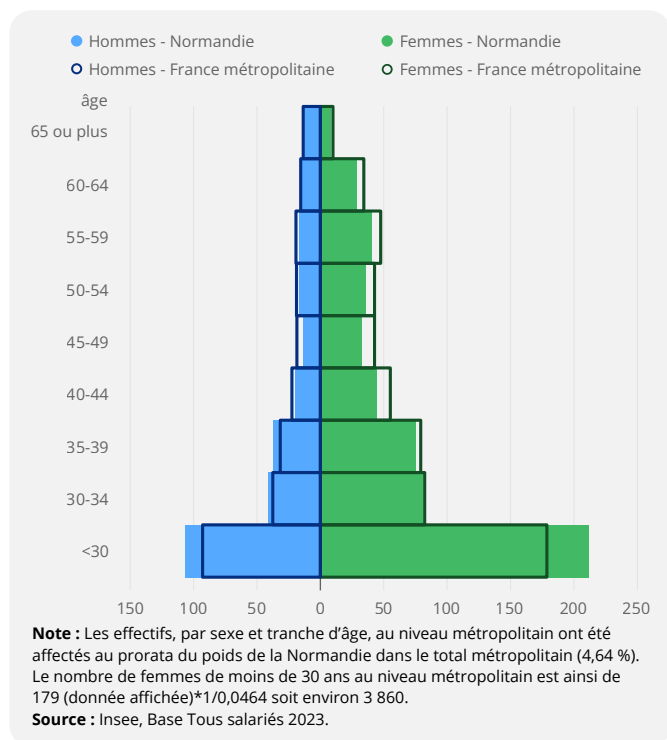


Deux tiers des masseurs-kinésithérapeutes travaillant en tant que salariés sont des femmes, une proportion bien plus élevée que parmi leurs homologues libéraux où c'est la moitié. La part des moins de 40 ans est importante parmi les masseurs-kinésithérapeutes salariés (66 %). À

horizon 2035, 44 % des masseurs-kinésithérapeutes salariés en 2023, soit 370 personnes, pourraient ne plus exercer ► **figure 6**. Pour 150 d'entre eux, il s'agirait de départs en retraite. Les 120 autres professionnels pourraient effectuer une mobilité géographique, arrêter d'exercer cette activité ou passer

du statut salarié à celui de libéral. Dans l'Orne, où la part de professionnels âgés de 55 ans ou plus est nettement plus élevée que dans les autres départements normands (28 % contre au plus 20 %), c'est plus de la moitié des masseurs-kinésithérapeutes qui pourraient ne plus travailler à cet horizon 2035. ●

► 4. Répartition par sexe et âge des masseurs-kinésithérapeutes salariés en 2023



► 5. Caractéristiques des masseurs-kinésithérapeutes salariés dans les départements normands en 2023

Territoire	Part (en %)			Temps partiel	Âge moyen (en années)
	Femmes	Moins de 40 ans	55 ans ou plus		
Calvados	70,4	56,8	19,5	30,8	40
Eure	61,9	67,0	13,4	19,6	36
Manche	70,5	61,2	14,0	27,9	38
Orne	57,0	57,0	27,9	22,1	41
Seine-Maritime	66,6	72,9	10,2	23,2	34
Normandie	66,4	65,6	14,8	24,9	37
France métropolitaine	67,9	59,6	16,6	24,3	38

Source : Insee, Base Tous salariés 2023.

► 6. Estimation des départs de masseurs-kinésithérapeutes salariés en activité en 2023 sur la période 2023-2035

Territoire	Nombre de départs		Taux de départs (en %) **	
	Tous motifs	dont retraite*	Tous motifs	dont retraite*
Calvados	80	40	46	23
Eure	45	15	45	17
Manche	55	25	44	18
Orne	45	25	53	31
Seine-Maritime	145	45	40	13
Normandie	370	150	44	18

Notes : * > Ces départs sont supposés en retraite en raison de l'âge des personnes concernées.

** > Taux de départs par rapport à l'effectif 2023.

Source : Insee, Base Tous salariés 2023.

Chirurgiens-dentistes libéraux : deux sur cinq n'exerceront plus d'ici 2035

Une très faible densité de chirurgiens-dentistes en Normandie

En 2023, 1 250 chirurgiens-dentistes libéraux exercent en Normandie

► **figure 1.** Avec seulement 3,8 praticiens pour 10 000 habitants, la Normandie se place au dernier rang des régions métropolitaines pour la densité en chirurgiens-dentistes libéraux (5,1 au niveau métropolitain). Cette faible densité concerne tous les départements normands, en particulier l'Orne et l'Eure qui figurent parmi les dix départements métropolitains les moins pourvus. De 2016 à 2023, le nombre de chirurgiens-dentistes a peu évolué en Normandie comme au niveau national ► **figure 2.** Compte tenu de la structure par âge de la population et des besoins qui peuvent en découler, la densité standardisée ► **méthode** apparaît faible dans la plupart des bassins de vie normands ► **figure 3.** Quelques territoires sont cependant un peu mieux dotés en chirurgiens-dentistes : les bassins de vie situés au sud-ouest de la Manche ainsi que ceux du Havre et de Caen.

► 1. Nombre et densité de chirurgiens-dentistes libéraux ayant exercé en 2023

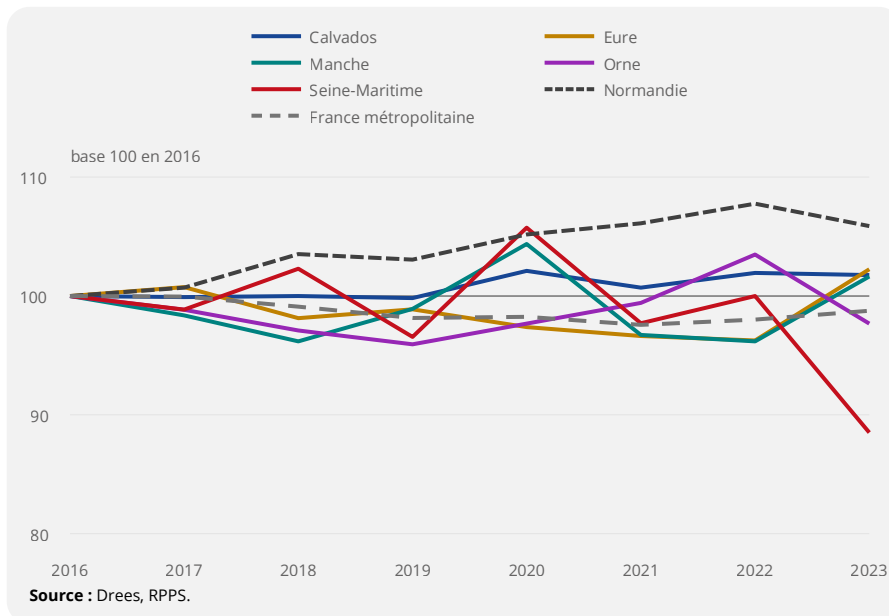
Territoire	Effectifs	Densité brute pour 10 000 habitants	Densité standardisée*
Calvados	300	4,3	3,4
Eure	195	3,2	2,7
Manche	175	3,6	3,0
Orne	80	2,9	2,6
Seine-Maritime	505	4,0	3,2
Normandie	1 255	3,8	3,1

Note : * > Densité standardisée : nombre de chirurgiens-dentistes en équivalent temps plein / population standardisée (**méthode**). La population de référence est la population 2022 pour la densité standardisée pour être en cohérence avec la densité standardisée des bassins de vie.

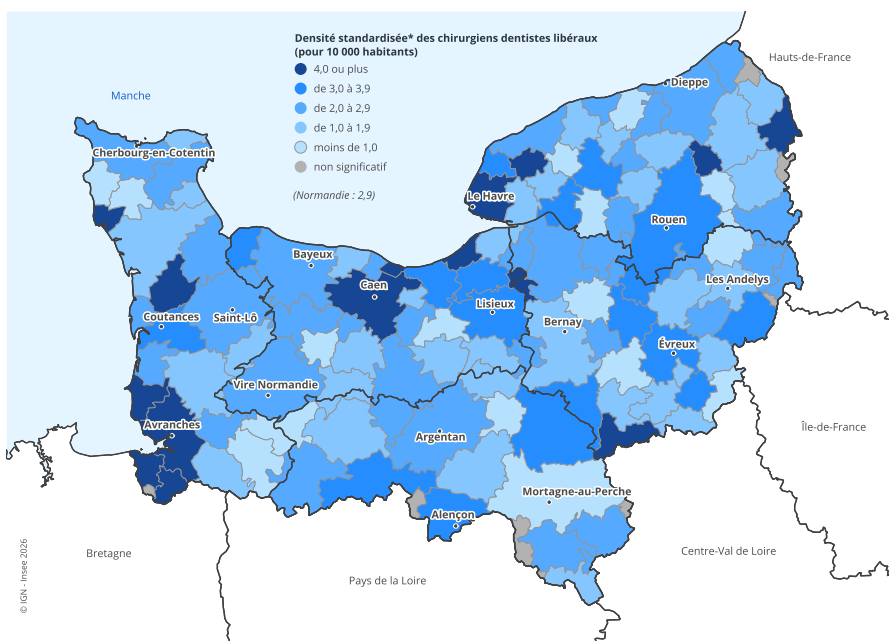
Lecture : Il y a en Normandie 3,8 chirurgiens-dentistes libéraux pour 10 000 habitants (5,1 en France métropolitaine).

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS ; Insee, Recensement de la population 2022 et estimations de population 2023.

► 2. Évolution des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux au 1^{er} janvier au cours de la période 2016-2023



► 3. Densité standardisée* de chirurgiens-dentistes libéraux par bassin de vie en 2022



Note : * > **Méthode.**

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, Recensement de la population 2022.

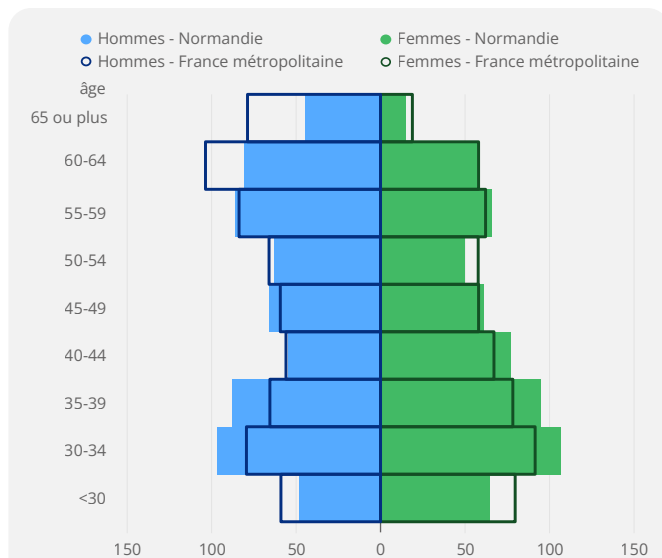
520 chirurgiens-dentistes libéraux pourraient être nécessaires d'ici 2035 pour remplacer les départs et faire face à l'évolution de la population

D'ici 2035, pour maintenir le niveau actuel de l'offre de soins, il faudrait 520 chirurgiens-dentistes libéraux en Normandie pour pallier les départs de praticiens, y compris les remplacements de ceux qui continuent d'exercer en tant que salarié, et les besoins liés à l'évolution de la population sur la période 2023-2035 ► **figure 8**. La Seine-Maritime pourrait représenter 40 % de ces besoins, soit 220 praticiens. Parmi les chirurgiens-dentistes en exercice en 2023, 44 % devraient avoir cessé leur activité d'ici 2035, pour les deux

tiers en raison d'un départ en retraite. En effet, 30 % des praticiens en exercice sont âgés de 55 ans ou plus ► **figure 5**. Dans la Manche, département où la part des plus de 55 ans est la plus forte (38 %), les arrêts d'activité pourraient concerner la moitié des praticiens. La faible densité en chirurgiens-dentistes dans la région a des impacts sur le recours aux soins. Ainsi, deux Normands sur cinq n'effectuent pas de visite annuelle chez le dentiste. La difficulté d'accès à cette profession peut entraîner une sous-consommation des soins associés. Les projections sur la demande de soins qui sont fondées sur les taux de recours observés sur la période récente se traduisent ainsi par une diminution des besoins liée notamment au vieillissement de la

population et au moindre recours des patients les plus âgés. Ces projections montrent la possibilité de maintenir la couverture médicale actuelle avec une baisse du nombre de praticiens (entre -25 et -55 praticiens à l'horizon 2035 selon le scénario de projection et toutes choses égales par ailleurs). Ces besoins peuvent être cependant sous estimés du fait de la sous-consommation observée. Si les installations de chirurgiens-dentistes se poursuivent au rythme observé sur la période récente (135 par an en Normandie entre 2019 et 2024), elles devraient permettre de compenser les départs projetés dans tous les départements normands ; sous réserve qu'il n'y ait pas de départs supplémentaires parmi les nouveaux installés. ●

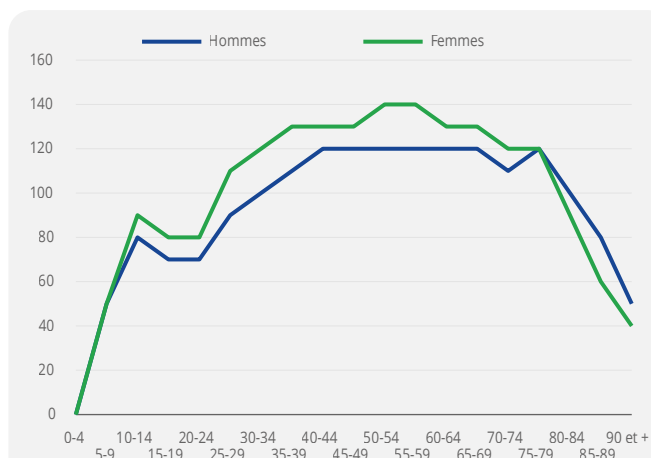
► 4. Répartition des chirurgiens-dentistes libéraux par âge et sexe en Normandie en 2023



Note : Les effectifs, par sexe et tranche d'âge, au niveau métropolitain ont été affectés au prorata du poids de la Normandie dans le total métropolitain (3,66 %). Le nombre de femmes de moins de 30 ans au niveau métropolitain est ainsi de 80 (donnée affichée)*1/0,0366 soit environ 2 180.

Sources : SNDS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS.

► 7. Coefficients de recours* aux chirurgiens-dentistes libéraux selon l'âge et le sexe des patients



Note : * > Coefficient de recours (**méthode**) en moyenne annuelle (en base 100) sur la période sur la période 2019-2024, hors année 2020.

Lecture : Entre 5 et 9 ans, hommes comme femmes consultent deux fois moins les chirurgiens-dentistes que l'ensemble des habitants de Normandie en moyenne.

Sources : SNDS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, Estimations de population 2023.

► 5. Caractéristiques des chirurgiens-dentistes libéraux dans les départements normands en 2023

Territoire	Part (en %)			Âge moyen (en années)
	Femmes	Moins de 40 ans	55 ans ou plus	
Calvados	47,2	39,9	25,2	45
Eure	50,0	40,2	33,5	46
Manche	42,4	33,3	37,9	47
Orne	45,7	40,7	24,7	45
Seine-Maritime	49,5	41,7	29,8	45
Normandie	47,8	39,8	30,1	46
France métropolitaine	46,7	37,1	33,1	46

Sources : SNDS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS.

► 6. L'activité et le recours aux chirurgiens-dentistes libéraux en 2023

Territoire	Patients			Part de la population ayant consulté au moins une fois dans l'année (en %)	Professionnels de santé
	Nombre moyen de consultations par habitant selon le sexe du patient				
	Hommes	Femmes	Ensemble		
Calvados	0,9	1,0	0,9	40	1 860
Eure	0,8	0,9	0,9	37	1 680
Manche	0,8	0,9	0,8	39	1 820
Orne	0,7	0,9	0,8	36	1 780
Seine-Maritime	0,9	1,0	1,0	40	1 950
Normandie	0,8	1,0	0,9	39	1 870

Sources : SNDS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, Estimations de population 2023.

► 8. Les besoins en chirurgiens-dentistes libéraux à l'horizon 2035 liés aux remplacements des départs et à l'évolution de la population

Territoire	Nombre de départs		Taux de départs (en %)	Besoins supplémentaires liés à l'évolution de la population**		Besoins globaux*
	Tous motifs	dont retraite		Scénario central	Scénario haut	
Calvados	125	80	41,2	-5	0	120
Eure	95	65	48,5	-15	-10	80
Manche	90	65	50,0	-10	-5	85
Orne	30	20	39,9	-10	-5	25
Seine-Maritime	220	145	43,7	-15	-5	210
Normandie	560	375	44,5	-55	-25	520

Notes : * > Somme des départs et de la moyenne des 2 scénarios de projection de la population.** > Sous hypothèse que le nombre d'actes moyen par habitant selon l'âge et le sexe ne varie pas par rapport à la période d'observation 2019-2024 (hors 2020) et sous l'hypothèse d'une activité moyenne équivalente à celle de 2023 en Normandie (1 870 actes par an).

Sources : Insee, Omphale 2022 (scénarios central et haut) ; SNDS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025).

► 9. Nombre d'installations annuel moyen de chirurgiens-dentistes libéraux sur la période 2019-2024

Territoire	Nombre annuel moyen	Nombre total* sur une période de 12 ans
Calvados	40	480
Eure	25	300
Manche	15	180
Orne	10	120
Seine-Maritime	45	540
Normandie	135	1 620

Note : * > Ce nombre correspond au nombre total d'installations sur la période 2024-2035, si celles-ci se poursuivaient sur le même rythme que sur la période 2019-2024.

Source : RPPS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025).

Sages-femmes libérales : la moitié de ces professionnelles pourrait ne plus exercer en 2035

Une densité qui reste inférieure à la moyenne métropolitaine malgré une forte progression depuis 2016

En 2023, 310 sages-femmes libérales exercent en Normandie, dont les deux tiers en Seine-Maritime et dans le Calvados ► **figure 1**. La densité régionale s'établit à 4,6 sages-femmes libérales pour 10 000 habitantes de 15 à 49 ans, un niveau inférieur à la moyenne métropolitaine (5,9). Cette densité est inférieure à la moyenne nationale dans tous les départements normands, et particulièrement dans l'Orne (2,1). Depuis 2016, le nombre de sages-femmes libérales a progressé de moitié en Normandie comme en France métropolitaine ► **figure 2**. Cette augmentation est marquée dans l'Eure et la Seine-Maritime, où la densité brute en sages-femmes a quasiment doublé en sept ans. La croissance est plus modérée dans l'Orne et le Calvados, autour de +20 %. Dans l'Orne, vraisemblablement en lien avec la faible densité de sages-femmes, la part de femmes de 15 à 49 ans ayant consulté au cours de l'année est presque deux fois plus faible qu'au niveau régional ► **figure 6**. Dans ce département, les sages-femmes ont d'ailleurs un niveau d'activité nettement plus élevé que dans les autres départements normands : 2 260 actes en moyenne par an par professionnelle contre 1 860 au niveau régional.

En tenant compte des différences de recours selon l'âge et de la structure par âge de cette population féminine, la densité standardisée ► **méthode** est assez proche entre les départements normands, à l'exception de l'Orne. Par ailleurs, un tiers des bassins de vie de la région ne disposent d'aucune sage-femme libérale ► **figure 3**.

► 1. Nombre et densité de sages-femmes libérales ayant exercé en 2023

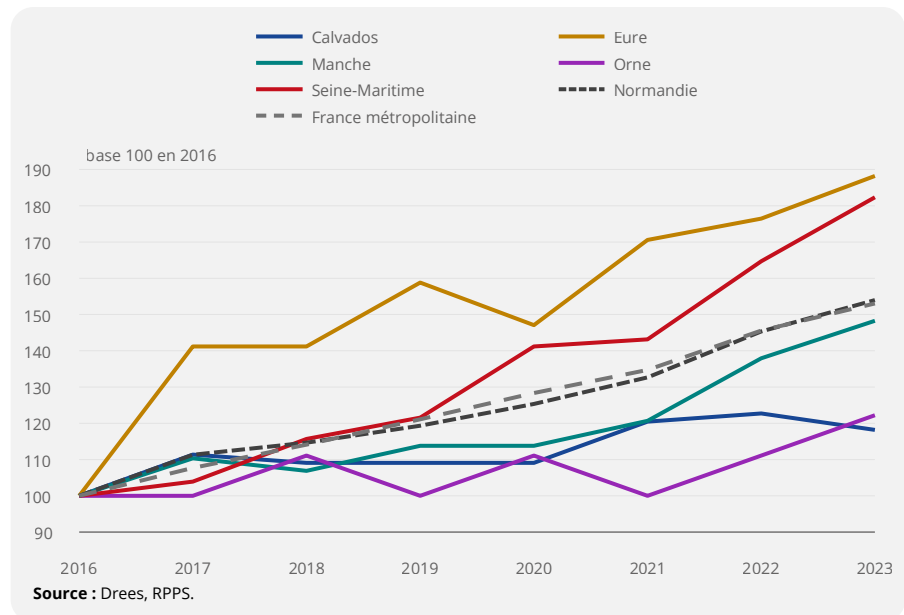
Territoire	Effectifs	Densité brute pour 10 000 habitantes	Densité standardisée*
Calvados	75	5,1	0,8
Eure	45	3,7	0,7
Manche	45	5,0	0,9
Orne	10	2,1	0,4
Seine-Maritime	135	5,2	0,9
Normandie	310	4,6	0,8

Note : * > Densité standardisée : nombre de masseurs-kinésithérapeutes en équivalent temps plein / population standardisée (**méthode**). La population de référence est la population 2022 pour la densité standardisée pour être en cohérence avec la densité standardisée des bassins de vie.

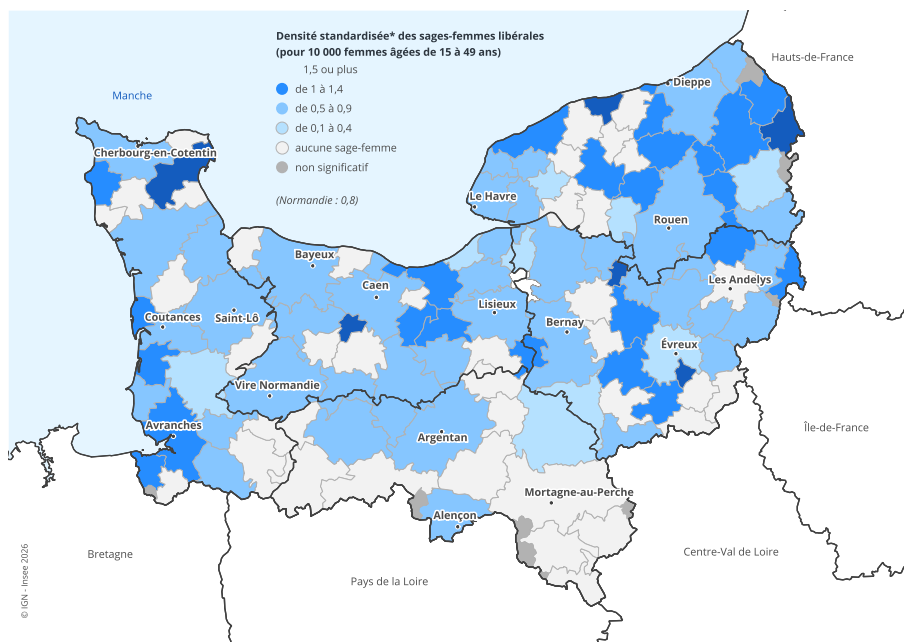
Lecture : Il y a en Normandie 4,6 sages-femmes libérales pour 10 000 habitantes de 15 à 49 ans (5,9 en France métropolitaine).

Sources : SNDS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS ; Insee, Recensement de la population 2022 et estimations de population 2023.

► 2. Évolution des effectifs de sages-femmes libérales au 1^{er} janvier au cours de la période 2016-2023



► 3. Densité standardisée* de sages-femmes libérales par bassin de vie en 2022



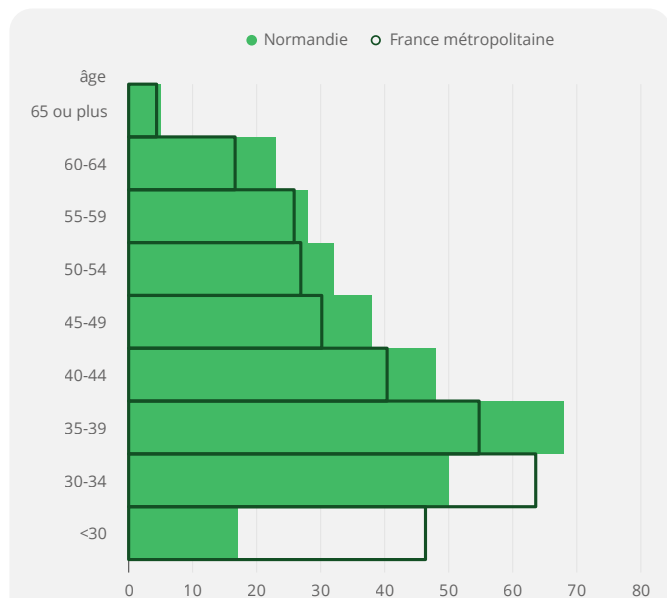
Un besoin estimé à 150 sages-femmes d'ici 2035 pour compenser les cessations d'activité

À l'horizon 2035, la moitié des sages-femmes normandes exerçant en libéral en 2023 pourraient avoir cessé leur activité (ou exercer en tant que salariée ou dans une

autre région) et pour la moitié d'entre elles en raison d'un départ en retraite ► **figure 8**. Les besoins liés à l'évolution de la population, sans changement sur le niveau de recours actuel, seraient limités, voire légèrement négatifs, le nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans devant diminuer. Le besoin en renouvellement à horizon 2035 serait de

150 sages-femmes pour compenser les arrêts d'activité. Cependant, si les installations se poursuivaient jusqu'en 2035 au même rythme que celui observé dans la région sur la période récente (environ 35 par an entre 2019 et 2024), leur nombre à l'horizon 2035 pourrait être nettement supérieur aux arrêts d'activité au niveau régional. ●

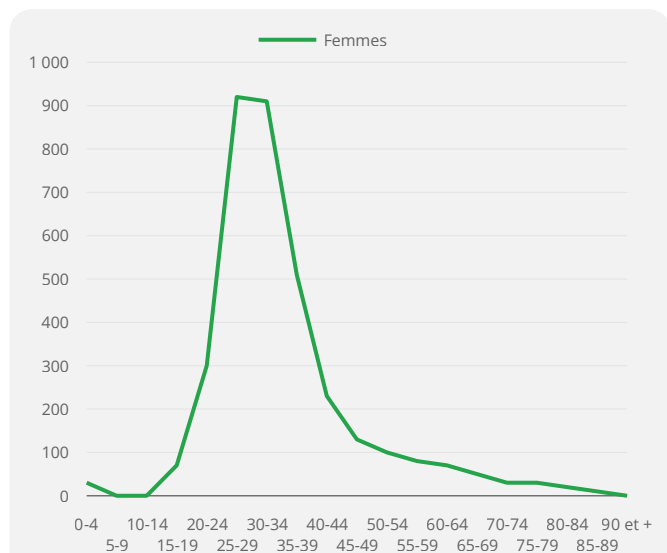
► 4. Répartition des sages-femmes libérales par âge en Normandie en 2023



Note : Les effectifs, par tranche d'âge, au niveau métropolitain ont été affectés au prorata du poids de la Normandie dans le total métropolitain (5,26 %). Le nombre de sages-femmes de moins de 30 ans au niveau métropolitain est ainsi de 46 (donnée affichée)*1/0,0526 soit environ 880.

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS.

► 7. Coefficients de recours* aux sages-femmes libérales selon l'âge des patientes



Note : * > Coefficient de recours (méthode) en moyenne annuelle (en base 100) sur la période sur la période 2019-2024, hors année 2020.

Lecture : Entre 20 et 24 ans, les femmes consultent trois fois plus les sages-femmes qu'en moyenne une habitante de la Normandie ayant entre 15 et 49 ans.

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, Estimations de population 2023.

► 5. Caractéristiques des sages-femmes libérales dans les départements normands en 2023

Territoire	Femmes	Part (en %)		Âge moyen (en années)
		Moins de 40 ans	55 ans ou plus	
Calvados	100,0	37,8	25,7	45
Eure	100,0	47,7	20,5	43
Manche	95,5	50,0	16,7	42
Orne	100,0	60,0	20,0	43
Seine-Maritime	98,5	40,7	14,1	43
Normandie	98,7	43,0	18,4	43
France métropolitaine	96,7	53,3	15,2	41

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS.

► 6. L'activité et le recours aux sages-femmes libérales en 2023

Territoire	Patients		Professionnels de santé
	Nombre de consultations moyen (pour 100 habitantes de 15 à 49 ans)	Part des femmes de 15-49 ans ayant consulté au moins une fois dans l'année (en %)	
			Femmes
Calvados	39	14	1 550
Eure	44	20	2 220
Manche	47	21	2 000
Orne	23	11	2 260
Seine-Maritime	52	22	1 850
Normandie	45	19	1 860

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, Estimations de population 2023.

► 8. Les besoins en sages-femmes libérales à l'horizon 2035 liés aux remplacements des départs et à l'évolution de la population

Territoire	Nombre de départs		Taux de départs (en %)	Besoins supplémentaires liés à l'évolution de la population**		Besoins globaux*
	Tous motifs	dont retraite		Scénario central	Scénario haut	
Normandie	155	80	49,7	-15	-5	145

Notes : * > Somme des départs et de la moyenne des 2 scénarios de projection de la population.** > Sous hypothèse que le nombre d'actes moyen par habitante selon l'âge et le sexe ne varie pas par rapport à la période d'observation 2019-2024 (hors 2020) et sous l'hypothèse d'une activité moyenne équivalente à celle de 2023 en Normandie (1 860 actes par an).

Sources : Insee, Omphale 2022 (scénarios central et haut) ; SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025).

► 9. Nombre d'installations annuel moyen de sages-femmes libérales sur la période 2019-2024

Territoire	Nombre annuel moyen	Nombre total* sur une période de 12 ans
Normandie	35	420

Note : * > Ce nombre correspond au nombre total d'installations sur la période 2024-2035, si celles-ci se poursuivaient sur le même rythme que sur la période 2019-2024.

Source : RPPS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025).

1 Compte tenu du faible nombre d'hommes dans cette profession, la distinction par sexe n'a pas été effectuée pour cette figure.

Sages-femmes salariées : plus de quatre sur dix pourraient cesser d'exercer d'ici 2035

Une densité proche du niveau métropolitain en Normandie, mais de nombreux territoires dépourvus

En 2023, 935 sages-femmes occupent un emploi salarié en Normandie

► **figure 1.** Leur densité atteint 14 pour 10 000 femmes âgées de 15 à 49 ans dans la région, un niveau comparable à celui observé en France métropolitaine. Elle est même supérieure au niveau métropolitain dans quatre départements normands ; l'Eure se distinguant par une densité plus de deux fois moindre (seulement 6 sages-femmes pour 10 000 femmes de 15 à 49 ans). De 2016 à 2023, le nombre de sages-femmes salariées a diminué de 8 % en Normandie alors qu'il a légèrement progressé au niveau métropolitain (+3 % ► **figure 2**). Le recul dépasse même les 10 % dans l'Orne, la Seine-Maritime et l'Eure. Seule la Manche affiche une progression (+11 %). Leur présence se concentre dans les bassins de vie des principales agglomérations de la région ► **figure 3**. Ainsi, plus du quart (28 %) exercent dans le bassin de vie de Rouen, tandis que ceux de Caen et du Havre en regroupent respectivement 15 % et 12 %. À l'opposé, trois quarts des bassins de vie normands n'en comptent aucune, notamment dans l'Eure où la quasi-totalité des bassins de vie sont concernés.

► 1. Nombre et densité de sages-femmes salariées en 2023

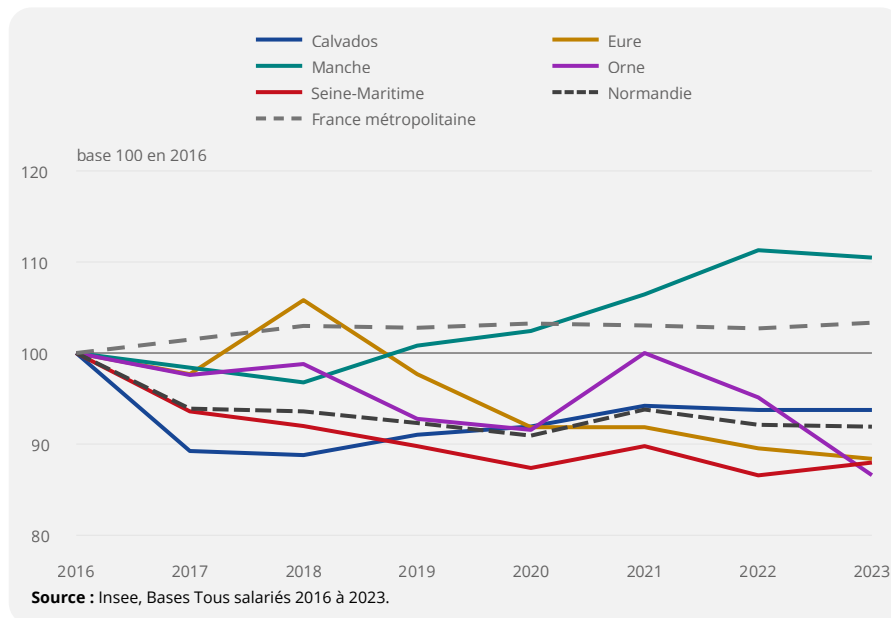
Territoire	Effectifs	Densité brute pour 10 000 habitantes
Calvados	205	14,1
Eure	75	6,2
Manche	135	15,3
Orne	70	14,6
Seine-Maritime	440	16,7
Normandie	935	14,0
France métropolitaine	18 920	13,5

Champ : PCS correspondant aux sages-femmes salariées (PCS 431E).

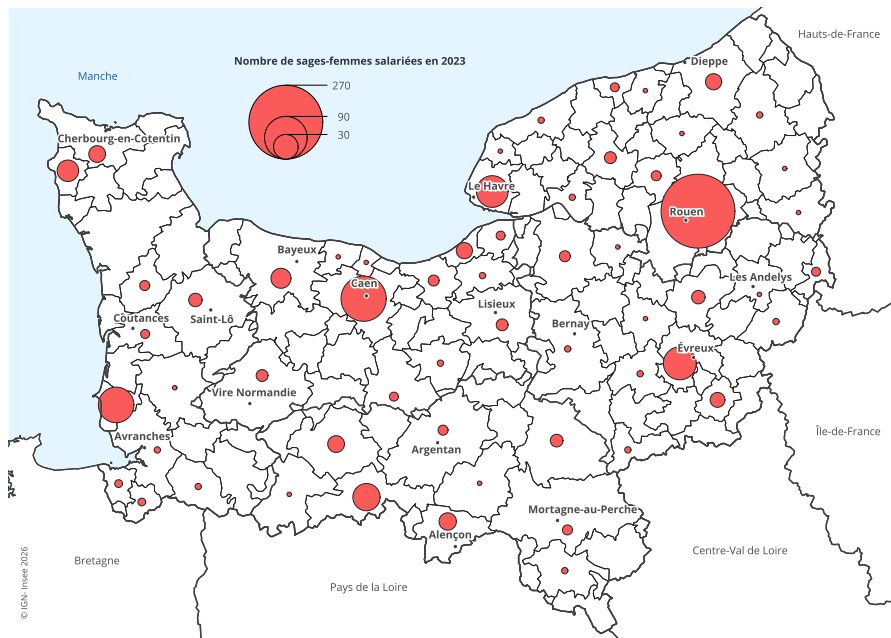
Lecture : Il y a en Normandie 14,6 sages-femmes salariées pour 10 000 habitantes de 15 à 49 ans (13,5 en France métropolitaine).

Sources : Insee, Base Tous salariés 2023 et estimations de population.

► 2. Évolution des effectifs de sages-femmes salariées au cours de la période 2016-2023



► 3. Nombre de sages-femmes salariées par bassin de vie en 2023

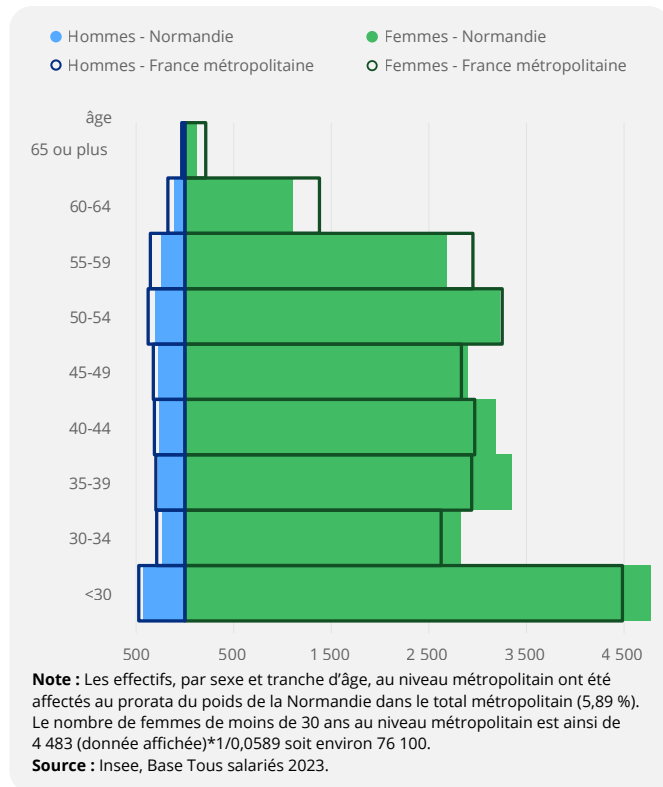


Dans cette profession presque exclusivement occupée par des femmes, la moitié de ces salariés sont âgées de moins de 40 ans ► **figure 5**. Le temps partiel est très fréquent parmi les salariés de cette profession. Il concerne un tiers de ces sages-femmes, deux fois plus que parmi l'ensemble des salariés normands. La proportion de sages-femmes à temps

partiel est nettement plus faible dans l'Eure où seulement 17 % d'entre elles sont à temps partiel, probablement en raison de la faible densité en sages-femmes dans ce département. Plus de quatre sages-femmes salariées sur dix en poste en 2023 pourraient avoir cessé d'exercer dans la région d'ici 2035, dont la moitié pour départ en

retraite ► **figure 6**. Les autres arrêts d'activité sur le territoire régional pouvant être dus à une mobilité géographique, un changement d'activité ou de mode d'activité (de salarié à libéral). C'est dans l'Eure que le taux de départs serait le plus élevé (47 %) alors que c'est dans ce département qu'elles sont déjà les moins présentes. ●

► 4. Répartition par sexe et âge des sages-femmes salariées en 2023



► 5. Caractéristiques des sages-femmes salariées dans les départements normands en 2023

Territoire	Part (en %)			Temps partiel	Âge moyen (en années)
	Femmes	Moins de 40 ans	55 ans ou plus		
Calvados	94,2	38,6	14,5	37,7	42
Eure	97,4	55,8	16,9	16,9	40
Manche	96,4	56,2	8,8	26,3	38
Orne	94,4	50,7	9,9	26,8	40
Seine-Maritime	97,5	53,7	14,5	37,0	40
Normandie	96,4	50,7	13,5	33,1	40
France métropolitaine	96,7	54,7	13,8	31,9	40

Source : Insee, Base Tous salariés 2023.

► 6. Estimation des départs de sages-femmes salariées en activité en 2023 sur la période 2023-2035

Territoire	Nombre de départs		Taux de départs (en %) **	
	Tous motifs	dont retraite*	Tous motifs	dont retraite*
Calvados	90	45	44	23
Eure	35	20	47	26
Manche	55	45	39	32
Orne	30	10	42	19
Seine-Maritime	195	95	44	21
Normandie	405	215	43	23

Notes : * > Ces départs sont supposés en retraite en raison de l'âge des personnes concernées.

** > Taux de départs par rapport à l'effectif 2023.

Source : Insee, Base Tous salariés 2023.

Orthophonistes libérales¹ : des besoins modérés à l'horizon 2035

Une densité en progression sauf dans l'Orne

En 2023, plus de huit cents orthophonistes libérales exercent en Normandie, presque exclusivement des femmes (97 % ► **figure 4**). Quatre orthophonistes sur dix sont implantées en Seine-Maritime et trois sur dix dans le Calvados ► **figure 1**. La densité en orthophonistes libérales est nettement inférieure à la moyenne métropolitaine (3,1 pour 10 000 habitants) dans tous les départements normands, excepté le Calvados (3,6). De 2016 à 2023 le nombre de ces praticiennes a progressé de 28 % en Normandie, deux fois plus qu'à l'échelle nationale (+15 % ► **figure 2**). La densité en orthophonistes libérales a ainsi progressé de 0,6 point en Normandie sur cette période (contre 0,4 en France métropolitaine). Le nombre d'orthophonistes libérales augmente dans tous les départements, hormis celui de l'Orne qui ne compte plus qu'une trentaine de praticiens pour 275 000 habitants. En tenant compte de la répartition par âge et du recours à cette profession selon l'âge, la densité standardisée ► **méthode** apparaît très faible dans les départements de l'Orne et de l'Eure. C'est le cas dans la plupart des bassins de vie ruraux ainsi que dans certains bassins plus urbains comme Avranches, Dieppe ou Évreux ► **figure 3**. Elle est plus élevée dans le bassin de vie de Caen et ceux le jouxtant.

► 1. Nombre et densité d'orthophonistes libérales ayant exercé en 2023

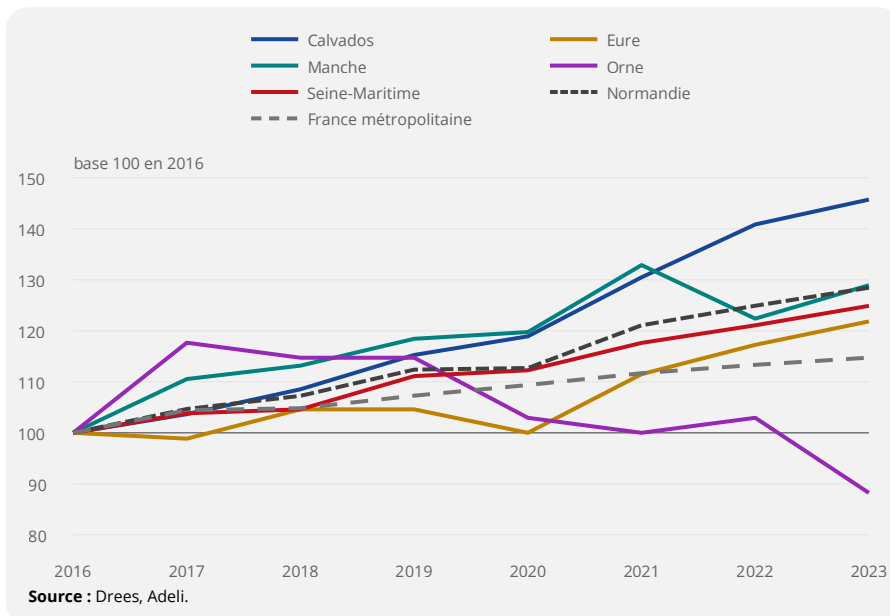
Territoire	Effectifs	Densité brute pour 10 000 habitants	Densité standardisée*
Calvados	255	3,6	3,0
Eure	110	1,9	1,3
Manche	100	2,0	1,8
Orne	35	1,3	1,2
Seine-Maritime	335	2,7	2,3
Normandie	835	2,5	2,1

Note : * > Densité standardisée : nombre d'orthophonistes en équivalent temps plein / population standardisée (**méthode**). La population de référence est la population 2022 pour la densité standardisée pour être en cohérence avec la densité standardisée des bassins de vie.

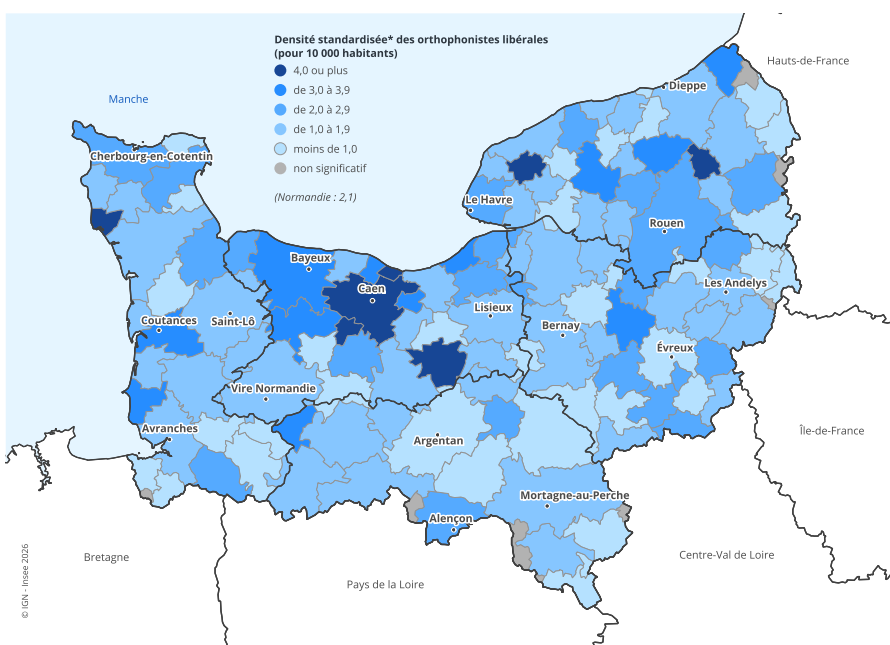
Lecture : Il y a en Normandie 2,5 orthophonistes libérales pour 10 000 habitants (3,1 en France métropolitaine).

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS ; Insee, Recensement de la population 2022 et estimations de population 2023.

► 2. Évolution des effectifs d'orthophonistes libérales au 1^{er} janvier au cours de la période 2016-2023



► 3. Densité standardisée* d'orthophonistes libérales par bassin de vie en 2022



Note : * > **Méthode.**

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, Recensement de la population 2022.

¹ Compte tenu du taux de féminisation de la profession, le terme d'orthophonistes libérales est ici utilisé pour parler de l'ensemble des professionnels hommes et femmes confondus.

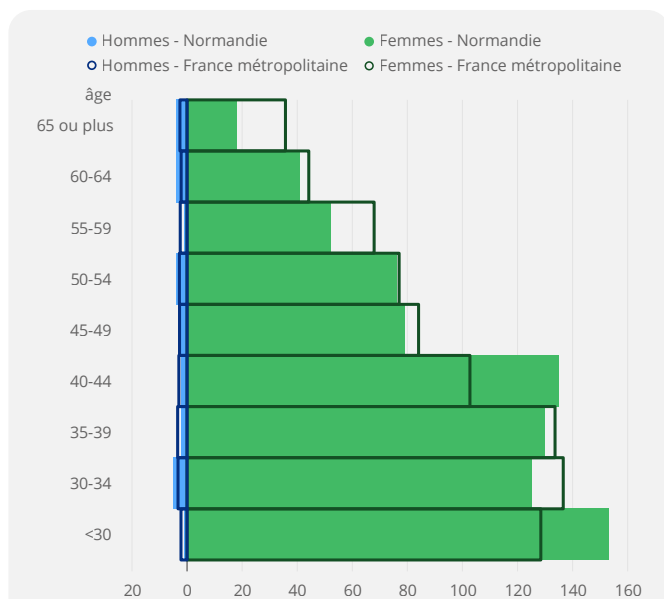
D'ici 2035, quatre orthophonistes libérales sur dix pourraient avoir cessé d'exercer en Normandie

Le recours aux orthophonistes est plus fréquent parmi les individus de moins de 15 ans ► **figure 7**. Cependant, le nombre de ces jeunes pourrait baisser de 9 à 16 % d'ici 2035 dans la région. La faible densité d'orthophonistes dans la région peut entraîner une sous-consommation des soins associés. Les projections sur la demande de soins, fondées sur des taux de recours observés sur la période récente, se traduisent par une diminution du besoin liée notamment à la

baisse du nombre de jeunes (évaluée entre -40 et -80 orthophonistes toutes choses égales par ailleurs, selon le scénario de projection ► **figure 8**). Ces besoins peuvent être cependant sous-estimés du fait d'une éventuelle sous-consommation observée. Par ailleurs, quatre orthophonistes sur dix parmi ceux exerçant en 2023 pourraient arrêter leur activité (ou exercer en tant que salariée ou dans une autre région) d'ici 2035. Il faudrait ainsi au moins 280 orthophonistes libérales en Normandie pour compenser les besoins estimés à cet horizon. À titre de comparaison, les installations d'orthophonistes se sont effectuées au

rythme d'une soixantaine par an dans la région. Si elles se poursuivaient au même rythme jusqu'en 2035 et n'étaient suivies d'aucun départ, elles pourraient permettre de compenser les besoins estimés à cet horizon 2035 et ceci dans tous les départements normands, excepté l'Orne ► **figure 9**. C'est dans ce département que les arrêts d'activité seraient les plus nombreux, avec près de six orthophonistes sur dix, en raison d'une part des plus de 55 ans plus importante (28 %). Dans l'Eure où la part des plus de 55 ans atteint 27 %, un orthophoniste sur deux pourrait ne plus exercer en 2035. ●

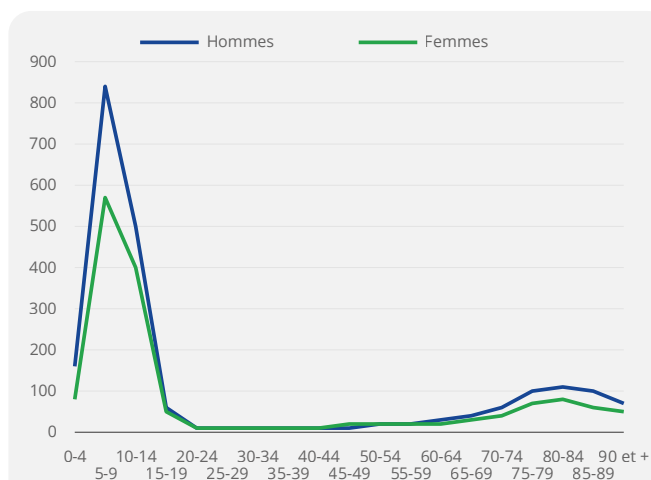
► 4. Répartition des orthophonistes libérales par âge et sexe en Normandie en 2023



Note : Les effectifs, par sexe et tranche d'âge, au niveau métropolitain ont été affectés au prorata du poids de la Normandie dans le total métropolitain (3,67 %). Le nombre de femmes de moins de 30 ans au niveau métropolitain est ainsi de 5 280 (donnée affichée)*1/0,0367 soit environ 22 700.

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS.

► 7. Coefficients de recours* aux orthophonistes libérales selon l'âge et le sexe des patients



Note : * > Coefficient de recours (méthode) en moyenne annuelle (en base 100) sur la période sur la période 2019-2024, hors année 2020.

Lecture : Entre 10 et 14 ans, les hommes consultent cinq fois plus les orthophonistes qu'en moyenne un habitant de la Normandie.

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, Estimations de population 2023.

► 5. Caractéristiques des orthophonistes libérales dans les départements normands en 2023

Territoire	Part (en %)			Âge moyen (en années)
	Femmes	Moins de 40 ans	55 ans ou plus	
Calvados	97,3	53,3	9,0	40
Eure	97,3	40,2	26,8	44
Manche	95,9	44,9	15,3	42
Orne	97,2	22,2	27,8	48
Seine-Maritime	96,7	54,8	12,6	40
Normandie	96,9	49,8	14,4	41
France métropolitaine	97,3	52,4	13,0	40

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS.

► 6. L'activité et le recours aux orthophonistes libérales en 2023

Territoire	Patients			Professionnelles de santé	
	Nombre d'actes* moyen par habitant selon le sexe du patient		Part de la population ayant consulté au moins une fois dans l'année (en %)		
	Hommes	Femmes			Nombre d'actes* moyen
Calvados	7,7	5,8	6,7	2,4	19 210
Eure	5,2	3,6	4,4	1,5	21 510
Manche	5,0	3,7	4,4	1,6	20 990
Orne	3,0	2,3	2,7	1,1	21 590
Seine-Maritime	6,8	4,5	5,6	1,9	21 700
Normandie	6,1	4,3	5,2	1,8	20 760

Note : * > Au cours d'une même consultation, plusieurs actes peuvent être effectués et comptabilisés.

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, Estimations de population 2023.

► 8. Les besoins en orthophonistes libérales à l'horizon 2035 liés aux remplacements des départs et à l'évolution de la population

Territoire	Nombre de départs		Taux de départs (en %)	Besoins supplémentaires liés à l'évolution de la population**		Besoins globaux*
	Tous motifs	dont retraite		Scénario central	Scénario haut	
Calvados	95	30	37,3	-10	0	90
Eure	55	30	50,0	-25	-15	35
Manche	40	15	40,0	-15	-5	30
Orne	20	15	57,1	-10	-5	10
Seine-Maritime	130	50	38,8	-20	-5	115
Normandie	340	140	40,7	-80	-40	280

Notes : * > Somme des départs et de la moyenne des 2 scénarios de projection de la population.** > sous hypothèse que le nombre d'actes moyen par habitant selon l'âge et le sexe ne varie pas par rapport à la période d'observation 2019-2024 (hors 2020) et sous l'hypothèse d'une activité moyenne équivalente à celle de 2023 en Normandie (20 760 actes par an).

Sources : Insee, Omphale 2022 (scénarios central et haut) ; SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025).

► 9. Nombre d'installations annuel moyen d'orthophonistes libérales sur la période 2019-2024

Territoire	Nombre annuel moyen	Nombre total* sur une période de 12 ans
Calvados	20	240
Eure	10	120
Manche	10	120
Orne	0	0
Seine-Maritime	20	240
Normandie	60	720

Note : * > Ce nombre correspond au nombre total d'installations sur la période 2024-2035, si celles-ci se poursuivaient sur le même rythme que sur la période 2019-2024.

Source : RPPS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025).

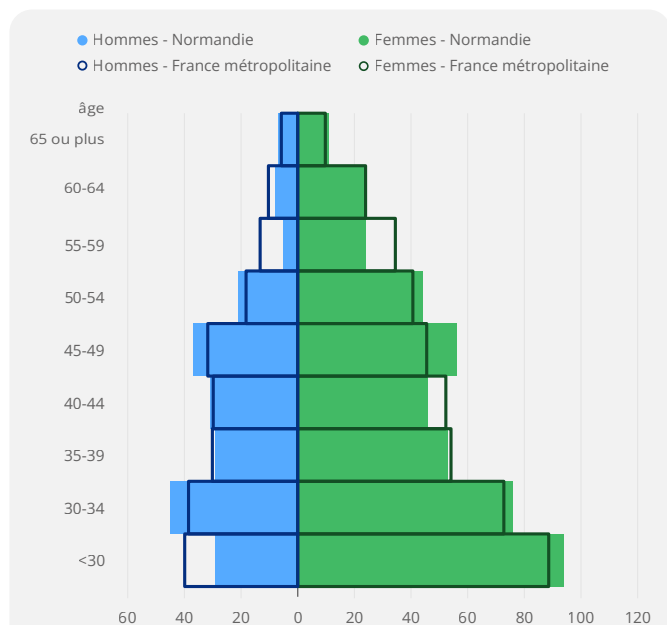
Un besoin d'environ 300 pédicures-podologues d'ici 2035, lié notamment au vieillissement de la population

D'ici 2035, un tiers des pédicures-podologues libéraux en exercice en 2023 devraient avoir cessé leur activité (ou exercer en tant que salarié ou dans

une autre région), dont près de la moitié en raison d'un départ en retraite. Par ailleurs, pour cette profession dont le recours augmente fortement après 60 ans ► **figure 7**, le vieillissement de la population pourrait engendrer un besoin d'une centaine de praticiens supplémentaires à l'horizon 2035.

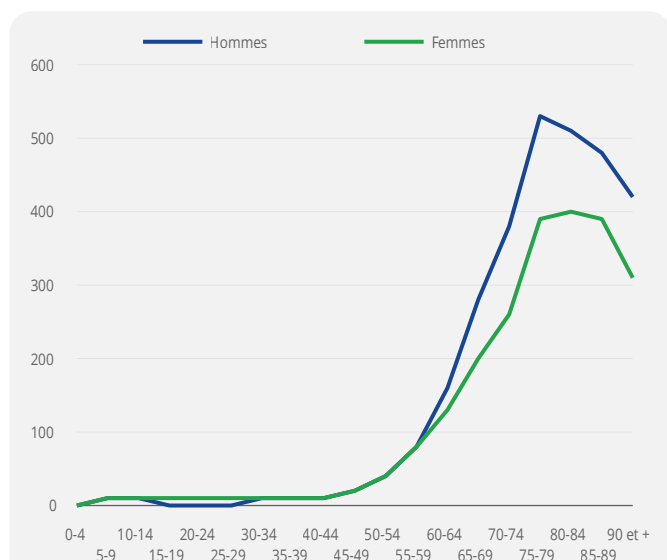
Si les installations de pédicures-podologues se poursuivaient au rythme observé sur la période récente (45 par an en Normandie entre 2019 et 2024 ► **figure 9**), et en l'absence de départs parmi ceux qui s'installeraient, elles pourraient permettre de compenser les départs et les besoins liés à l'évolution de la population pour l'ensemble de la région. ●

► 4. Répartition des pédicures-podologues libéraux par âge et sexe en Normandie en 2023



Note : Les effectifs, par sexe et tranche d'âge, au niveau métropolitain ont été affectés au prorata du poids de la Normandie dans le total métropolitain (4,79 %). Le nombre de femmes de moins de 30 ans au niveau métropolitain est ainsi de 89 (donnée affichée)*1/0,0479 soit environ 1 850.
Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS.

► 7. Coefficients de recours* aux pédicures-podologues libéraux selon l'âge et le sexe des patients



Note : * > Coefficient de recours (**méthode**) en moyenne annuelle (en base 100) sur la période sur la période 2019-2024, hors année 2020.
Lecture : Entre 80 et 84 ans, les femmes consultent quatre fois plus les pédicures-podologues qu'en moyenne un habitant de la Normandie.
Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, Estimations de population 2023.

► 5. Caractéristiques des pédicures-podologues libéraux dans les départements normands en 2023

Territoire	Part (en %)			Âge moyen (en années)
	Femmes	Moins de 40 ans	55 ans ou plus	
Calvados	61,6	47,0	13,2	41
Eure	74,0	54,2	11,5	40
Manche	67,9	52,3	13,8	40
Orne	72,4	55,2	15,5	40
Seine-Maritime	65,5	50,4	10,6	40
Normandie	66,9	50,9	12,3	41
France métropolitaine	66,5	50,6	15,2	41

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS.

► 6. L'activité et le recours aux pédicures-podologues libéraux en 2023

Territoire	Patients			Part de la population ayant consulté au moins une fois dans l'année (en %)	Professionnels de santé Nombre de consultations moyen
	Nombre de consultations moyen par habitant selon le sexe du patient		Ensemble		
	Hommes	Femmes			
Calvados	4,7	4,2	4,4	1,3	210
Eure	3,4	3,0	3,2	1,1	200
Manche	3,7	3,3	3,5	1,1	160
Orne	3,8	3,5	3,6	1,2	160
Seine-Maritime	4,5	4,3	4,4	1,3	260
Normandie	4,2	3,8	4,0	1,2	210

Sources : SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, Estimations de population 2023.

► 8. Les besoins en pédicures-podologues libéraux à l'horizon 2035 liés aux remplacements des départs et à l'évolution de la population

Territoire	Nombre de départs		Taux de départs (en %)	Besoins supplémentaires liés à l'évolution de la population**		Besoins globaux*
	Tous motifs	dont retraite		Scénario central	Scénario haut	
Calvados	50	20	33,3	20	25	70
Eure	30	15	31,6	20	20	50
Manche	40	20	36,4	15	20	55
Orne	20	10	33,3	5	10	30
Seine-Maritime	70	30	31,1	30	35	100
Normandie	210	95	32,8	90	110	305

Notes : * > Somme des départs et de la moyenne des 2 scénarios de projection de la population.** > Sous hypothèse que le nombre d'actes moyen par habitant selon l'âge et le sexe ne varie pas par rapport à la période d'observation 2019-2024 (hors 2020) et sous l'hypothèse d'une activité moyenne équivalente à celle de 2023 en Normandie (210 actes par an).

Sources : Insee, Omphale 2022 (scénarios central et haut) ; SNDS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025).

► 9. Nombre d'installations annuel moyen de pédicures-podologues libéraux sur la période 2019-2024

Territoire	Nombre annuel moyen	Nombre total* sur une période de 12 ans
Calvados	10	120
Eure	5	60
Manche	10	120
Orne	5	60
Seine-Maritime	15	180
Normandie	45	540

Note : * > Ce nombre correspond au nombre total d'installations sur la période 2024-2035, si celles-ci se poursuivaient sur le même rythme que sur la période 2019-2024.

Source : RPPS – Exploitation ARS Normandie – Traitement Insee Normandie (2025).

Pharmaciens libéraux : la moitié d'entre eux pourraient cesser leur activité d'ici 2035

En Normandie, une densité de pharmaciens libéraux proche de la moyenne métropolitaine

En 2023, un peu moins de 1 500 pharmaciens libéraux sont implantés en Normandie ► **figure 1**. Avec 4,4 pharmaciens libéraux pour 10 000 habitants, la densité de la région est très proche du niveau métropolitain (4,5). Le département de l'Eure se distingue par une densité plus faible que dans les autres départements normands. Neuf pharmaciens libéraux sur dix sont titulaires d'une officine ; les autres exercent en laboratoire. Entre 2016 et 2023, les effectifs de pharmaciens libéraux diminuent un peu plus en Normandie que dans l'ensemble de la métropole (-9 % et -6 % ► **figure 2**), à l'instar du nombre d'officines (-7 % et -5 %).

Les pharmaciens libéraux normands sont en moyenne un peu plus jeunes que leurs homologues de France métropolitaine ► **figure 4**. Cependant, près de trois pharmaciens sur dix ont plus de 55 ans en 2023, et près de la moitié des pharmaciens libéraux normands (soit environ 700 professionnels) pourraient cesser leur activité (ou exercer en tant que salarié ou dans une autre région) d'ici 2035 ► **figure 5**. Les deux tiers de ces arrêts d'activité seraient liés à des départs en retraite. ●

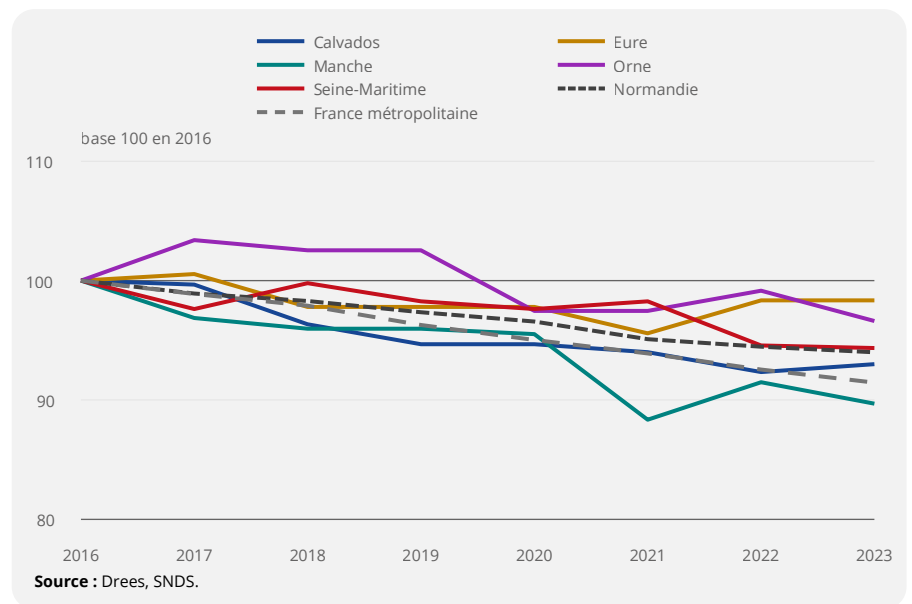
► 1. Nombre et densité de pharmaciens libéraux ayant exercé en 2023

Territoire	Effectifs	Densité brute pour 10 000 habitants
Calvados	345	4,9
Eure	220	3,7
Manche	220	4,4
Orne	135	4,9
Seine-Maritime	565	4,5
Normandie	1 485	4,4

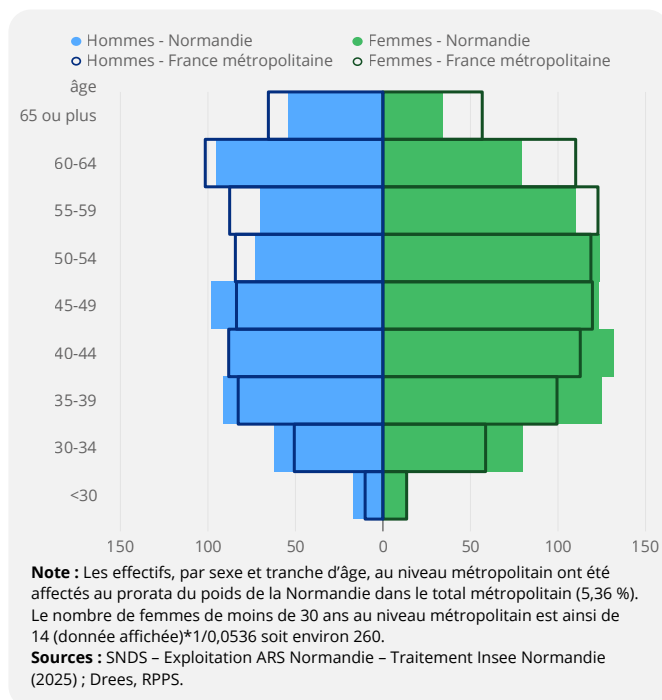
Lecture : Il y a en Normandie 4,4 pharmaciens libéraux pour 10 000 habitants (4,5 en France métropolitaine)

Sources : SNDS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS ; Insee, Estimations de population 2023.

► 2. Évolution des effectifs de pharmaciens libéraux au 1^{er} janvier au cours de la période 2016-2023



► 3. Répartition des pharmaciens libéraux par âge et sexe en Normandie en 2023



► 4. Caractéristiques des pharmaciens libéraux dans les départements normands en 2023

Territoire	Part (en %)			Âge moyen (en années)
	Femmes	Moins de 40 ans	55 ans ou plus	
Calvados	52,9	27,2	27,2	48
Eure	55,9	22,3	33,6	49
Manche	63,5	26,9	31,1	48
Orne	50,0	32,1	29,1	48
Seine-Maritime	55,8	25,3	32,7	48
Normandie	55,8	26,1	31,0	48
France métropolitaine	56,0	21,8	35,9	50

Sources : SNDS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025) ; Drees, RPPS.

► 5. Estimation des départs de pharmaciens libéraux en activité en 2023 sur la période 2023-2035

Territoire	Nombre de départs		Taux de départs (en %) **	
	Tous motifs	dont retraite*	Tous motifs	dont retraite*
Calvados	255	110	74	32
Eure	165	80	75	36
Manche	165	75	75	34
Orne	100	45	74	33
Seine-Maritime	425	205	75	36
Normandie	1 110	515	75	35

Notes : * > Ces départs sont supposés en retraite en raison de l'âge des personnes concernées.

** > Taux de départs par rapport à l'effectif 2023.

Source : RPPS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025).

Pharmaciens salariés : près de trois quarts des professionnels pourraient avoir cessé leur activité d'ici 2035

Une densité régionale légèrement supérieure à la moyenne nationale

En 2023, environ 2 350 pharmaciens salariés exercent en Normandie ► **figure 1**. Ce chiffre comprend les pharmaciens et assistants d'officine mais aussi les pharmaciens conseils de la sécurité sociale, hospitaliers, biologistes ou enseignants. Rapportés à la population, ils sont 7 pour 10 000 habitants, une densité proche du niveau métropolitain. Cette densité est cependant plus faible dans les départements de la Manche et de l'Orne. De 2016 à 2023, les effectifs de pharmaciens salariés ont progressé de plus de 5 % en Normandie, un peu plus vite qu'en France métropolitaine (+4 % ► **figure 2**). La hausse est en

revanche nettement plus importante dans le Calvados (+12 %). En sept ans, la densité de pharmaciens salariés est ainsi passée de 6 à 7 pour 10 000 habitants dans la région, alors que la densité métropolitaine restait stable au cours de la même période.

Comme au niveau national, les femmes constituent environ les trois quarts des pharmaciens salariés de la région ► **figure 4**. Ces professionnels sont souvent plus jeunes en Normandie qu'au niveau métropolitain : un sur deux est âgé de moins de 40 ans (42 % en France métropolitaine). Entre 2023 et 2035, les trois quarts des pharmaciens salariés actifs en Normandie en 2023, soit plus de 1 700, pourraient avoir cessé leur activité ► **figure 5**. Pour cette profession, les

départs pour une autre raison que la retraite sont nombreux sur la période récente.

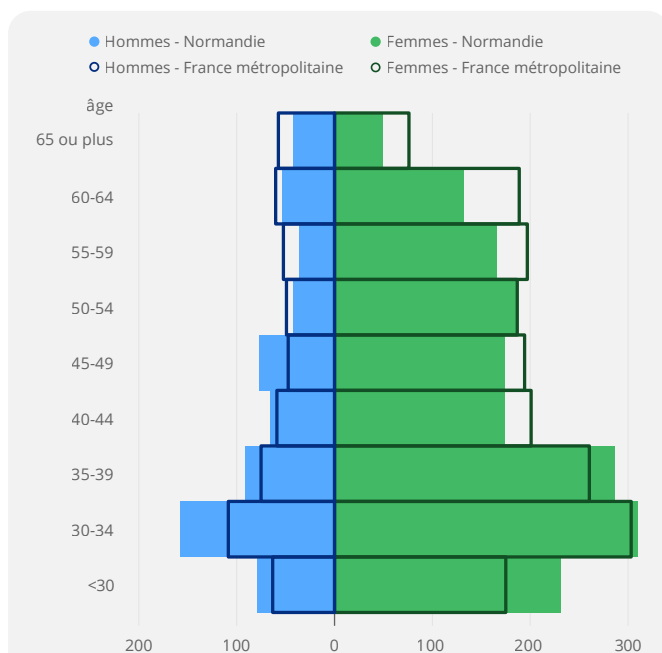
Une partie d'entre eux peut être liée à une reprise d'officine et un exercice à titre libéral, à l'opportunité d'exercer d'autres fonctions dans l'industrie pharmaceutique ou dans le secteur tertiaire (marketing, etc.). Si ces tendances se poursuivent, en Seine-Maritime et dans l'Eure, c'est plus de 9 pharmaciens salariés sur 10 qui pourraient arrêter d'exercer en qualité de pharmacien salarié. Plus du tiers (36 %) des cessations d'activité dans la région seraient liées à la retraite. Dans l'Orne, les départs en retraite représenteront la moitié des cessations d'activité, en raison de la part plus importante de pharmaciens âgés (31 % ont plus de 55 ans contre 20 % sur l'ensemble de la Normandie). ●

► 1. Nombre et densité de pharmaciens salariés en 2023

Territoire	Effectifs	Densité brute pour 10 000 habitants
Calvados	545	7,7
Eure	480	8,0
Manche	260	5,3
Orne	155	5,6
Seine-Maritime	915	7,3
Normandie	2 355	7,1
France métropolitaine	44 015	6,7

Sources : RPPS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025) ; Insee, Estimations de population 2023.

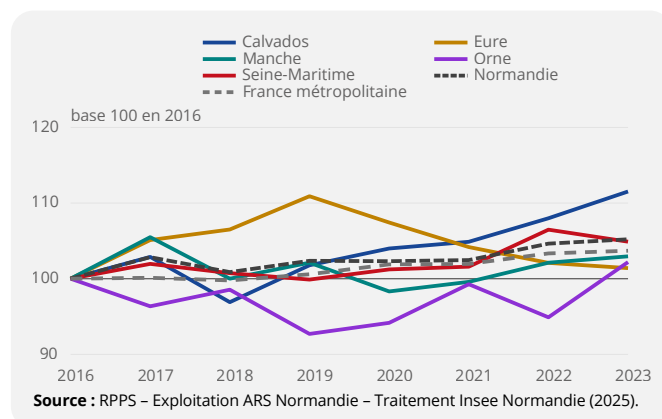
► 3. Répartition par sexe et âge des pharmaciens salariés en 2023



Note : Les effectifs, par sexe et tranche d'âge, au niveau métropolitain ont été affectés au prorata du poids de la Normandie dans le total métropolitain (5,35 %). Le nombre de femmes de moins de 30 ans au niveau métropolitain est ainsi de 175 (donnée affichée)*1/0,0535 soit environ 3 270.

Source : RPPS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025).

► 2. Évolution des effectifs de pharmaciens salariés au cours de la période 2016-2023



► 4. Caractéristiques des pharmaciens salariés dans les départements normands en 2023

Territoire	Part (en %)			Âge moyen (en années)
	Femmes	Moins de 40 ans	55 ans ou plus	
Calvados	74,2	52,7	18,4	42
Eure	67,8	45,9	22,2	44
Manche	74,0	48,5	17,6	42
Orne	72,7	40,9	30,5	46
Seine-Maritime	73,8	50,2	19,6	42
Normandie	72,6	49,1	20,3	43
France métropolitaine	75,7	41,9	26,8	45

Source : RPPS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025).

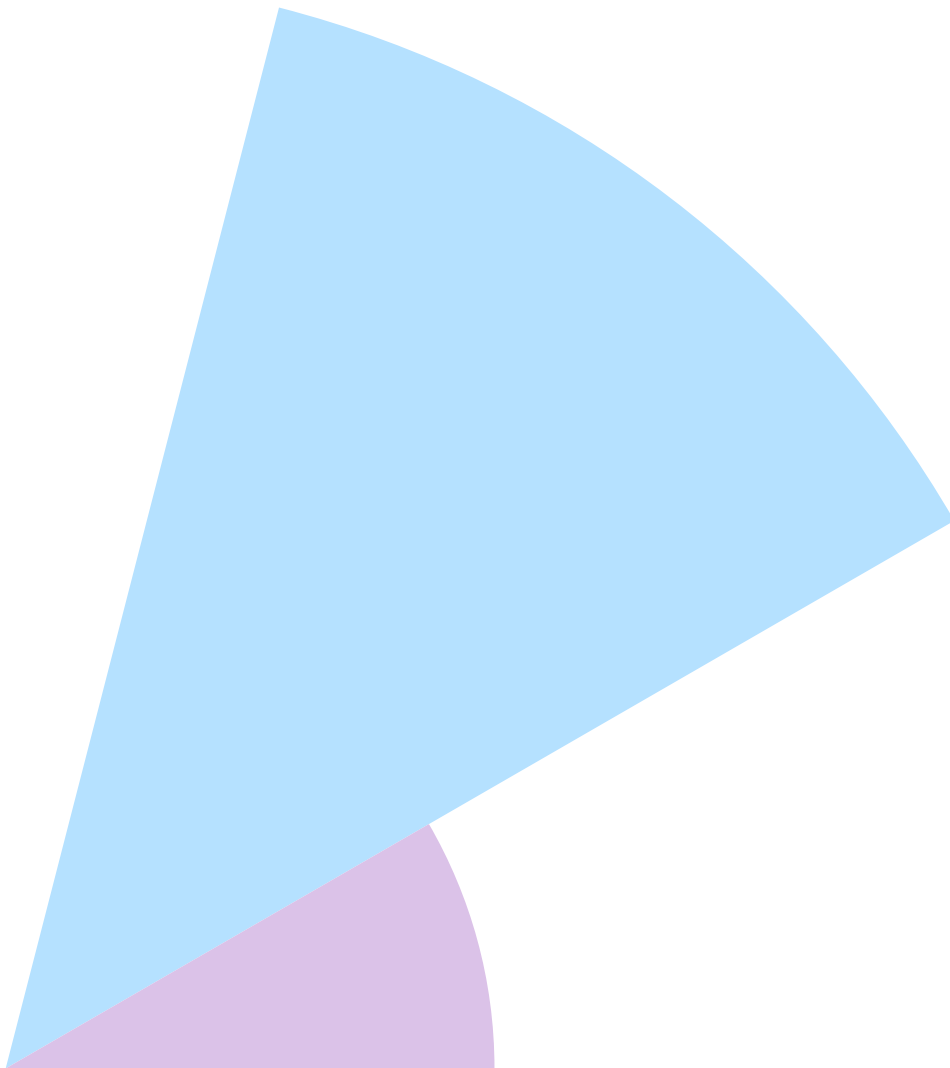
► 5. Estimation des départs de pharmaciens salariés en activité en 2023 sur la période 2023-2035

Territoire	Nombre de départs		Taux de départs (en %)**	
	Tous motifs	dont retraite*	Tous motifs	dont retraite*
Calvados	395	130	72	24
Eure	440	140	92	29
Manche	195	60	75	23
Orne	120	60	77	39
Seine-Maritime	830	230	91	25
Normandie	1 740	620	74	26

Notes : * > Ces départs sont supposés en retraite en raison de l'âge des personnes concernées. ** > Taux de départs par rapport à l'effectif 2023.

Source : RPPS - Exploitation ARS Normandie - Traitement Insee Normandie (2025).

Sources, méthode, définitions, pour en savoir plus



Sources, méthode, définitions, pour en savoir plus

Sources

La Base Tous salariés est un fichier statistique contenant des données individuelles sur l'ensemble des salariés, produit annuellement à partir de déclarations administratives de leurs employeurs. Cette base renseigne sur le type d'emploi et de rémunérations perçues pour chaque salarié. La Base Tous salariés permet notamment de produire des statistiques structurelles sur les salaires et l'emploi.

Pour les professions exercées en tant que libéral, l'étude s'appuie sur des extractions du **Système National des Données de Santé (SNDS)** réalisées par l'Agence régionale de santé Normandie ainsi que sur des jeux de données sur la démographie des professionnels de santé issues du **répertoire partagé des professionnels intervenant dans le système de santé (RPPS)** et mis à disposition par la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees). Les extractions issues de ces deux sources peuvent donner des effectifs légèrement différents, car les définitions et dates de référence ou d'extraction ne sont pas toujours parfaitement identiques.

Le recensement de la population permet de déterminer les populations de référence de la France et de ses circonscriptions administratives. Il fournit également des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, nationalité, emploi, etc.), des ménages (composition, taille, liens familiaux, etc.) et de leurs logements (type, nombre de pièces, année d'emménagement, etc.). Le recensement de la population sert de base aux **estimations annuelles de population**. Il fixe les niveaux de référence. Entre deux recensements, des estimations provisoires sont réalisées.

Méthode

Le **domaine de la santé** couvre dans cette étude l'ensemble des 22 professions de médecins et assimilés et des professions paramédicales telles que définies par le Code de la santé publique. Une personne est dite **salariée de la santé** si son poste principal exercé en tant que salarié correspond à l'une de ces professions. Les médecins salariés rassemblent ici les médecins hospitaliers sans activité libérale

(hors internes) et les médecins salariés non hospitaliers, soit les codes 344A et 344B de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) 2003. Les infirmiers salariés regroupent les cadres infirmiers (code 431A de la PCS), les infirmiers psychiatriques (431B), les infirmiers spécialisés (431D), les infirmiers en soins généraux (431F) et les puéricultrices (431C).

Les consommations de soins dépendent fortement de l'âge et parfois du sexe des patients. La demande de soins dans un territoire dépend donc de sa population totale mais aussi de sa structure par âge et sexe. Afin de tenir compte de ces différences de structure entre territoires, on calcule une **population « standardisée »** propre à chaque territoire et pour chaque profession. À partir des données de l'ARS, on dispose pour chaque tranche d'âge quinquennale et selon le sexe de la consommation totale de soins (parfois qualifiée de « demande de soins » dans cette étude) par profession en Normandie. La consommation totale de chaque catégorie d'âge est ensuite divisée par le nombre d'habitants de la tranche d'âge pour obtenir un niveau de consommation par habitant, selon le sexe et la tranche d'âge, pour chaque profession. Ce niveau de consommation est enfin rapporté au niveau de consommation toutes tranches d'âge confondues ; l'indice 100 correspondant au niveau de consommation moyen d'un Normand (voir les figures 7 des fiches des professions libérales). Ce rapport exprime le niveau de recours à un professionnel de santé. Par exemple, un niveau de 150 pour le recours aux médecins généralistes des hommes ayant un âge compris entre 75 et 79 ans signifie que ces hommes consultent en moyenne 1,5 fois plus ces professionnels que la moyenne des habitants. Ces niveaux de consommation par tranche d'âge permettent de recalculer les populations totales avec une pondération adaptée, populations qui sont qualifiées de « standardisées ».

Pour mesurer le niveau de couverture de la demande des habitants d'un territoire par l'offre de professionnels de santé, l'indicateur de **densité** est le plus couramment utilisé. Dans sa version la plus simple, cet indicateur rapporte le nombre de professionnels de santé au nombre d'habitants (nombre de médecins pour 10 000 habitants, par exemple). Cette définition de base présente l'inconvénient de ne pas tenir compte

de la structure par âge des habitants, ni du niveau d'activité qui peut être variable d'un professionnel à l'autre (autre activité en complément de l'exercice en libéral, forte demande de la patientèle dans le territoire, raisons personnelles, etc.). Pour mieux tenir compte de ces deux paramètres, le choix a été fait de privilégier dans cette étude un indicateur de « **densité standardisée** ». Les densités médicales « brutes » ont en effet été corrigées en remplaçant la population brute par la population « standardisée » et le nombre brut de professionnels par une estimation sous forme « d'équivalents-temps pleins » (ETP).

Le passage du nombre de professionnels à une estimation en ETP est effectué sur la base du nombre annuel moyen de consultations pour chaque professionnel en activité en Normandie au cours des années 2022, 2023 et 2024. Le seuil du 8^e décile de cette distribution dans chaque profession a été retenu pour déterminer la quotité de travail de chaque professionnel selon la méthode suivante :

- les professionnels ayant une activité comprise dans l'intervalle [8^e décile -20 %, 8^e décile +20 %] : se voient attribuer 1 ETP ;
- les professionnels ayant une activité supérieure au 8^e décile +20 % se voient attribuer 1,2 ETP ;
- les professionnels ayant une activité inférieure au 8^e décile -20 % se voient affecter une quotité de travail au prorata de la valeur de cette borne.

Les projections de population

présentées dans cette étude sont élaborées à partir du modèle de projection [Omphale 2022](#). Ce modèle s'appuie sur la population par sexe et âge détaillé (base 2018) et projette d'année en année cette population sur la base d'hypothèses de fécondité, de mortalité et de migrations. Dans cette étude, deux scénarios sont envisagés : le scénario « central », qui reconduit les tendances récentes en matière de fécondité, de mortalité et de migrations, et le scénario « population haute » dans lequel les hypothèses sont plus favorables (fécondité plus élevée ou espérance de vie plus longue par exemple). Ces deux scénarios ont été retenus car plus proches des évolutions observées ces dernières années ; d'autres sont cependant envisageables. Les projections obtenues ne constituent pas des prévisions : elles apportent une estimation du niveau et de la composition

de la population à un terme déterminé en tenant compte de certaines hypothèses et si aucune inflexion des principaux facteurs démographiques retenus n'était constatée.

Les **besoins en professionnels de santé** ont été calculés en estimant les **arrêts d'activité** des professionnels en activité en 2023 à l'horizon 2035. Des taux de départs à chaque âge ont été déterminés à partir du suivi de ces professionnels sur la période 2019-2023. La population de professionnels de 2023 a ensuite été « vieillie » année par année jusqu'en 2035 en appliquant les taux de départs sur les effectifs par âge de chaque année. Concernant les départs en **retraite**, il a été considéré qu'avant un certain âge, variable selon la profession, il n'y avait aucun départ en retraite et que passé un autre âge, variable aussi selon la profession, tous partaient en retraite.

Les besoins en professionnels de santé liés à **l'évolution de la consommation de soins** ont été déterminés à partir des projections de la population à l'horizon 2035 selon deux scénarios du [modèle de projection Omphale 2022](#), l'un dit « scénario central » et l'autre dit « scénario haut ». Les évolutions de population par sexe et tranche d'âge quinquennale à cet horizon selon ces deux scénarios ont été appliquées à la consommation de soins observée pour chacune de ces tranches d'âge. Les besoins en professionnels liés à

l'évolution de la consommation de soins ont été estimés à partir du nombre d'actes réalisés en moyenne par un professionnel sur la période récente en Normandie. Ces projections de besoins liés à l'évolution de la consommation de soins peuvent donc être sous-estimées du fait de difficultés d'accès aux professionnels de santé et d'éventuelles sous-consommations de soins sur la période servant de base à ces projections. Dans le cadre de cette étude, les **besoins globaux** à l'horizon 2035 correspondent à la somme des arrêts d'activité et des besoins liés à l'évolution de la population estimés par la moyenne de ceux-ci selon les deux scénarios retenus.

Définitions

Dans les statistiques d'emploi et de salaire, un **poste de travail** (ou poste) correspond à la relation entre un salarié et un établissement pendant une période donnée. Ainsi, un salarié qui travaille dans deux établissements (à une date donnée ou sur une certaine période, par exemple une année) occupe deux postes. Inversement, plusieurs contrats de travail entre le salarié et le même établissement (à une date donnée ou successivement sur une certaine période) ne constituent qu'un seul poste. Le concept de **poste principal** permet de ne compter qu'un seul poste par salarié. Le poste principal d'un salarié est le poste le plus rémunérateur.

Le découpage de la France en **bassins de vie** a été réalisé pour faciliter la compréhension de la structuration du territoire de la France métropolitaine. Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Pour en savoir plus

- **Horvais A-S., Lancel A., Mura B.**, « [D'ici 2035, d'importants besoins en professionnels de santé libéraux en Normandie, infirmiers et médecins notamment](#) », Insee Analyses n° 156, mai 2026.
- Rubriques « [Publications](#) » et « [Données](#) » du site de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).
- « [Données statistiques publiques en santé et social](#) », Site open data de la Drees.
- **Parent C.**, « [Le nombre d'infirmières augmenterait fortement d'ici à 2050, mais moins que les besoins en soins de la population vieillissante](#) », Drees, Études et Résultats n° 1319, décembre 2024.
- **Follin J., Mureau C., Sueur C.**, « [Offre de soins de proximité en Haute-Normandie : Étude prospective des besoins en professionnels de santé](#) », Insee Dossier Haute-Normandie n° 10, décembre 2015.

Les professions de santé en Normandie et les besoins en renouvellement à l'horizon 2035

Insee Dossier Normandie

n° 25

Juin 2026

En 2023, la Normandie compte 104 000 salariés exerçant une profession médicale ou paramédicale, ainsi que 18 800 praticiens libéraux dans les huit professions de santé suivantes : médecin généraliste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, chirurgien-dentiste, orthophoniste, pédicure-podologue, sage-femme et pharmacien.

Dans la région, le nombre de professionnels rapporté à la population est inférieur à la moyenne métropolitaine pour la plupart de ces métiers et de manière plus ou moins marquée selon les territoires. La Normandie figure parmi les régions les moins dotées en chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers et médecins généralistes exerçant en libéral.

D'ici 2035, de nombreux professionnels de santé pourraient cesser leur activité, principalement pour partir en retraite ou réaliser une mobilité géographique. Les besoins de remplacements liés aux départs sur la période 2023-2035 ont ainsi été estimés pour 14 professions de santé, libérales ou salariées.

Dans le même temps, avec le vieillissement de la population, les besoins en praticiens pourraient s'accroître pour certaines professions, notamment les infirmiers et les masseurs-kinésithérapeutes. Les personnes âgées ont en effet davantage recours à ces professions et représenteront une patientèle croissante dans les prochaines années.

Pour maintenir l'offre actuelle dans les professions libérales étudiées ici, la région devrait accueillir d'ici 2035 environ 3 100 infirmiers, 1 400 médecins généralistes et 1 200 masseurs-kinésithérapeutes. Dans le cas des pédicures-podologues et des sages-femmes, les besoins sont estimés à respectivement 300 et 150 praticiens, soit la moitié des effectifs actuels. Parmi les salariés, plus de 8 200 infirmières, 7 700 aides-soignants et 2 800 médecins pourraient ne plus exercer d'ici 2035. Ce serait aussi le cas de 400 sages-femmes et de 370 masseurs-kinésithérapeutes salariés, soit deux salariés sur cinq dans ces professions.

Cependant, si les dynamiques récentes d'installation de professionnels libéraux se poursuivent, ces besoins pourraient être globalement compensés dans le Calvados, la Manche et la Seine-Maritime. Les difficultés de renouvellement resteraient toutefois plus marquées pour les médecins généralistes dans l'Eure et l'Orne.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
insee.fr

